



ÉVALUATION DES BESOINS LOCAUX D'INTERVENTION POUR MIEUX RÉPONDRE AUX BESOINS MULTIPLES DES FEMMES AYANT UN VÉCU DANS LA PROSTITUTION

AUTEURES

MAUDE DESSUREAULT-PELLETIER
Maison ISA-CALACS Saguenay

KARINE CÔTÉ
UQAC

JOANNIE DIONNE
Maison ISA-CALACS Saguenay

CAROLE TREMBLAY
Maison d'hébergement Le Rivage

Vers l'élimination des obstacles à l'égalité des sexes :
travailler localement pour mieux répondre aux besoins
des femmes ayant un vécu dans la prostitution

2018



LE RIVAGE
Maison d'hébergement



UQAC
Université du Québec
à Chicoutimi

Auteures

Maude Dessureault Pelletier, B.Sc.
Intervenante sociale et chargée de projet
La Maison ISA-CALACS Saguenay
C.P. 8351, Chicoutimi, Québec, Canada, G7H 5C2

Karine Côté, Ph. D.
Professeur, psychologue
Département des sciences de la santé
Université du Québec à Chicoutimi
555 boulevard Université
Chicoutimi, Québec, Canada G7H 2B1

Joannie Dionne, B.Sc.
Intervenante sociale et chargée de projet
La Maison ISA-CALACS Saguenay
C.P. 8351, Chicoutimi, Québec, Canada, G7H 5C2

Carole Tremblay, B. Sc.
Directrice générale de la maison d'hébergement le Rivage de La Baie
Maison d'hébergement Le Rivage
1320 1re Avenue, La Baie, Québec, Canada, G7B 4H9

Relectrices

Geneviève Larouche. M.sc, La Maison ISA-CALACS., Isabelle Brochu, B.Sc.
UQAC

©La Maison ISA-CALACS Saguenay

Ce projet a été réalisé avec le soutien financier de Condition féminine Canada.
Les opinions exprimées dans ce document ne reflètent pas nécessairement celles de Condition féminine Canada.

Illustration: Audrey Mc Lean.

<https://www.facebook.com/audrey.mclean.585?lst=531000285%3A662675606%3A1544452234>

**AUD
MCLEAN
REY**

Résumé

Ce rapport de recherche vise à évaluer les besoins locaux d'intervention pour mieux répondre aux besoins multiples des femmes ayant un vécu dans la prostitution. Les objectifs sont : 1. fournir une évaluation des besoins locaux d'intervention ; 2. développer des recommandations pour de meilleures pratiques dans le but de mieux répondre aux besoins des femmes ayant un vécu dans la prostitution et 3. permettre aux acteurs-clés de cerner les lacunes et priorités en lien avec la prostitution des femmes dans la région du Saguenay-Lac-Saint-Jean. Trois groupes de participants ont été sollicités pour participer à l'étude : les intervenants provenant d'organismes du Saguenay, des femmes ayant un vécu en lien avec la prostitution et des intervenants provenant d'organismes à l'extérieur de la région.

L'ensemble de leur participation a permis de dresser un portrait cohérent des services, de leur adéquation et de leur disponibilité ainsi que des besoins des femmes et des pratiques prometteuses. Plusieurs services offerts par les ressources régionales répondent directement à des besoins nommés par les femmes dans la prostitution: les services en santé mentale, le travail de rue, les services d'aide pour les victimes de violences et/ou de violences sexuelles, les maisons d'hébergement, les cliniques de dépistage, les ressources pour les dépendances, les services de protection des violences, l'aide matérielle et financière, etc. Ces services sont nombreux et diversifiés mais et peu spécialisée sur les besoins multiples des femmes ayant un vécu en lien avec la prostitution. Les intervenants expriment le besoin d'être mieux outillés et d'adapter leurs approches. Par ailleurs, les données du rapport permettent de conclure qu'il n'existe pas actuellement de trajectoire de services pour les femmes qui souhaitent quitter l'industrie du sexe. Au Saguenay, tout est donc à créer pour aider les femmes qui souhaitent sortir de la prostitution.

Les résultats observés mènent à cerner les besoins en matière d'organisation, de création et d'adéquation des services. Des recommandations sont proposées sur les thèmes suivants : l'organisation générale des services au niveau régional ; la création et l'adéquation des services ; les services d'hébergement, les partenariats et le réseautage ; la prévention et la sensibilisation, les services juridiques et de protection des violences, les recommandations liées aux contextes politique et social de la prostitution ; des suggestions en matière d'outils d'intervention et pour terminer, le développement des services de sortie de prostitution.

Table des matières

| | |
|---|-----------|
| Résumé..... | 5 |
| Table des matières | 7 |
| Liste des tableaux | 11 |
| Liste des figures | 13 |
| Remerciements | 14 |
| Mise en contexte | 16 |
| 1. Introduction | 18 |
| 1.1. Définitions | 19 |
| 1.2. Données sur la prostitution : la réalité et les besoins des femmes | 20 |
| 1.2.1. Besoins d'employabilité et de soutien à la préparation à la recherche d'emploi | 21 |
| 1.2.2. Besoins d'éducation et de formation..... | 22 |
| 1.2.3. Besoins d'aide matérielle et financière | 22 |
| 1.2.4. Besoins en accompagnement et en consultation | 22 |
| 1.2.5. Besoins en services médicaux..... | 25 |
| 1.2.6. Besoins en matière de logement | 25 |
| 1.2.7. Besoins communautaires et de sociabilité | 26 |
| 1.2.8. Besoins juridiques et de protection | 26 |
| 1.3. Objectifs de l'étude | 28 |
| 1.3.1. Objectifs généraux et spécifiques | 28 |
| 2. Méthodologie..... | 29 |
| 2.1. Participants | 29 |
| 2.1.1. Intervenants provenant d'organismes du Saguenay | 29 |
| 2.1.2. Femmes ayant recours à des services d'organismes de la région | 29 |
| 2.1.3. Intervenants provenant d'organismes à l'extérieur du Saguenay | 30 |
| 2.2. Variable et mesures..... | 31 |

| | |
|--|-----------|
| 2.2.1. Protocole d'entrevue semi-structurée pour les intervenants provenant d'organismes du Saguenay..... | 31 |
| 2.2.2. Protocoles d'entrevues semi-structurées pour les femmes ayant recours à des services d'organismes de la région | 37 |
| 2.2.3. Questionnaire pour les intervenants provenant des organismes à l'extérieur du Saguenay | 39 |
| 2.3. Territoire ciblé | 39 |
| 2.4. Consentement et confidentialité | 40 |
| 2.5. Traitement et analyse des données | 41 |
| 2.5.1. Traitement et analyse des questionnaires pour les partenaires régionaux..... | 41 |
| 2.5.2. Traitement et analyse des questionnaires pour les femmes offrant ou ayant offert des services sexuels..... | 41 |
| 2.5.3. Traitement et analyse des questionnaires pour les partenaires hors- région .. | 42 |
| 3. Résultats..... | 44 |
| 3.1. Les intervenants provenant d'organismes/institutions du Saguenay | 44 |
| 3.1.1. Informations biodémographiques | 45 |
| 3.1.2. Information sur les organismes ou institutions..... | 47 |
| 3.1.3. Informations détaillées sur les clientèles desservies par l'organisme ou l'institution et intersectionnalité | 49 |
| 3.1.4. Positions des participants sur les questions de la prostitution..... | 54 |
| 3.1.5. Attitudes envers la prostitution et les prostitués(e) s | 55 |
| 3.1.6. Types de services offerts par l'organisme/institution en fonction des principaux besoins identifiés dans la littérature | 56 |
| 3.1.7. Informations spécifiques sur les services aux femmes qui offrent ou ont déjà offert des services sexuels..... | 70 |
| 3.1.8. Connaissance et utilisation des ressources et services pouvant offrir de l'aide et du support aux femmes prostituées..... | 80 |
| 3.1.9. Les besoins d'information ou de formations ciblées par les répondants pour améliorer les services aux femmes offrant ou ayant offert des services sexuels | 82 |
| 3.1. Résultats des questionnaires avec les femmes offrant des services sexuels.... | 92 |

| | |
|--|------------|
| 3.2.1. Le profil biodémographique des femmes ayant déjà offert des services sexuels..... | 92 |
| 3.2.2. Les professionnels consultés en fonction des besoins | 93 |
| 3.2.3. Type de ressources utilisées en fonction des besoins | 94 |
| 3.2.4. Opinions sur les ressources d'aide | 96 |
| 3.2. Résultats des partenaires hors région | 102 |
| 3.3.1. Les services offerts par les organismes hors région pour les femmes qui ont un vécu dans la prostitution | 102 |
| 3.3.2. Les pratiques d'aide ou les pratiques de collaboration développées pour venir en aide aux femmes ayant un vécu dans la prostitution..... | 103 |
| 3.3.3. Les difficultés rencontrées et les erreurs à éviter dans la mise en place des services d'aide ou de collaboration pour les femmes qui ont un vécu dans la prostitution. | 108 |
| 3.3.4. Les pratiques indispensables dans les régions pour les femmes ayant un vécu dans la prostitution..... | 111 |
| 4. Discussion..... | 115 |
| 4.1. Les besoins en organisation générale des services..... | 116 |
| 4.1.1. Le besoin de travailler de manière intersectorielle | 116 |
| 4.1.2. Critères d'admissibilité dans les services | 117 |
| 4.1.3. Accès à des services non-mixte | 117 |
| 4.1.4. Développer l'approche intersectionnelle dans l'offre de services | 118 |
| 4.1.5. Les besoins en matière de financement des ressources..... | 118 |
| 4.2. Besoin en terme de création et adéquation des services régionaux | 119 |
| 4.2.1. Développer des services spécialisés pour les femmes dans la prostitution... .. | 120 |
| 4.2.2. Les besoins en matière d'hébergement et de logement..... | 121 |
| 4.2.3. Le besoin de développer les partenariats et réseautages. | 122 |
| 4.2.4. Les besoins en matière de prévention et sensibilisation..... | 122 |
| 4.2.5. Les besoin en matière juridique et de protection des violences. | 123 |
| 4.2.6. Les enjeux liés au contexte politique et social de la prostitution | 124 |

| | |
|--|------------|
| 4.2.7. Le besoin d'intervenants plus outillés..... | 125 |
| 4.2.8. Développer des services spécialisés pour les femmes ayant le désir de sortir de la prostitution, en sortie de prostitution et en maintien hors de la prostitution | 129 |
| 5. Recommandations | 133 |
| 5.1. Organisation des services au niveau régional | 133 |
| 5.2. Crédit et adéquation des services..... | 133 |
| 5.2.1. Recommandations en matière d'hébergement..... | 134 |
| 5.2.2. Recommandations en matière partenariats et de réseautage | 134 |
| 5.2.3. Recommandations en matière de prévention et sensibilisation | 135 |
| 5.2.4. Recommandations en matière juridique et de protection des violences | 135 |
| 5.2.5. Recommandations liées au contexte politique et social de la prostitution | 136 |
| 5.2.6. Recommandations en matière d'outils | 137 |
| 5.2.7. Développement des services pour la sortie de la prostitution et le maintien hors de la prostitution | 137 |
| 6. Références | 139 |

Liste des tableaux

| | |
|--|----|
| Tableau 1. Informations biodémographiques des représentants(es) des organismes | 46 |
| Tableau 2. Informations sur les organismes/institutions | 47 |
| Tableau 3 Clientèles desservies/problématiques..... | 49 |
| Tableau 4. Critères d'admissibilité au service | 50 |
| Tableau 5. Critères d'exclusion au service | 51 |
| Tableau 6. Diversité et intersectionnalité dans les services..... | 53 |
| Tableau 7. Attitudes à l'égard des prostitué(e)s et de la prostitution (APPS) | 56 |
| Tableau 8. Services de soutien à l'employabilité..... | 57 |
| Tableau 9. Services de soutien à l'éducation et à la formation..... | 58 |
| Tableau 10. Services d'aide matérielle et financière..... | 59 |
| Tableau 11. Services d'accompagnement et de consultation | 61 |
| Tableau 12. Services de nature médicale..... | 63 |
| Tableau 13. Services d'hébergement et de logement | 64 |
| Tableau 14. Services communautaires et sociaux..... | 65 |
| Tableau 15. Services d'information juridique | 66 |
| Tableau 16. Disponibilité des services juridiques et judiciaires | 67 |
| Tableau 17. Répondants offrant des services spécifiques aux femmes ayant un vécu dans la prostitution | 68 |
| Tableau 18. Répondants offrant des services aux hommes et aux femmes qui proposent des activités/services non mixtes | 69 |
| Tableau 19. Nombre de femmes ayant offert des services sexuels ayant fréquenté les organismes répondants au cours des 4 dernières années | 71 |

| | |
|--|----|
| Tableau 20. Comment les répondants ont pris connaissance que les femmes offraient des services sexuels | 72 |
| Tableau 21. Autres méthodes utilisées par les partenaires pour savoir si les femmes offrent des services sexuels..... | 73 |
| Tableau 22. Thèmes travaillés avec les femmes qui ont un vécu dans les services sexuels | 79 |
| Tableau 23. Connaissance et utilisation des ressources et services pouvant offrir de l'aide et du support aux femmes/aux femmes ayant déjà offert des services sexuels | 81 |
| Tableau 24. Besoins d'outils spécifiques identifiés par les répondants pour améliorer les services aux femmes offrant ou ayant offert des services sexuels | 84 |
| Tableau 25. Besoins d'organisation des services identifiés par les répondants pour améliorer les services aux femmes offrant ou ayant offert des services sexuels | 86 |
| Tableau 26. Partenariats spécifiques inter-organismes proposés par les partenaires | 91 |
| Tableau 27. Informations biodémographiques des femmes ayant un vécu dans la prostitution | 93 |
| Tableau 28. Raisons évoquées par les femmes pour divulguer ou ne pas divulguer leur vécu dans la prostitution | 94 |

Liste des figures

| | |
|---|-----|
| Figure 1. Position du participant quant à la justification de la prostitution | 54 |
| Figure 2 .Position du participant quant à la légalisation de la prostitution | 55 |
| Figure 3. Demandez-vous à la femme si elle offre ou a déjà offert des services sexuels? | 74 |
| Figure 4. Les femmes parlent-elles de leur vécu dans la prostitution ? | 74 |
| Figure 5. Demandez-vous aux femmes de parler de leur vécu dans la prostitution? | 75 |
| Figure 6. Sentiment de compétence et d'aisance pour parler du vécu des femmes dans la prostitution | 76 |
| Figure 7. Raisons évoquées par les participants pour justifier le sentiment d'incompétence pour aborder le vécu des femmes dans la prostitution. | 77 |
| Figure 8. Services offerts hors région par les partenaires interrogés | 103 |

Remerciements

Le présent rapport est un document produit dans le cadre du projet Élimination des obstacles à l'égalité des sexes : Travailleur localement pour mieux répondre aux besoins des femmes ayant un vécu d'exploitation sexuelle, financé par Condition féminine Canada. Nous remercions Condition féminine Canada pour l'octroi du financement relatif à la réalisation de ce projet important pour faire avancer l'égalité des femmes de notre région.

Nous souhaitons aussi remercier chaleureusement les trois femmes ayant un vécu en lien avec la prostitution et qui ont accepté de partager leur vécu et d'enrichir nos données sur les services reçus. Sans leurs témoignages, nos données seraient incomplètes. Parallèlement, 41 intervenants de la région, provenant de 41 organismes différents, ont pris le temps de répondre à notre questionnaire. Nous sommes grandement reconnaissants pour leur implication dans l'avancement des connaissances concernant les services aux femmes ayant un vécu d'exploitation sexuelle au Saguenay. De plus, nous souhaitons souligner la participation de huit organismes hors région qui ont aussi répondu à nos questions concernant les pratiques prometteuses dans leurs propres organismes. Tous ces acteurs contribuent grandement à l'enrichissement et à l'intérêt de ce rapport.

Soulignons la participation remarquable des assistantes de recherche du programme de psychologie de l'Université du Québec à Chicoutimi (UQAC) ainsi que du programme de travail social du Cégep de Jonquière, pour leur aide apportée, notamment, à la réalisation d'entrevues, à la création de la banque de données informatisées ou à l'entrée des données. Par ordre alphabétique, mentionnons les contributions d'Émilie Bélanger (UQAC), de Marie-Claude Bouchard (UQAC), de Marie-Pier de Champlain (UQAC), de Yanie Chayer (UQAC), de Sara Gagné (Cégep de Jonquière), de Gabrielle Jalbert (UQAC) et de Lindsay Ouellet (UQAC). Merci à nos relectrices, Geneviève Larouche de La Maison ISA et Isabel Brochu de l'UQAC. Un merci tout spécial aux membres du Comité consultatif sur l'exploitation sexuelle au Saguenay (CCESS) qui ont contribué à la mise sur pied et au développement du projet. Nous les remercions de nous avoir accordé leur confiance, prodigué leurs avis et fait bénéficier leur expertise dans le domaine des services aux femmes ayant un vécu d'exploitation sexuelle. Les membres du comité consultatif sont :

- Carole Tremblay, Maison d'hébergement le Rivage
- Karine Côté, Université du Québec à Chicoutimi
- Josée Gagnon, Centre de femmes Le Mieux-être de Jonquière
- Véronique Gagnon, Marie-Claude Bouchard et Valérie Gobeil, Centre féminin du Saguenay

- Katie Tremblay, Maison d'hébergement La Chambrée
- Joannie Dionne et Maude Dessureault-Pelletier, Maison ISA-CALACS Saguenay

Un merci senti à Audrey Mc Lean, artiste de talent qui transmet la réalité des femmes à travers son art. Sans hésitation, elle nous a proposé ses œuvres pour la page d'accueil. Profitez de ce précieux cadeau. Finalement, merci à toute l'équipe de la Maison ISA-CALACS qui chapeaute et héberge le projet tout en soutenant l'accomplissement des objectifs.

Mise en contexte

Dans le cadre de l'appel de proposition « *Financement pour l'égalité entre les sexes au Canada* » de Condition féminine Canada, La Maison ISA, Centre d'aide et de lutte contre les agressions à caractère sexuel (CALACS) du Saguenay (Québec), a reçu un financement pour un projet d'une durée de trois ans (2017-2020). Ce projet, intitulé *Travailler localement pour mieux répondre aux besoins des femmes ayant un vécu d'exploitation sexuelle*, vise à développer des approches adaptées pour mieux répondre aux besoins multiples des femmes qui ont un vécu d'exploitation sexuelle sur le territoire de la ville de Saguenay et de la municipalité régionale de comté (MRC) du Fjord-du-Saguenay.

Les deux premiers objectifs du projet visaient à créer des partenariats et à effectuer une évaluation des besoins locaux d'intervention afin de mieux répondre aux besoins des femmes qui ont un vécu d'exploitation sexuelle. Pour ce faire, l'organisme a invité des acteurs des domaines de l'éducation, de la santé et des services sociaux, de même que des domaines judiciaires et policiers, à collaborer à l'évaluation des besoins et des ressources de leur milieu et de la région. L'organisme a aussi demandé l'opinion de quelques femmes ayant vécu des situations d'exploitation sexuelle et ayant eu recours à des services dans la région. Le présent rapport fait état de cette évaluation des besoins et des ressources. Il servira à la réalisation du troisième et du quatrième objectifs du projet, qui consiste à établir et à diffuser une cartographie des principaux services et programmes existants sur le territoire ciblé et de consolider des partenariats avec les organismes de la région pour favoriser l'adoption d'une approche multidisciplinaire et intersectorielle en réponse aux besoins multiples des femmes concernées. Le présent rapport aidera aussi à la réalisation du dernier objectif du projet, soit de développer une stratégie locale de lutte et de défense de droits visant à réduire la marginalisation des femmes victimes d'exploitation sexuelle et amener des changements de pratiques.

Présentation de l'organisme La Maison ISA-CALACS Saguenay

La Maison ISA est un organisme communautaire qui travaille à enrayer les violences sexuelles. Elle vient en aide aux femmes et adolescentes de 14 ans et plus vivant sur le territoire de Saguenay et de la MRC du Fjord. Elle offre de l'aide directe et de l'accompagnement sous différentes formes aux victimes de violences sexuelles ainsi qu'à leurs proches. Elle assure également un rôle de prévention, d'éducation et de sensibilisation face à la problématique. Finalement, elle participe et initie des activités de solidarité et de lutte et fait la promotion des rapports égalitaires entre les femmes et les hommes.

Au cours des dernières années, l'organisme a constaté que certaines femmes qui avaient un vécu en lien avec la prostitution venaient chercher de l'aide dans nos services. Comme nous avons un désir, d'aider toutes les femmes, indépendamment de leur vécu, à reprendre du pouvoir sur leur vie ainsi qu'à avoir des options les aidant à cheminer et à se réaliser, nous nous questionnons sur leurs besoins multiples et les meilleurs moyens d'intervenir auprès d'elles. Devant l'ampleur des problématiques vécues et le manque de services adaptés, les intervenantes ont réalisé l'importance des obstacles auxquels ces femmes sont confrontées pour avoir accès à des ressources qui répondent à leurs besoins. Par ailleurs, au niveau régional, il n'existe pas de concertation entre les ressources qui interviennent auprès de ces femmes, pas de trajectoire de services ni d'enlignement sur les bonnes pratiques d'intervention. De plus, la Maison ISA reconnaît l'impératif de se positionner régionalement pour dénoncer les inégalités systémiques qui perdurent faisant persister l'exploitation sexuelle à l'intérieur du continuum des violences faites aux femmes.

Partenaires

Le projet est soutenu par trois chefs de file possédant une expertise sur la question de l'exploitation sexuelle au Saguenay. Outre la chargée de projet de la Maison ISA (Joannie Dionne remplacée par Maude Dessureault-Pelletier), les cheffes de file sont madame Karine Côté, professeure-chercheuse en psychologie à l'Université du Québec à Chicoutimi et madame Carole Tremblay, directrice à la maison d'hébergement Le Rivage de La Baie. En plus de la réalisation du projet local, ces cheffes de file collaborent avec d'autres chefs de file au sein d'un réseau pancanadien, dont le Réseau d'égalité des genres Canada, voué à l'avancement de l'égalité entre les sexes au Canada et participent à l'analyse de certaines législations actuelles qui peuvent toucher la prostitution.

De même, ce projet est soutenu par le Collectif contre l'exploitation sexuelle du Saguenay (CCESS), qui occupe le rôle de comité consultatif. Ce groupement sous-régional d'organismes regroupe des membres des maisons d'hébergement le Rivage de La Baie, le Centre féminin du Saguenay et La Chambrée de Jonquière, le Centre de femmes Mieux-être de Jonquière, l'Université du Québec à Chicoutimi (UQAC), ainsi que la Maison ISA-CALACS du Saguenay.

1. Introduction

Au Québec, les industries du sexe se développent à un rythme effréné et s'étendent largement au-delà des frontières des grands centres urbains. Seulement au Québec, une estimation conservatrice établit à plus de 2 600 000 le nombre de transactions annuelles en lien avec la prostitution (Service du renseignement criminel du Québec, 2013). Ces activités lucratives sont principalement contrôlées par les réseaux criminels et les gangs de rue (Secrétariat à la condition féminine, 2016). Parallèlement, un nombre important de femmes et de filles sont dépendantes des revenus de la prostitution pour survivre, car la prostitution est souvent liée à la précarité financière, à des relations de violence et d'exploitation ainsi qu'aux inégalités entre les sexes.

Tout comme c'est le cas dans des grandes villes, il n'est pas difficile d'avoir recours à des services sexuels au Saguenay. De façon générale, la prostitution y est moins visible que dans les plus grandes villes, car la forme visible de la prostitution qu'est la prostitution de rue notamment, est peu présente au Saguenay. Cette constatation est similaire à celle observée dans d'autres régions du Québec (Côté, Bédard, Lagacé & Earls, 2016). Toutefois, certains milieux et certaines activités liées à l'industrie du sexe sont florissants dans le paysage régional : bars de danseuses nues, annonces d'escortes et de massages érotiques et, dernièrement, tournages de films pornographiques dans certains bars de nos arrondissements.

Une industrie si prospère amène l'exploitation sexuelle d'un nombre important de femmes pour répondre à la demande du "marché" et des clients. Toutefois, les connaissances actuelles sur les femmes ayant un vécu en lien avec la prostitution nous indiquent qu'elles présentent souvent des besoins importants liés aux nombreux enjeux soulevés par leurs activités prostitutionnelles: besoins liés aux violences vécues, aux problèmes de consommation et de santé psychologique et physique, aux problèmes d'argent et d'employabilité, aux problèmes de logement, aux difficultés juridiques et sociales, etc.

Dans ce contexte de grande précarité et de marginalisation vécu par les femmes qui offrent des services sexuels, il importe de se questionner sur trois aspects : 1) les ressources de notre région sont-elles adéquates et les intervenants se sentent-ils outillés pour répondre aux besoins de ces personnes ? ; 2) qu'en pensent les femmes ayant un vécu dans la prostitution ?; et 3) que nous recommandent les organismes des autres régions qui possèdent une spécialisation sur cette question ? Les pages du rapport qui suivent devraient nous éclairer sur ces questions et, au final, proposer des recommandations concrètes afin de mieux répondre aux besoins des femmes victimes de la prostitution au Saguenay.

1.1. Définitions

Il a été reconnu dans la Stratégie gouvernementale québécoise pour prévenir et contrer les violences sexuelles, 2016-2021, (Secrétariat à la condition féminine, 2016), que l'exploitation sexuelle ne peut être tolérée dans une société qui défend les valeurs de justice et d'égalité entre les femmes et les hommes. De plus, le gouvernement reconnaît que l'exploitation sexuelle est une forme d'abus de pouvoir, une problématique qui s'inscrit dans le continuum de la violence faite aux femmes, fondée sur les inégalités systémiques entre les sexes qui perdurent dans notre société.

La Concertation des luttes contre l'exploitation sexuelle (CLES, 2014), définit l'exploitation sexuelle comme étant : « Une pratique par laquelle une ou des personnes obtiennent une gratification sexuelle, un gain financier, ou un avancement quelconque en abusant de la sexualité d'une autre personne ou d'un groupe de personne».

La prostitution est généralement définie comme un échange de services sexuels contre rétribution (*Code criminel du Canada*, article 286,1). Cette rétribution est habituellement de l'argent, mais elle peut prendre d'autres formes, comme de la drogue, un endroit où dormir, un service rendu, un repas, un transport, des vêtements, un loyer, etc.

Depuis l'adoption du projet de loi C-36 en 2014, le *Code criminel* canadien considère désormais la prostitution entre adultes comme une forme d'exploitation sexuelle et criminalise maintenant l'achat de services sexuels. La prostitution devient donc *de facto* illégale au Canada. La prostitution de personnes mineures (moins de 18 ans) a toujours été considérée comme de l'exploitation sexuelle, et elle est illégale au Canada (*Code criminel du Canada*, article 153).

Plusieurs termes ou expressions peuvent être utilisés pour parler de prostitution. Dans la littérature scientifique comme dans les milieux d'intervention, les termes suivants sont souvent utilisés : prostitution, travail du sexe, commerce du sexe, industrie du sexe, sexe transactionnel, sexe/prostitution de survie, services d'escorte, massages érotiques, danses érotiques avec extras, services sexuels, échanges sexuels, traite à des fins d'exploitation sexuelle, système prostitutionnel, etc. (CLES, 2015; Côté et al., 2016; Lanctôt et al., 2018; McMillan, Worth & Rawstorne, 2018, Ricci, Kurtzman et Roy., 2012, Conseil du statut de la femme, 2012, Poulin, 2004)

Le choix d'utiliser ou de privilégier certains termes ou expressions pour parler de la prostitution peut refléter les positions idéologiques qu'une personne ou qu'un groupe de personnes adoptent par rapport à la prostitution. Par exemple, le terme « travailleuse du sexe », utilisé depuis les années 1990 par certains groupes, suggère que la prostitution est un travail découlant d'activités consentantes entre adultes, et que la prostitution est un

choix. Pour d'autres, ce terme occulte les réalités pénibles vécues par les femmes dans la prostitution et les conditions sociales oppressantes menant les femmes à vendre leur corps contre de l'argent ou à être vendues comme une marchandise (Conseil du statut de la femme, 2012). De même, certains termes peuvent porter une connotation négative. Par exemple, une femme peut échanger du sexe pour un service ou faire des massages érotiques tout en refusant de s'identifier comme « prostituée », une expression perçue comme stigmatisante.

Aux fins du présent projet sur l'évaluation des besoins et des ressources, nous avons utilisé le terme ou l'expression « services sexuels » dans les communications avec les partenaires et dans les questionnaires utilisés. Ce terme est privilégié par le *Code criminel canadien* et par plusieurs auteurs (p.ex., Côté et al., 2016; Conseil du statut de la femme, 2012). Il permet d'inclure les diverses formes que peuvent prendre les services sexuels tout en revêtant un caractère neutre et en évitant de polariser le débat pour les divers milieux et répondants qui ont participé au projet.

Enfin, pour la fluidité de l'écriture, nous utilisons de façon interchangeable les termes services sexuels, prostitution, industrie du sexe et femmes ayant un vécu dans la prostitution ou dans l'échange de services sexuels. Toutefois, lors de l'utilisation de citation ou d'exemples tirés des propos des participants, nous avons conservé les termes employés par nos partenaires (prostitution, exploitation sexuelle, services sexuels et travailleuse du sexe) pour refléter fidèlement les propos des répondants sans distinction idéologique.

1.2. Données sur la prostitution : la réalité et les besoins des femmes

Plusieurs études internationales et canadiennes démontrent que les femmes dans la prostitution ont des besoins multiples qui découlent à la fois de leurs antécédents de vie et de leur réalité dans le milieu de la prostitution (CLES, 2014; Conseil du statut de la femme, 2012; Conseil permanent de la jeunesse, 2004a). Des résultats semblables ont été obtenus dans trois études récentes réalisées au Québec. L'étude de la CLES (2014) a étudié les divers besoins de 109 femmes de 14 ans et plus qui avaient déjà pensé à quitter l'industrie du sexe ou qui l'avaient déjà quittée. Ce choix a *de facto* écarté les femmes qui ne souhaitaient pas quitter l'industrie du sexe. Les femmes rencontrées provenaient de six grandes régions du Québec soit l'Abitibi (n=9), la Capitale nationale (n=1), l'Estrie (n=24), Montréal (n=67), l'Outaouais (n=6) et le Saguenay Lac-Saint-Jean (n=2). Les besoins étudiés étaient : les besoins de base, les besoins en matière de santé physique et mentale, de sociabilité, en employabilité, en matière d'hébergement et de logement, en accompagnement, en matière juridique, et de protection contre les violences, sans compter les besoins spécifiques des femmes autochtones, ceux de ressources spécifiques

et de ressources gratuites. L'étude de Côté et al. (2016) est une étude comparative réalisée auprès de 133 femmes (103 qui offraient des services sexuels et 30 qui n'en n'ont jamais offert). Cette étude visait notamment à mieux connaître la réalité et les divers besoins des femmes qui offrent des services sexuels au Bas-Saint-Laurent et l'environnement dans lequel les dits services sont offerts. La grande majorité de leur échantillon de femmes offrant des services sexuels provenait de différentes régions du Québec et ces services ont été offerts dans plusieurs villes et régions du Québec. Les principaux besoins étudiés étaient : les besoins psychologiques, sociaux et sexuels, en alimentation, en hébergement et habitation, les nécessités en matière financière et en employabilité, en sociabilité et en ressources. L'étude de Lanctôt et al. (2016), se déclinant en trois volets (recension, quantitatif et qualitatif) a été réalisée auprès : a) de 125 adolescentes placées en centre de réadaptation et provenant de diverses régions urbaines du Québec; b) de 20 femmes adultes impliquées ou ayant été impliquées dans la prostitution dans différentes villes (Montréal (n=10), Québec (n=5), Gatineau (n=4) et Trois-Rivières (n=1)) et ; c) de 21 intervenantes qui œuvrent auprès de femmes en situation de prostitution à travers la province (Montréal (n=8), Québec (n=4), Gatineau (n=3), Laval (n=2), Trois-Rivières(n=2), et Sherbrooke (n=2)). Cette étude visait à cerner les conséquences de la prostitution chez les filles et des femmes sur les plans socio-économique, psychologique, relationnel, social et comportemental, ainsi que les pratiques qui visent le désistement de la prostitution pour ses victimes.

Les différents besoins identifiés dans la littérature peuvent se regrouper en huit (8) grandes catégories: 1) les besoins d'employabilité et de soutien à la recherche d'emploi; 2) les besoins d'éducation et de formation; 3) les besoins d'aide matérielle et financière; 4) les besoins en accompagnement et en consultation 5) les besoins en services médicaux; 6) les besoins en matière de logement; 7) les besoins en matière de communautaire et de sociabilité; et enfin, 8) les besoins en matière juridique et de protection. Voici une recension des besoins identifiés dans les études susmentionnées.

1.2.1. Besoins d'employabilité et de soutien à la préparation à la recherche d'emploi

La CLES (2014) indique que 91% des femmes rencontrées dans leur étude ont des besoins en matière d'employabilité. Le manque de confiance en soi, l'absence de formation, le manque d'expérience (trous dans le C.V.), la discrimination et le salaire moindre que dans la prostitution sont des facteurs de découragement dans les tentatives de ces femmes d'insertion à l'emploi (CLES, 2014). Par ailleurs, le manque d'expérience à l'emploi cumulé avec des difficultés à garder un emploi en lien avec des problèmes de santé physique, mentale ou de toxicomanie, la difficulté à se relever de leur vécu dans l'industrie du sexe, l'impression de ne pas avoir la force de travailler et la crainte d'être

reconnue par d'anciens clients sont aussi des éléments ayant une influence sur leurs démarches d'employabilité (CLES, 2014). Dans ces conditions, il importe de souligner que pour ces femmes, les préalables avant l'insertion à l'emploi passent par l'accès à un logement stable, un traitement en désintoxication le cas échéant, une thérapie et une reprise de la confiance en soi. (CLES, 2014). Offrir un programme de pré-employabilité, des expériences de travail, et d'aide à la recherche et au placement à l'emploi (CLES, 2014; Côté et al., 2016) sont des enjeux majeurs soulignés dans la littérature pour assurer aux femmes qui souhaitent quitter le milieu de la prostitution une sécurité financière, des compétences, une estime personnelle et professionnelle leur permettant de faire la transition entre l'industrie du sexe et le marché de l'emploi.

1.2.2. Besoins d'éducation et de formation

Plus du tiers des femmes qui offrent des services sexuels (32%) n'ont pas de diplôme d'étude secondaire ni de certificat d'école de métier, ce qui est un obstacle majeur à leur employabilité (Côté et al., 2016). La littérature souligne que ces femmes ont des besoins d'éducation et de formation, sous forme, par exemple, d'ateliers de formation, de soutien au retour aux études ou dans le développement d'un projet de vie.

1.2.3. Besoins d'aide matérielle et financière

Les ressources pécuniaires sont les besoins identifiés par la plus forte majorité de femmes vis-à-vis de tous les autres besoins mentionnés dans les recherches (96%) (CLES, 2014). En effet, les activités prostitutionnelles visent en majorité à subvenir à leur besoin de base et/ou à leurs problèmes de toxicomanie (CLES, 2014). D'autre part, les femmes dans la prostitution éprouvent des difficultés à se procurer des vêtements, à faire leur épicerie et à se payer des loisirs (CLES, 2014). Elles accumulent aussi des dettes envers différentes instances : vendeurs de drogues, proches, impôts, usuriers, services publics et établissement scolaire (CLES, 2014). Plus de la moitié des femmes mentionnent ne pas être en mesure de mettre de l'argent de côté pour le futur (Côté et al., 2016). Fait important : l'argent est la raison principale pour laquelle ces femmes restent dans la prostitution plutôt que de quitter le milieu (Côté et al. 2016).

1.2.4. Besoins en accompagnement et en consultation

a. Santé mentale

De nombreuses conséquences de la prostitution sur la santé psychologique sont documentées dans l'étude de Lanctôt et al. (2016) : conditions de vie dégradantes, consommation problématique de substances, victimisation psychologique, physique et sexuelle, détresse psychologique, symptômes de stress post-traumatique, stigmatisation,

image de soi dévaluée et identité personnelle altérée. Ceci sans compter le bagage historique et les antécédents de vie difficile de ces femmes. L'étude de Côté et al. (2016) démontre qu'elles sont significativement plus nombreuses que les femmes de la population en général à avoir vécu des abus intrafamiliaux (55% vs 30%), à avoir été placées en dehors du milieu familial (29% vs 3%), à avoir fait des fugues à l'adolescence (31% vs 7%) et à avoir fait des tentatives de suicide (33% vs 10%) dans leur parcours de vie (Côté et al. 2016). Pas étonnant alors que la CLÉS (2014) a recensé que 92% des femmes dans l'industrie du sexe rapportent avoir des besoins en matière de santé physique ou psychologique.

Les besoins en matière de santé mentale sont nombreux et divers alors que 69,4% des femmes ayant un vécu prostitutionnel ont nommé avoir des enjeux à ce sujet (CLES, 2014). Les symptômes les plus marqués sont le sentiment de peur et d'insécurité, la méfiance et l'état d'alerte constant (Lanctôt et al., 2016). Sur le plan psychologique, les recherches démontrent qu'une approche considérant le Trouble de stress post-traumatique (TSPT : Trouble de stress post-traumatique), la reconstruction, l'histoire de vie, la mobilisation, le changement, le rétablissement et la réintégration sociale (Lanctôt et al., 2016) sont des pistes d'actions à considérer. En effet, les victimes indiquent avoir besoin de se réapproprier leur corps et de se défaire des violences subites dans l'industrie du sexe (CLES, 2014). Par ailleurs, les femmes qui sont sorties de la prostitution sont plus nombreuses que les femmes encore actives dans l'industrie à présenter des besoins pour traiter des TSTP (52,6% vs 38,5%) et des besoins de thérapie (54,4% vs 48,9%) (CLES, 2014). Le TSTP se présente lorsqu'une personne a vécu un événement durant lequel elle a perçu que son intégrité a été grandement menacée. Ce syndrome, peut se présenter à rebours et peut provoquer chez la victime des peurs paniques, des cauchemars, de l'enurésie, des troubles de panique, d'anxiété chronique et d'insomnie qui perdurent dans le temps et ont besoin d'une prise en charge professionnelle spécifique.

À cet effet, les conséquences des violences subies dans l'industrie du sexe assaillent souvent les femmes après leur sortie de ce milieu, car bouleversées, elles prennent alors conscience de toutes les violences vécues (CLES, 2014). Certains mécanismes de défense (minimisation, blâme) mis en place pour «survivre» à la prostitution sont susceptibles d'engendrer un refoulement qui s'effondre lors de la sortie de l'industrie (Lanctôt et al., 2016). Les sentiments de dégradation, de perte d'identité et de honte qui persistent même après leur sortie de la prostitution sont liés à la transgression de frontières personnelles (Lanctôt et al., 2016). Travailler avec ces femmes pour identifier leurs limites personnelles et déconstruire certaines rationalisations internalisées sur leurs valeurs pourrait favoriser leur capacité à faire des choix libres et éclairés (Lanctôt et al., 2016).

b. Accompagnement

La majorité des femmes interrogées dans les études sur le sujet ont démontré leur intérêt à quitter l'industrie du sexe (80,9%) tout en soulignant que la démarche n'est pas évidente (CLÉS, 2014, Côté et al., 2016). Souvent, plusieurs tentatives de sortie de la prostitution sont nécessaires alors que des défis se présentent au niveau de l'argent, des compétences professionnelles pour le retour au travail, des problèmes de dépendance,, des difficultés psychologiques ou physiques, des problèmes de logement, de stigmatisation, etc. (CLÉS, 2014) En fait, près de la moitié des femmes rencontrées (48%) ne connaissent pas les ressources pour les aider lorsqu'elles sont dans la prostitution, alors que 82% des femmes ne connaissent pas les ressources qui peuvent les aider à quitter l'industrie du sexe (CLÉS, 2014).

Selon la CLÉS (2014), 83% des femmes concernées ont dit avoir le besoin d'être accompagnées dans leurs démarches auprès des institutions, d'être guidées afin de mieux cerner leurs besoins, d'être soutenues dans le processus de sortie de prostitution et de guérison. Fait à noter, les femmes autochtones sont nombreuses à mentionner leur besoin de soutien spirituel (73,3%). Développer des modèles de services et de référencement qui permettraient d'allier différentes ressources (régionales?), tenir compte de la volonté propre des femmes, et continuer à faire connaître les services disponibles pour aider ces femmes semblent des approches intéressantes à envisager (CLÉS, 2014, Côté et al., 2016). En dernier lieu, renforcer les relations entre les organismes d'un même territoire (région?) pour favoriser les référencements et les partenariats est une nécessité identifiée dans les travaux consultés (Côté et al. 2016).

c. Toxicomanie

D'autre part, 91,6% des femmes ayant un vécu dans l'industrie du sexe disent vivre ou avoir vécu des problèmes de toxicomanie intimement liés, à forte proportion, avec leurs activités prostitutionnelles (CLÉS, 2014). Ces chiffres sont très similaires à ceux obtenus par Côté et al. (2016). Près de la moitié (48,1%) de ces femmes souhaitent recevoir des services à ce sujet (CLÉS, 2014) et les recherches soulignent l'importance de développer des services et du support dans la gestion des dépendances (CLÉS, 2014 ; Côté et al. 2016). Du point de vue de l'intervention, les femmes souhaitent pouvoir aborder leurs problèmes de dépendance et de prostitution simultanément, alors que la plupart des ressources existantes présentement se spécialisent dans l'un ou l'autre de ces domaines (CLÉS, 2014).

Par ailleurs, Lanctôt et al. (2016) précisent que l'intervention auprès d'une femme qui se prostitue pour financer sa consommation de drogue doit être différente de l'intervention auprès d'une femme qui consomme pour mieux faire face aux conséquences de ses activités prostitutionnelles.

1.2.5. Besoins en services médicaux

Les auteures dans la littérature identifient plusieurs besoins en matière de services médicaux et précisent plusieurs problèmes de santé vécus par les femmes dans la prostitution ou celles qui sont sorties.

Les besoins en santé physique se déclinent chez 66,3% des femmes dans l'industrie du sexe. La CLÉ (2014) recense plusieurs problèmes de santé physique spécifiques: cancer (du col de l'utérus, poumon, sein, etc.), kystes ovariens, endométriose, cirrhose, douleurs musculaires, arthrite, hyperglycémie, incontinence, haute pression, septicémie, problèmes de vision, problèmes d'ouïe, anémie, épilepsie, insomnie, problèmes pulmonaires, asthme, fibromyalgie, blessures résultant de violences, problèmes dentaires, problèmes cardiaques, fausse couche, avortements, etc.; infections transmises sexuellement par le sang (ITSS) : hépatite C, herpès, tests de VIH et autres ITSS, etc.;

Selon la CLE (2014), les besoins médicaux en matière de santé mentale sont présents chez 69,4 % des femmes interrogées: dépression, anxiété, trouble de stress post-traumatique (TSPT), crises d'angoisse, anorexie, boulimie, stress, paranoïa, peur, trouble panique, schizophrénie, trouble de personnalité borderline, psychose, trouble bipolaire, problèmes sexuels, hyperactivité, trouble obsessionnel-compulsif, automutilation, tentatives de suicide, etc.

Enfin, les besoins de services médicaux en matière de dépendance et de sevrage sont présents chez 76,5% des femmes concernées (CLES, 2014) pour les dépendances à l'héroïne, la freebase, le crack, la cocaïne, le cannabis, l'alcool, les médicaments et le speed.

1.2.6. Besoins en matière de logement

Les problèmes d'hébergement sont répandus alors que 87 % des femmes dans l'industrie du sexe (100% des femmes autochtones) ont indiqué avoir des besoins à ce sujet (CLES, 2014) et que plus de 30% ont déjà vécu des problèmes d'itinérance (CLES, 2014; Côté et al. 2016). L'accès à un logement sécuritaire et à des allocations pour payer le loyer est aussi au centre des préoccupations des femmes (CLES, 2014).

Par ailleurs, les recherches indiquent l'importance de fournir divers types de service en matière d'hébergement aux femmes dans la prostitution et sur le chemin de la sortie: lit de crise, hébergement temporaire d'urgence ou hébergement temporaire de répit, logement transitoire, logement permanent ou aide à la relocalisation (CLES, 2014; Côté et al. 2016). Une stratégie intéressante consisterait à développer des services d'hébergement spécialisés pour celles-ci lorsque c'est possible (Côté et al. 2016), ou,

sinon, publiciser que les ressources d'hébergement pour femmes en difficulté s'adressent aussi aux femmes dans la prostitution.

1.2.7. Besoins communautaires et de sociabilité

L'effritement des relations interpersonnelles est bien documenté chez les personnes dans la prostitution (Lanctôt et al. 2016). Ces femmes sont significativement plus nombreuses que la population en général à ne pas avoir d'ami(e)s en dehors de leur «travail» (20% vs 4%) (Côté et al. 2016) et /ou à avoir un réseau de soutien très limité (Lanctôt et al. 2016). Leurs relations interpersonnelles tendent à se caractériser par un attachement instable, la peur de l'abandon, la méfiance, le sentiment de ne pas mériter d'amour et par la soumission (Lanctôt et al. 2016). D'un autre côté, la CLES (2014) rapporte que 92% des femmes rencontrées ont besoin de sortir de l'isolement et de la solitude induite par la stigmatisation et la marginalisation liées à leurs activités prostitutionnelles. Briser l'isolement est central pour celles qui sont à la reconquête de leur intégrité. Elles disent avoir besoin d'espace pour dialoguer avec d'autres femmes aux vécus semblables et avoir besoin d'un accompagnement empathique et respectueux. Selon Lanctôt et al. (2016), il est important d'encourager les proches à être des acteurs de soutien et de changement en maintenant les liens avec ces femmes, d'accepter de les écouter et d'apporter une aide tangible.

1.2.8. Besoins juridiques et de protection

La prévalence de la violence chez les femmes offrant ou ayant un offert des services sexuels est importante (Lanctôt et al. 2016). En effet, selon les études, entre 70% et 90% des femmes qui offrent des services sexuels ont signifié avoir déjà vécu de la violence dans leur vie (CLES, 2014 ; Côté et al. 2016). Pendant leurs activités prostitutionnelles, la majorité des femmes ont indiqué avoir vécu de la violence de la part des différents acteurs du système prostitutionnel : clients, proxénètes et vendeurs de drogues. Les femmes autochtones qui vivent avec les traces du passé colonialiste et raciste sont encore plus exposées à la violence de ces personnes (CLES, 2014). Selon la CLES (2014), voici en chiffre, les proportions des femmes de la majorité et des femmes autochtones ayant vécu les différents types de violence :

- 83% (94% chez les femmes autochtones) ont signifié avoir vécu de la violence physique;
- 71% (75% chez les femmes autochtones) ont signifié avoir vécu de la violence sexuelle;
- 79% (81% chez les femmes autochtones) ont signifié avoir vécu de la violence psychologique;

- 72% (75% chez les femmes autochtones) ont signifié avoir vécu de la violence conjugale.

À cet effet, 63% des femmes (85% des femmes autochtones) dans l'industrie du sexe relatent le besoin de se protéger contre les violences des clients et des proxénètes ; elles ne se sentent pas en sécurité dans la rue (CLES, 2014). Selon Côté et al. (2016), seulement 16 % des femmes ayant vécu de la violence pendant leurs activités dans la prostitution ont rapporté ces violences aux autorités compétentes.

a. Service d'information sur les lois

Les études recommandent d'offrir de l'information, du support et de l'accompagnement vers les autorités juridiques pour les femmes dans la prostitution qui ont vécu de la violence dans le cadre de leurs activités prostitutionnelles (Côté et al. 2016). Par ailleurs, certaines initiatives de référencement direct vers les organismes d'aide juridique pour femmes dans la prostitution pourraient être envisagées lorsqu'une femme est arrêtée ou rencontrée par la police dans le cadre d'un signalement pour une situation de violence (Côté et al., 2016).

b. Droit et application des lois

Les besoins d'ordre juridique préoccupaient 79 % des femmes rencontrées par la CLES en 2014. Elles affirment avoir besoin d'être défendues lorsqu'elles rencontrent des difficultés avec les forces de l'ordre et le système judiciaire, et d'être accompagnées dans leurs démarches judiciaires et leur demande de pardon. Elles se disent victimes de profilage et de harcèlement des services policiers. Elles estiment que les amendes reçues maintiennent l'industrie du sexe et compromettent leur sécurité. Elles aimeraient plutôt que les services de police se préoccupent de leur sécurité, de leur protection et leur offre des ressources d'aide au besoin (CLES, 2014). Certains enjeux de confiance demeurent à l'endroit des forces de l'ordre et devront trouver une réponse cohérente dans la formation et la sensibilisation du personnel policier et juridique (CLES, 2014). À cet effet, il serait indiqué de former et de sensibiliser ces intervenants de première ligne à la réalité des femmes dans la prostitution pour diminuer la stigmatisation vécue lors de l'accès à ces services.

1.3. Objectifs de l'étude

Les objectifs de la présente étude ont été développés dans le but d'évaluer les besoins locaux d'intervention pour mieux répondre aux besoins multiples des femmes ayant un vécu d'exploitation sexuelle. Les objectifs généraux et spécifiques sont les suivants :

1.3.1. Objectifs généraux et spécifiques

- Fournir une évaluation des besoins locaux d'intervention en identifiant :
 - les besoins des acteurs institutionnels et communautaires de la région du Saguenay-Lac-Saint-Jean;
 - l'opinion des femmes ayant un vécu dans la prostitution ;
 - des organismes hors région ayant développé des services pour ces femmes afin de tirer profit de leur expertise et les consulter.
- Développer des recommandations des meilleures pratiques pour mieux répondre aux besoins des femmes ayant un vécu dans la prostitution :
 - identifier les solutions nécessaires aux changements de pratiques organisationnelles.
- Permettre aux acteurs-clés de cerner les lacunes et priorités en lien avec la prostitution des femmes dans la région du Saguenay-Lac-Saint-Jean,
 - en soumettant aux acteurs-clés les recommandations de l'évaluation des besoins locaux;
 - en développant une stratégie afin de mieux répondre aux besoins des femmes concernées et d'améliorer leur situation;
 - en permettant aux acteurs-clés d'identifier le rôle qu'ils pourraient jouer pour permettre une meilleure réponse aux besoins de ces femmes.

2. Méthodologie

2.1. Participants

Au total, trois groupes de participants ont été sollicités pour participer à la présente étude : des intervenants provenant d'organismes du Saguenay, des femmes qui ont recours à des services d'organismes du Saguenay, et des intervenants provenant d'organismes du Québec à l'extérieur du Saguenay.

2.1.1. Intervenants provenant d'organismes du Saguenay

Dans la première étape du projet, la Maison ISA a créé des partenariats avec les organismes de la région du Saguenay. Une présentation du projet (activités, objectifs et résultats attendus) a été réalisée dans sept Tables de concertations du territoire du Saguenay. Au total, 78 intervenant(e)s ont été rejoints et ont ainsi pu être informés du projet. Nous avons par la suite communiqué individuellement avec la direction ou le (la) responsable de 47 organismes qui sont susceptibles d'offrir des services d'aide aux femmes objets de l'étude, afin de savoir s'ils acceptaient qu'un intervenant de leur organisme puisse nous rencontrer lors d'une entrevue semi-structurée d'une durée de 60 minutes. De ce nombre, 41 organismes différents ont accepté d'être rencontrés.

Nous avons donc rencontré individuellement un intervenant de chacun de ces 41 organismes. Tous les intervenants rencontrés travaillent ou sont susceptibles de travailler auprès de femmes objets de cette étude.

Les rencontres individuelles ont eu lieu dans un endroit public (p.ex., café, local de l'organisme), lieu déterminé conjointement par l'intervenant et le membre de l'équipe de recherche. Lors de cette rencontre, nous avons administré plusieurs questionnaires par le biais d'une entrevue semi-structurée, afin d'évaluer, notamment, leurs services, leur clientèle, leurs besoins, etc. Le contenu de cette entrevue est décrit en détail plus bas. Les entrevues ont été réalisées par une cheffe de file de la Maison ISA, la cheffe de file de l'UQAC et huit assistants de recherche et étudiants en psychologie à l'UQAC et en travail social au Cégep de Jonquière (sous la supervision des deux cheffes de file).

2.1.2. Femmes ayant recours à des services d'organismes de la région

Au terme de notre rencontre avec les intervenants des organismes de la région, nous les avons sollicités afin qu'ils nous réfèrent des femmes ayant un vécu en lien avec la prostitution pour leur proposer de répondre à un questionnaire. Une indemnisation de 30\$ a été proposée aux femmes en échange de leur participation à la recherche. Trois femmes ayant un vécu dans la prostitution ont démontré leur intérêt à participer à l'étude.

Elles ont accepté de répondre à un questionnaire d'une durée d'environ 1h30. Elles ont partagé leur expérience dans les services d'aide, rapporté leur perception des pratiques qui devraient être développées pour mieux répondre à leurs besoins ainsi que leurs recommandations pour le développement de services.

2.1.3. Intervenants provenant d'organismes à l'extérieur du Saguenay

Enfin, 13 organismes à l'extérieur de la région du Saguenay qui offrent des services aux victimes de la prostitution ont également été sollicités afin de répondre, par écrit, à un court questionnaire (environ 30 minutes à remplir) sur, notamment, leurs services, leurs pratiques, et leurs recommandations pour notre région, etc. Le contenu de ce questionnaire est décrit en détail plus loin. Ils ont tous accepté que nous leur fassions parvenir notre questionnaire par courriel. Au total, huit intervenants de ces organismes ont répondu à notre demande et nous ont fait parvenir leur questionnaire écrit complété.

2.2. Variable et mesures

Trois instruments de mesure ont été développés pour recueillir les données de la présente étude : 1) un protocole d'entrevue semi-structurée pour les intervenants provenant d'organismes du Saguenay; 2) un protocole d'entrevue semi-structurée pour les femmes objets de l'étude et ayant recours aux services d'organismes de la région; et 3) un questionnaire pour les intervenants provenant des organismes à l'extérieur du Saguenay.

2.2.1. Protocole d'entrevue semi-structurée pour les intervenants provenant d'organismes du Saguenay

Tel que mentionné plus haut, nous avons rencontré de façon individuelle les 41 intervenants de la région. Lors de cette rencontre, nous avons administré plusieurs questionnaires par le biais d'une entrevue semi-structurée. Cette entrevue est composée de plusieurs sections. Ces sections de même que les informations recueillies sont présentées ci-dessous :

a. Informations biodémographiques

Ce questionnaire est composé de 6 questions provenant de Côté & Earls (2003) et recueillant des informations sur le genre/sexe, l'âge, le dernier niveau de scolarité complété, la situation actuelle (p. ex., étudiant à temps plein, étudiant à temps partiel, travail à temps plein, travail à temps partiel, etc.) et l'origine ethnique.

b. Informations sur l'organisme et l'institution

Ce questionnaire est composé de 5 questions qui ont été adaptées de La CLES (2014) et qui recueillent, outre le nom officiel de l'organisme, des informations sur le type d'organisme (c.-à-d., communautaire, institutionnel, para-gouvernemental, autre), la ville où se situe l'organisme, la clientèle desservie et le genre/sexe de leur clientèle. Noter qu'à des fins pratiques, l'information recueillie relativement au genre/sexe de la clientèle desservie a été traitée dans la section suivante sur les informations générales sur les clientèles desservies.

c. Informations générales sur les clientèles desservies par l'organisme/institution et l'intersectionnalité

Ce questionnaire a été développé aux fins de la présente étude par Dionne, Côté et Tremblay (2017). Il contient sept questions afin de connaître plus en détail les clientèles pouvant être desservies par l'organisme ou l'institution. Certaines questions portent sur les critères généraux d'admissibilité et les critères d'exclusion. D'autres questions portent

sur l'accessibilité des locaux aux personnes vivant, par exemple, un handicap physique. Certaines questions visent à savoir si l'organisme ou l'institution offre des services aux personnes transgenres et aux personnes queers et s'il est en mesure d'offrir des services dans une autre langue que le français. Une question vise aussi à savoir si l'organisme a des intervenants qui proviennent de minorités visibles ou qui sont des personnes autochtones. Enfin, la dernière question vise à savoir si les bénéficiaires de leurs services peuvent choisir un intervenant du sexe de leur choix.

d. Opinions des intervenants sur divers aspects de la prostitution

Les études antérieures ainsi que notre expérience de travail et de collaboration avec différents organismes démontrent que les opinions à l'égard de la prostitution peuvent varier grandement d'un organisme à l'autre et, à l'intérieur d'une même organisation, d'un intervenant à l'autre. L'un des objectifs du présent projet était de créer une approche de partenariat entre les différents organismes présents dans la région du Saguenay, et ce, peu importe leurs opinions ou leurs positions idéologiques sur la prostitution. Il s'avérait donc important de connaître l'opinion des intervenants sur certaines questions, comme les raisons d'être et la légalisation de la prostitution. Nous sommes conscients que la position de l'intervenant ne reflète pas nécessairement la position ou l'opinion de l'organisme qu'il représente ou des autres intervenants de l'organisme, mais il nous permet quand même de nous familiariser avec les différentes opinions et positions qui sont présentes dans notre région. Ces informations nous seront utiles pour émettre des recommandations adéquates lors de la création des corridors de services, qui tiennent compte de la diversité dans les opinions. Nous nous sommes intéressés à l'opinion des intervenants sur 3 éléments.

- Position quant à la justification de la prostitution**

La position des intervenants à l'égard de la justification de la prostitution a été évaluée par une question de type Likert en 10 points de Cao et al. (Cao & Stack, 2010; Cao & Maguire, 2013) qui demandait si, selon eux, la prostitution était justifiée (1=jamais justifiée à 10=toujours justifiée).

- Position quant à la légalisation de la prostitution**

La position des intervenants à l'égard de la légalisation de la prostitution a également été évaluée par une question de type Likert en 5 points de Côté & Earls (2003; Côté et al. 2016) et qui leur demandait s'ils sont pour ou contre la légalisation de la prostitution (1=totalement contre à 5=totalement pour).

e. Attitudes envers la prostitution et les prostitué(e)s

Les attitudes envers la prostitution et les prostitué(e)s ont été mesurées à l'aide de la version française (Dallaire, 2017) de *l'Attitudes toward prostitutes and prostitution scale* (APPS) de Levin et Peled (2011). Ce questionnaire est composé de 29 items évaluant les attitudes envers les prostitué(e)s (13 items) et les attitudes envers la prostitution (16 items ; Levin & Peled, 2011). Cet instrument permet d'évaluer la perception de l'individu concernant la prostitution et les prostitué(e)s en déterminant s'il s'agit d'une norme ou d'une déviance sociale et s'il s'agit d'un choix ou d'une victimisation. Chaque item est coté sur une échelle Likert en 5 points (1=totalement en désaccord à 5=totalement d'accord). Dans la présente étude, le score global et le score obtenu aux 4 sous-échelles sont utilisés.

f. Types de services offerts par l'organisme/institution en fonction des principaux besoins identifiés dans la littérature

Ce questionnaire a été développé aux fins de la présente étude par Dionne, Côté et Tremblay (2017). Il vise à connaître les types de services offerts par les organismes. Le questionnaire est composé de trois questions. La première question présente une liste de 80 services, regroupés en 9 grandes catégories de services. Chaque catégorie de services correspond à une catégorie de besoins identifiés dans la littérature auprès des femmes prostituées. Nous avons demandé aux intervenants si leur organisme offrait ou pouvait offrir ces services. Pour chaque catégorie de services, les intervenants avaient l'opportunité d'ajouter des types de services, en plus de ceux que nous avions répertoriés sous la rubrique services autres.

1. Besoins d'employabilité et de soutien à la préparation à la recherche d'emploi (5 types de services + services autres; p.ex., activité d'aide au placement en emploi)
2. Besoins d'éducation et de formation (9 types de services + services autres; p.ex., formation professionnelle, poste informatique libre-service)
3. Besoins d'aide matérielle et financière (12 types de services + services autres; p.ex., atelier sur le budget, épicerie communautaire)
4. Besoins en accompagnement et en consultation (16 types de services + services autres; p.ex., intervention téléphonique, aide à la rédaction de formulaire, soutien rechute)
5. Besoins en services médicaux (15 types de services + services autres; p.ex., médecine générale, test de dépistage, distribution de matériel de prévention)
6. Besoins en matière de logement (3 types de services; p.ex., halte-répit, hébergement)

7. Besoins communautaires et de sociabilité (7 types de services + services autres; p.ex., joujouthèque, jardin communautaire)
8. Besoins juridiques et de protection, divisés en deux sous-catégories : a) service d'information sur les lois (3 types de services + services autres; p.ex., information sur les types de recours et le déroulement des instances administratives et judiciaires); et b) droit et application des lois (11 types de services + services autres; p.ex., droit de la Jeunesse, droit de l'Immigration).

Deux autres questions ont été posées pour savoir s'il existe des spécificités dans les services qu'ils offrent lorsqu'ils savent qu'une femme a un vécu dans la prostitution et si certaines activités offertes sont non-mixtes. Le cas échéant, nous leur demandions de préciser le contexte.

g. Informations spécifiques sur les services offerts aux femmes qui offrent ou ont déjà offert des services sexuels

Ce questionnaire a été créé aux fins de la présente étude par Dionne, Côté et Tremblay (2017), les questions 7 et 8 ont été adaptées de la CLES (2014). Il est composé de 8 questions qui permettent de recueillir des informations sur, par exemple, le nombre de femmes qui, durant les quatre dernières années, ont fréquenté leur organisme et qui ont déjà offert des services sexuels (danse nue, prostitution, massage érotique, escorte, « passe rapide » échange contre drogue, etc.) et sur les façons dont l'intervenant a su que ces personnes offraient ou avaient déjà offert des services sexuels (p.ex., la question est posée pour l'admission dans les services, je lui ai demandée). D'autres questions portent sur le sentiment de compétence et le niveau d'aisance de l'intervenant à parler avec ces femmes de leur vécu dans la prostitution / services sexuels. Enfin, certaines questions visent à connaître les différents thèmes qui sont principalement abordés lorsque l'intervenant ou ses collègues rencontrent les femmes en question. Pour ce faire, nous avons créé une liste de 18 thèmes (p.ex., besoins de base -repos/répit, manger, se vêtir, se loger-, expression des limites, estime de soi). L'intervenant nous mentionnait si chacun de ces thèmes était habituellement abordé. L'intervenant pouvait ajouter d'autres thèmes que ceux évalués. Enfin, une question portait sur la proportion des femmes qui avaient été référées à d'autres organismes, pour répondre à certains besoins qui ne pouvaient pas être répondus par leur organisme.

h. Connaissance et utilisation actuelle ou passée de ressources et services

Ce questionnaire est une adaptation de celui élaboré et utilisé par Côté et al. (2016). Il vise tout d'abord à savoir si les intervenants connaissaient ou avaient déjà entendu parler des principaux organismes et services d'aide de la région. Le cas échéant, ils devaient en

outre mentionner si, dans les quatre dernières années, ils y avaient déjà réfééré une ou des femmes et, plus particulièrement, s'ils y avaient déjà réfééré une ou des femmes qui avaient déjà offert ou qui offraient des services sexuels. Dans tous les cas, nous leur demandions aussi s'ils se sentent ou se sentirraient à l'aise d'y référer une de leur bénéficiaire/cliente si le besoin se présentait. Au total, neuf catégories d'organismes ou de services d'aide étaient présentées. Certaines catégories comprenaient des sous-catégories d'organismes et de ressources. Pour chaque catégorie (ou sous-catégorie), des exemples précis d'organismes de la région étaient mentionnés.

1. Réseau Santé publique et communautaire :Services sur les infections transmises sexuellement et par le sang (ITSS) et SIDA (2 exemples précis d'organismes ou de services de la région étaient mentionnés); le Centre Jeunesse du Saguenay-Lac-St-Jean (SLSJ) et CALACS (1 exemple précis d'organisme ou de service de la région cité); Travailleurs et travailleuses de rue (Chicoutimi et Jonquière); Maisons d'hébergement pour femmes victimes de violence conjugale et/ou femmes en difficulté (4 exemples précis d'organismes ou de services de la région nommés); Centres de femmes (1 exemple précis d'organismes ou de services de la région mentionné); Lignes téléphoniques (3 exemples précis d'organismes ou de services de la région signalés).
2. Réseau de la Justice et sécurité : Défense des droits (2 exemples précis d'organismes ou de services de la région cités), CAVAC, Aide juridique, Procureur, Sûreté du Québec et Sécurité publique de la Ville de Saguenay;
3. Services en santé mentale (4 exemples précis d'organismes ou de services de la région signalés);
4. Services en dépannage alimentaire (4 exemples précis d'organismes ou de services de la région nommés);
5. Services de réinsertion socioprofessionnelle (7 exemples précis d'organismes ou de services de la région mentionnés);
6. Services en itinérance;
7. Services en consommation et dépendances (2 exemples précis d'organismes ou de services de la région cités);
8. Centre de prévention du suicide (2 exemples précis d'organismes ou de services de la région nommés);
9. Soutien en logement (3 exemples précis d'organismes ou de services de la région signalés).

i. Besoins d'information ou de formation (intervenant ou organisme)

Ce questionnaire a été développé aux fins de la présente étude par Dionne, Côté et Tremblay (2017), pour déterminer les besoins en matière de formations/informations perçues par les partenaires régionaux (pour eux, pour la région ou pour d'autres organismes du territoire). Au total, 12 catégories ont été présentées et ont été présenté en 2 tableaux spécifiques:

1. Les besoins d'outils d'intervention ou de formation sur des thèmes spécifiques, soit 15 suggestions de thèmes: la connaissance de soi; l'estime de soi; les relations sociales; la santé et le bien-être (troubles post-traumatiques, anxiété, etc.); la toxicomanie et la prostitution; la gestion des émotions de l'intervenant; les mythes et préjugés sur les femmes ayant un vécu dans la prostitution; les lois et le contexte juridique ainsi que leur impact sur les femmes; la réappropriation de son corps; la gestion de stress et la relaxation; la reprise de contact avec les émotions; la réappropriation de la sexualité; la communication non violente et l'expression de soi; et
2. Les besoins en organisation générale des services présentés en 11 différents thèmes:
 - Les besoins de concertation et de partenariats;
 - Les besoins de supervision (un exemple évoque des situations complexes);
 - Le besoin de mieux connaître les résultats de recherche et les réalités des femmes qui offrent des services sexuels (p.ex., accessibilité aux recherches);
 - Le besoin d'argent (p.ex., subventions en lien avec l'exploitation sexuelle);
 - Les services spécialisés spécifiques pour l'aide à la sortie;
 - Le besoin d'hébergement;
 - Le besoin de réfléchir sur l'accessibilité des services (p.ex., coaching);
 - Le besoin de revendications politiques;
 - Le besoin de campagnes de sensibilisation;
 - Le besoin de groupes d'entraide pour femmes offrant ou ayant offert des services sexuels;
 - Le besoin de services de paires aidantes.

Ce questionnaire aborde aussi deux questions sur: 1) les recommandations émises par les partenaires pour mieux répondre aux besoins des femmes à l'étude ; et 2) les partenariats qui mériteraient d'être créés pour mieux répondre aux besoins de ces femmes.

2.2.2. Protocoles d'entrevues semi-structurées pour les femmes ayant recours à des services d'organismes de la région

Le questionnaire développé pour les femmes ayant un vécu dans l'offre de services sexuels est regroupé en 5 sections : a. les informations biodémographiques; b. les positions des participants quant à la légalisation de la prostitution; c. les professionnels consultés en fonction des besoins; d. le type de ressources d'aide utilisées en fonction des besoins; et; e. l'opinion des femmes rencontrées sur les ressources d'aide. Étant donné le faible nombre de femmes ayant participé à cette entrevue et afin d'assurer la confidentialité de leurs réponses, certaines données recueillies ne sont pas présentées dans le présent rapport, dont les réponses obtenues à la section b. Les sections conservées pour les analyses du présent rapport sont les suivantes :

a. Les informations biodémographiques

Ce questionnaire est composé de 7 questions provenant de Côté & Earls (2003) et recueillant des informations sur le genre/sexe, l'âge, le dernier niveau de scolarité complété, la situation actuelle (p. ex., étudiant à temps plein, étudiant à temps partiel, travail à temps plein, travail à temps partiel, etc.), le lieu de naissance, l'origine ethnique et la ville de résidence. Les réponses relatives à la situation actuelle et au lieu de naissance sont simplifiées à des réponses générales dans le but de protéger la confidentialité des répondantes.

b. Le type de professionnels consultés en fonction des besoins

Le questionnaire sur le type de professionnels consultés en fonction des besoins a été développé par Côté et al. (2016). Une liste de 22 professionnels a été mentionnée aux femmes sous étude: médecin de famille ou omnipraticien; psychiatre; autres types de médecin (p.ex., cardiologue, gynécologue, urologue, allergologue, pédiatre, chirurgien, audiographe, orthopédiste); ergothérapeute; physiothérapeute; chiropraticien; pharmacien; spécialiste dentaire (par ex : dentiste, hygiéniste, orthodontiste); spécialiste de la vue (p.ex., ophtalmologue, optométriste); sexologue; psychologue; infirmière; orthophoniste (p.ex., trouble de la parole et du langage); travailleur social et conseiller; conseiller spirituel (p.ex., prêtre, aumônier, rabbin); groupe d'entraide; travailleur de rue; salle de clavardage; ligne d'aide téléphonique; ligne ressource sans frais pour les victimes d'agression sexuelle; ligne 911-urgence; ligne 811-info social et une possibilité d'identifier d'autres professionnels consultés. Les femmes devaient préciser si elles avaient déjà consulté chacun des professionnels mentionnés. Elles ont aussi eu à mentionner si elles avaient consulté le professionnel pour leur santé mentale, leur santé physique et/ou pour autre chose. Par ailleurs, elles devaient indiquer la fréquence

d'utilisation (déjà consulté dans leur vie et consulté au cours des 12 derniers mois). Lorsqu'elles nommaient avoir consulté un de ces professionnels, elles devaient indiquer si elles avaient abordé leur vécu en lien avec les services sexuels avec ce professionnel et préciser pourquoi.

c. Le type de ressources d'aide utilisées en fonctions des besoins

Ce questionnaire de Dionne, Côté et Tremblay (2017) a été créé aux fins de la présente étude. Il a été adapté des travaux de Côté et al. (2016). Nous avons soumis aux femmes rencontrées, une liste de 20 types de ressources pour lesquelles elles devaient signifier si elles avaient utilisé la ressource au Saguenay dans les 12 derniers mois, leur satisfaction sur une échelle de 1 à 10 (1 = très faible à 10= très élevé) ainsi que si elle avait parlé de leur vécu en lien avec l'offre de services sexuels avec cette ressource. Ces 20 ressources ont été regroupées en 10 grands thèmes ainsi qu'une section disponible pour indiquer d'autres ressources d'aide utilisées si nécessaire :

1. Domaines du réseau de la santé publique et communautaire : Services sur les infections transmises sexuellement et par le sang (ITSS) et SIDA (2 exemples précis d'organismes ou de services de la région mentionnés); Centre Jeunesse du SLSJ, CALACS (1 exemple précis d'organisme ou de service de la région cité); Travailleurs et travailleuses de rue (Chicoutimi et Jonquière); Maisons d'hébergement pour femmes victimes de violence conjugale et/ou femmes en difficulté (4 exemples précis d'organismes ou de services de la région nommés) Centres de femmes (1 exemple précis d'organismes ou de services de la région signalé); Lignes téléphoniques (3 exemples précis d'organismes ou de services de la région cités).
2. Réseau de la justice et de la sécurité : Défense des droits (2 exemples précis d'organismes ou de services de la région mentionnés); CAVAC; Aide juridique; Procureur; Sûreté du Québec; et Sécurité publique de la Ville de Saguenay.
3. Services d'aide en santé mentale (4 exemples précis d'organismes ou de services de la région mentionnés);
4. Les services de dépannage alimentaire (4 exemples précis d'organismes ou de services de la région cités);
5. Les services de réinsertion socioprofessionnelle (7 exemples précis d'organismes ou de services de la région nommés);
6. Les services en itinérance;
7. Les services en consommation et dépendance (2 exemples précis d'organismes ou de services de la région évoqués);
8. Les réunions des A.A., N.A, l'écoute et le partage dans les églises ;

9. Les Centres de prévention du suicide (2 exemples précis d'organismes ou de services de la région mentionnés);
10. Les ressources de soutien aux logements (3 exemples précis d'organismes ou de services de la région nommés)

d. L'opinion des femmes ayant un vécu dans l'offre de services sexuels sur les ressources d'aide

Ce questionnaire se définit en 10 questions développées par Dionne, Côté et Tremblay (2017) vise à recueillir l'opinion des femmes sur les ressources d'aide sur : ce qui fait qu'un femme va demander de l'aide ; ce qui fait qu'une femme n'ira pas chercher de l'aide ; ce qui aiderait une femme dans la prostitution à parler à un(e) intervenant(e); l'aisance à porter plainte dans les cas où elles subissent un acte criminel ; l'aisance à informer les intervenants qu'elles offrent des services sexuels ; l'aisance à en parler avec un intervenant(e)-e et la pertinence de demander à une femme si elle souhaite cesser d'offrir des services sexuels. De plus, le questionnaire s'attarde à demander à ces femmes si d'autres options leur étaient offertes, si elles préféreraient arrêter d'offrir des services sexuels ou continuer. Enfin, si elles ont des idées sur ce qui devrait être amélioré dans l'aide offerte aux femmes dans la prostitution et les options qui devraient être offertes pour les femmes qui souhaitent arrêter d'offrir des services sexuels. Une liste de besoins est présentée avec les deux dernières questions pour alimenter leur réflexion au niveau des besoins en santé physique et psychologique, en sociabilité, en employabilité, en logement, en accompagnement, et matière juridique et de protection contre les violences.

2.2.3. Questionnaire pour les intervenants provenant des organismes à l'extérieur du Saguenay

Un court questionnaire a été développé par Dionne, Côté et Tremblay (2017) pour les organismes hors région. Il est composé de quatre questions ouvertes sur : 1) les services offerts par les organismes hors région pour les femmes qui ont un vécu dans la prostitution; 2) les pratiques d'aide et de collaboration développées pour venir en aide aux femmes ayant un vécu dans la prostitution; 3) les difficultés rencontrées dans la mise en place des services d'aide ou de collaboration; et 4) les pratiques jugées indispensables dans les régions pour les femmes objets de l'étude. Les partenaires hors région étaient invités à répondre aux questions par écrit et à renvoyer leurs réponses dans un délai de 1 mois. Compléter le questionnaire par écrit prenait environ 30 minutes.

2.3. Territoire ciblé

Le territoire ciblé par le projet englobe deux MRC du Saguenay-Lac-Saint-Jean, soit : la Ville de Saguenay et la MRC du Fjord-du-Saguenay. Saguenay, qui est reparti sur 1 165

kilomètres carrés, regroupe la ville de Chicoutimi avec 67 046 habitants (inclus Latterière et Canton-Tremblay), Jonquière avec 59 785 habitants (qui inclut Lac-Kénogami et Shipshaw) et La Baie avec 18 534 habitants. La population de la Ville de Saguenay totalisait 145 365 habitants en 2017. La MRC du Fjord-du-Saguenay comprend 13 municipalités, soient : Bégin (887 habitants), Ferland-et-Boileau (567), L’Anse-Saint-Jean (1 223), Larouche (1362), Petit-Saguenay(691), Rivière-Éternité (471), Saint-Ambroise (3 711), Saint-Charles-de-Bourget (722), Saint-David-de-Falardeau (2 748), Saint-Félix-d’Otis (1 074), Saint-Fulgence (2 031), Saint-Honoré (5 890), et Sainte-Rose-du-Nord (401). La MRC compte une population d’environ 22 000 habitants sur un territoire de près de 43 000 kilomètres carrés.

Finalement, il est à noté que l’on retrouve diverses communautés culturelles qui sont originaires de France, de Chine, des États-Unis, d’Allemagne, de Belgique, de Colombie, du Mexique, du Rwanda, d’Haïti et du Viêt-Nam. Les premières nations sont environ 1700 à vivre sur le territoire de Ville Saguenay (communication personnelle, Centre d’amitié autochtone du Saguenay, 2018). Le nombre de premières nations vivant dans la MRC du Fjord nous est inconnu.

2.4. Consentement et confidentialité

Dès que nous avons débuté ce projet de recherche, nous avons consulté le Comité d'éthique de la recherche avec des êtres humains (CER) de l'UQAC afin de vérifier si la nature de ce projet nécessitait une demande de certification éthique. En se fondant sur l'Énoncé de politique des trois (?) Conseils : *Éthique de la recherche auprès des êtres humains*, il a été conclu qu'une demande de certification éthique n'était pas nécessaire (p.ex., articles 2.1 et 2.5).

Nous avons tout de même développé et utilisé trois formulaires de consentement distincts pour les besoins du projet, lesquels sont conformes aux exigences habituelles des Comités d'éthique. Ces formulaires comportaient, entre autres, toutes les informations sur l'étude : les subventionnaires, les modalités de la participation, les infos sur la confidentialité, l'utilisation et la conservation des données, les risques potentiels et avantages possibles, les clauses de responsabilité, les indemnités compensatoires, les termes de retrait de participation et les coordonnées de la responsable de la recherche à rejoindre pour des informations supplémentaires.

2.5. Traitement et analyse des données

Le traitement et l'analyse des données se sont effectués de façon distincte pour les trois catégories de participants (partenaires régionaux, femmes ayant un vécu dans la prostitution et partenaires hors région), car il était indispensable d'adapter nos questions à leur vécu et à leurs connaissances. Le premier questionnaire pour les partenaires régionaux visait à faire un portrait régional des services existants et des besoins en matière de prostitution. Le second questionnaire administré aux femmes ciblées visait à récolter leurs perceptions et besoins. Enfin, le dernier questionnaire destiné aux organismes hors région visait à profiter de l'expertise disponible à l'extérieur de notre territoire concernant les enjeux de la prostitution.

2.5.1. Traitement et analyse des questionnaires pour les partenaires régionaux

Notre démarche d'évaluation a nécessité le recours à deux méthodes distinctes d'évaluation des données. La première méthode sélectionnée pour évaluer le contenu des questionnaires des partenaires de la région a été de nature majoritairement quantitative. Une base de données SPSS a été développée par notre cheffe de file à l'UQAC. L'entrée de données s'est effectuée avec l'aide de deux étudiantes au Baccalauréat en psychologie. Les données recueillies ont été analysées avec le logiciel SPSS. Les analyses ont consisté notamment en des analyses descriptives (moyennes, écarts-types) et de fréquence (pourcentage).

Des analyses qualitatives étaient nécessaires au traitement de certaines réponses du questionnaire des partenaires de la région, notamment celles concernant la clientèle et problématiques desservies, les critères d'admissibilité et d'exclusion, le sentiment de compétences des répondants pour aborder le vécu des femmes objets de l'étude; les recommandations pour améliorer les partenariats et services offerts, etc. Ces analyses ont été effectuées grâce à la méthode mixte de classement par catégorie de Gendron et Brunelle (2010) en partant des principaux thèmes de la grille d'entretien, tout en laissant place à l'émergence d'autres thèmes suite à une première lecture. Une analyse transversale a permis de faire ressortir les tendances et de dégager la récurrence des thèmes et sous-thèmes, les convergences et les divergences dans les idées exprimées.

2.5.2. Traitement et analyse des questionnaires pour les femmes offrant ou ayant offert des services sexuels

Dans le même ordre d'idées, le recours à une analyse qualitative a été privilégié pour compiler les questionnaires des femmes sujets de l'étude. Le regroupement d'idées et le classement d'idées se sont effectués grâce à la méthode mixte relevant les principaux thèmes et par l'identification des thèmes en émergence.

La présentation des données s'est faite en gardant à l'esprit le petit nombre de répondants et la nécessité de veiller à leur confidentialité. Par exemple, pour la section 2. *Type de professionnels consultés en fonction des besoins*, nous avons présenté séparément l'information relative à la récurrence d'utilisation des services par les femmes et les raisons évoquées pour divulguer ou ne pas divulguer le vécu en lien avec les services sexuels, de telle sorte qu'il est impossible d'associer les professionnels et les raisons évoquées. Encore pour des raisons de confidentialité, les raisons (santé mentale/physique/autre) ainsi que la fréquence (déjà fréquenté/fréquenté dans les derniers 12 mois) ont été réunies dans une même et seule donnée d'ordre générale.

Pour la dernière section de ce questionnaire : 4. *L'opinion sur les ressources d'aide*, certaines questions ont été jumelées, car l'émergence de thèmes semblables ainsi que l'échantillon restreint rendait logiques certains regroupements. Ainsi en suivant la méthode mixte de Brunelle et Gendron (2010), nous avons établi les principaux thèmes: les pratiques aidantes, les obstacles et les recommandations, tout en laissant place à l'émergence de nouveaux thèmes et sous-thèmes. Les réponses 1, 3, 5, 6 et 7 ont été groupées dans une section portant sur les pratiques aidantes. D'un autre côté, les réponses aux questions 2 et 4 ont été regroupées sous le thème des obstacles à la demande d'aide des femmes. Dans un troisième temps, les réponses aux questions 9 et 10 sur ce qui devrait être amélioré et les options qui devraient être offertes aux femmes concernées ont été regroupées dans une section nommée *Recommandations des femmes à l'endroit des services*. Les sous-thèmes de la grille d'entretien ont été préservés : les besoins financiers; les besoins de santé physique et psychologique; les besoins de sociabilité; les besoins en employabilité; les besoins en matière de logement; les besoins d'accompagnement; les besoins juridiques et les besoins de protection contre les violences.

Chaque thème et sous-thème émergent ont fait l'objet d'une analyse de contenu dans lesquels les meilleurs extraits ont été ciblés et présentés dans le chapitre des résultats.

2.5.3. Traitement et analyse des questionnaires pour les partenaires hors- région

Vu l'échantillon restreint (n=8), les questionnaires des partenaires hors région du Saguenay ont été compilés par traitement manuel grâce à un code de couleur. Grâce à la méthode mixte partant des thèmes principaux de la grille d'entretien tout en laissant place à l'émergence d'autres thèmes, il a été possible de construire un arbre de codification simple applicable aux quatre questions se basant sur les pratiques développées par les partenaires hors région : pratique d'aide directe, prévention et sensibilisation, lutte, concertation et partenariats, hébergement, besoins de base et autres pratiques

développées. Tous les sous-thèmes émergents ont pu être catégorisés dans ces thèmes principaux amenant une logique à la démarche de traitement.

3. Résultats

La section des résultats qui suit est partagée en trois grandes sections, lesquelles sont en outre subdivisées en sous-sections. Premièrement, les informations recueillies auprès des intervenants provenant des organismes du Saguenay sont présentées. Cette section est sous-divisée en neuf sous-sections : 1. les informations biodémographiques; 2. les informations sur l'organisme et l'institution; 3. les informations sur les clientèles desservies par l'organisme/institution et l'intersectionnalité; 4. les opinions des intervenants sur divers aspect de la prostitution; 5. les attitudes des intervenants envers la prostitution et les prostitué(e)s; 6. le type de services offerts par l'organisme/institution en fonction des principaux besoins identifiés dans la littérature; 7. les informations spécifiques sur les services offerts aux femmes qui offrent ou ont déjà offert des services sexuels; 8. la connaissance et l'utilisation actuelles ou passées de ressources et services; et 9. les besoins d'information ou de formation pour les intervenants ou les organismes de la région.

Dans un deuxième temps, les informations recueillies auprès des femmes ciblées par l'étude et ayant recours aux services d'organismes de la région seront présentées. Cette section sera sous-divisée en quatre parties : 1. les informations biodémographiques; 2. les professionnels consultés en fonction des besoins; 3. le type de ressources utilisées en fonction des besoins; et 4. l'opinion des femmes participantes sur les ressources d'aide.

Troisièmement, les informations recueillies auprès intervenants provenant d'organismes du Québec situés à l'extérieur du Saguenay et possédant une expertise dans les domaines de l'exploitation sexuelle/services sexuels/prostitution seront présentées. Cette section sera présentée selon les quatre thématiques suivantes : 1. les services développés pour les femmes qui ont un vécu dans la prostitution; 2. les pratiques d'aide ou les pratiques de collaboration développées pour venir en aide à ces femmes; et 3. les difficultés qu'elles ont rencontrées et les erreurs à éviter dans la mise en place des services d'aide ou de collaboration qui leur sont destinés; et 4. les pratiques indispensables dans les régions pour ces femmes.

3.1. Les intervenants provenant d'organismes/institutions du Saguenay

Cette section est sous-divisée en 9 sous-sections : 1. les informations biodémographiques; 2. les informations sur l'organisme ou l'institution; 3. les informations sur les clientèles desservies par l'organisme ou l'institution et l'intersectionnalité; 4. les opinions des intervenants sur divers aspect de la prostitution; 5. les attitudes envers la prostitution et les prostitué(e)s; 6. le type de services offerts par l'organisme ou l'institution en fonction des principaux besoins identifiés dans la littérature; 7. les informations spécifiques sur les

services offerts aux prostitués et ex-prostitués; 8. la connaissance et l'utilisation actuelles ou passées de ressources et services, et, pour terminer cette section; 9. les besoins d'information ou de formation pour les intervenants ou les organismes de la région.

3.1.1. Informations biodémographiques

Le Tableau 1 présente les résultats des analyses descriptives pour l'âge des intervenants ayant répondu au questionnaire, le nombre d'années dans leur organisme, leur genre, le dernier niveau de scolarité complété, leur occupation actuelle et leur appartenance ethnique.

Parmi les 41 répondants, la grande majorité (87,8 %) est de sexe féminin. Le dernier niveau de scolarité complété par les répondants est, pour la majorité, le baccalauréat (56%), suivi par le cégep (19,5%), la maîtrise (12,2%) et le certificat universitaire (7,3 %). L'âge des répondants au moment de l'entrevue se situe entre 23 et 63 ans, avec une moyenne de 40,7 ans. L'âge médian est de 42 ans, ce qui signifie que 50% des répondants ont moins de 42 ans et 50% ont plus de 42 ans. La distribution maximale se trouve dans la tranche d'âge de 40 à 49 ans, avec 39,1 % des répondants. La proportion des participants pour les autres tranches d'âges est la suivante: 21,9 % ont entre 20 et 29 ans, 21,9 % ont entre 30 et 39 ans, 12,1 % ont entre 50 et 59 ans, et, enfin, 5,8 % ont entre 60 à 69 ans. L'appartenance ethnique des répondants est majoritairement caucasienne (92,7 %) et 7,3 % des personnes sont d'origine autochtone.

Les répondants travaillent dans leur organisme depuis, en moyenne, 9,3 années. Ils occupent majoritairement (n=33) un emploi à temps plein (80,5%) alors que 5 personnes sont étudiantes à temps partiel (12%), 1 personne est étudiante à temps plein (2,4%) et 2 répondants (4,8 %) travaillent à temps partiel et à temps plein. Aucun répondant ne travaille qu'à temps partiel (0%).

Tableau 1. Informations biodémographiques des représentants(es) des organismes

| Variables | N | M | ET |
|--|----|------|------|
| Âge (en années) (de 23 à 63 ans) | 41 | 40,7 | 10,5 |
| Nombre de temps de travail dans l'organisme (en années) (de 0,58 à 26 ans) | 39 | 9,3 | 6,5 |
| Variables | N | % | |
| Genre/Sexe | 41 | | |
| Féminin | 36 | 87,8 | |
| Masculin | 5 | 12,2 | |
| Dernier niveau de scolarité complété | 41 | | |
| Cégep | 8 | 19,5 | |
| Université-certificat | 3 | 7,3 | |
| Université-baccalauréat | 23 | 56,1 | |
| Université-maîtrise | 5 | 12,2 | |
| Âge (en années) — Distribution | 41 | | |
| 20-29 | 9 | 21,9 | |
| 30-39 | 9 | 21,9 | |
| 40-49 | 16 | 39,1 | |
| 50-59 | 5 | 12,1 | |
| 60-69 | 2 | 5,8 | |
| Occupation actuelle | | | |
| Étudiant à temps plein | 1 | 2,4 | |
| Étudiant à temps partiel | 5 | 12 | |
| Travail à temps plein | 33 | 80,5 | |
| Travail à temps partiel | 0 | 0 | |
| Travail à temps plein et temps partiel | 2 | 4,9 | |
| Appartenance ethnique | 41 | | |
| Caucasien | 38 | 92,7 | |
| Autochtone | 3 | 7,3 | |
| Années de travail dans l'organisme) — Distribution | 39 | | |
| Moins de 5 ans | 8 | 20,5 | |
| 5 à 9 ans | 17 | 43,8 | |
| 10 à 14 ans | 5 | 12,9 | |
| 15 à 19 ans | 6 | 15,4 | |
| 20 ans et plus | 3 | 7,7 | |

3.1.2. Information sur les organismes ou institutions

Les informations sur les organismes ou institutions sont divisées en 2 sous-thèmes : a. le type de milieu et le territoire; et b. la clientèle et les problématique ciblées.(?)

a. Type de milieu et territoire

Le Tableau 2 présente certaines informations sur les organismes participants à savoir, le type d'organisme ou d'institution et la ville du siège de l'organisme.

La majorité des répondants (61 %) proviennent de milieux communautaires, 24,4 % de milieux institutionnels, et 9,7 % de milieux paragouvernementaux. Deux répondants ont précisé venir d'autres types de milieux, l'un (2,4 %) d'un organisme à but non lucratif (OBNL)-Économie sociale et l'autre (2,4 %) d'un milieu d'enseignement et de formation.

D'autre part, les résultats démontrent également que 63,4 % des milieux d'où proviennent les répondants sont situés dans la Ville de Chicoutimi (Saguenay?), 24,4 % sont situés dans la Ville de Jonquière, 7,3 % des répondants œuvrent à La Baie et enfin, 4,9 % ont indiqué couvrir les territoires de Chicoutimi, Jonquière et La Baie.

Tableau 2. Informations sur les organismes/institutions

| Variables | Répondants (N=41) | |
|----------------------------------|-------------------|------|
| | n | % |
| Types de milieu | 41 | |
| Communautaire | 25 | 61 |
| Institutionnel | 10 | 24,4 |
| Paragouvernemental | 4 | 9,8 |
| Autres | 2 | 4,9 |
| Ville de l'organisme | 41 | |
| Chicoutimi | 26 | 63,4 |
| Jonquière | 10 | 24,4 |
| La Baie | 3 | 7,3 |
| Chicoutimi, Jonquière et La Baie | 2 | 4,9 |

b. Clientèles et problématiques ciblent

Le Tableau 3 présente les principales clientèles desservies et les problématiques ciblées par les ressources répondantes. Suivant la méthode de Gendron et Brunelle (2010), les réponses qualitatives recueillies ont été regroupées en 5 catégories de clientèles et problématiques. Le Tableau 3 présente les proportions des répondants en fonction des 5 catégories de clientèles et problématiques ciblées.

1. La première catégorie concerne les *clientèles et problématiques individuelles*. La majorité des répondants ont mentionné des réponses s'inscrivant dans cette catégorie, soit 56,1% de l'échantillon. Sont regroupés dans cette catégorie les problématiques de santé mentale, toxicomanie/dépendances, détresse suicidaire, les victimes de violence, la violence conjugale et la violence sexuelle, les personnes en difficulté, les personnes dans la prostitution, les proches, les personnes avec une déficience ou un trouble de l'autisme, les personnes avec des enjeux de santé et les personnes judiciarises.
2. Le deuxième regroupement a été fait sur *les clientèles et les problématiques de nature sociale*. Sont regroupées dans cette catégorie les réponses relatives à l'itinérance et au risque d'itinérance, à la pauvreté, à l'isolement social, à l'insécurité alimentaire, aux personnes à faible revenu et au soutien au logement. Au total, 36,6% des répondants avaient des critères de nature sociale dans leurs clientèles cibles et problématiques touchées.
3. Le troisième regroupement repose sur *les contextes scolaire, professionnel et socioprofessionnel*. Il s'agit des élèves/étudiants en difficulté et présentant différents enjeux (TDAH, traumatisme crânien, troubles anxieux, anxiété de performance, trouble alimentaire, étudiants étrangers, troubles d'apprentissage, dépendance, dépression), les étudiants étrangers ainsi que les personnes sans emploi ou cherchant à intégrer le marché de l'emploi. 22% des répondants œuvraient avec ces clientèles/problématiques cibles.
4. Le quatrième regroupement concerne *les clientèles/problématiques ciblées selon des caractéristiques démographiques* d'âge, de sexe, d'origine et d'identité sexuelle. Cette catégorie regroupe 41,5% des répondants.
5. Enfin, la catégorie des *considérations et critères organisationnels* regroupe 7,3% des répondants. Ont été classés sous cette catégorie les services aux familles, les services aux victimes ou proches de victimes d'actes criminels et les services disponibles à la population du territoire de Saguenay.

6. Pour terminer, 9,8% des répondants ont mentionné répondre à *toutes les clientèles et problématiques*.

Tableau 3 Clientèles desservies/problématiques

| Clientèles desservies/problématiques | Répondants (N=41) | |
|--|-------------------|------|
| | n | % |
| Clientèles et problématiques individuelles | 23 | 56,1 |
| Clientèles et problématiques de nature sociale | 15 | 36,6 |
| Contexte scolaire, professionnel et intégration socioprofessionnelle | 9 | 22 |
| Caractéristiques démographiques | 17 | 41,5 |
| Considérations organisationnelles | 3 | 7,3 |
| Toutes | 4 | 9,8 |

3.1.3. Informations détaillées sur les clientèles desservies par l'organisme ou l'institution et intersectionnalité

a. Critères d'admissibilité et critères d'exclusion des organismes participants

Certains critères d'inclusion et d'exclusion sont inhérents aux activités des organisations sociales et de santé. Suivant la méthode de Gendron et Brunelle (2010), les réponses qualitatives recueillies ont été regroupées en catégories de critères en utilisant la même grille d'analyse que plus haut soit : les clientèles et problématiques individuelles; les clientèles et problématiques de nature sociale; le contexte scolaire, professionnel et l'intégration socioprofessionnelle; les critères démographiques et les considérations organisationnelles. Les Tableaux 4 et 5 présentent les catégories regroupant les critères d'admissibilité et les critères d'exclusion mentionnés par les répondants pour avoir accès aux services de leur organisme/institution.

Comme le démontre le Tableau 4, certains critères d'admissibilité sont présents dans 82,9% des organisations interrogées alors que 17,1% n'en ont pas. Parmi les organisations présentant des critères d'admissibilité (n=34), 50% ont mentionné des critères liés aux caractéristiques démographiques (p.ex., origine, âge, orientation sexuelle, sexe, situation géographique) et 32,4% ont des critères relevant de l'individualité (p.ex., présence d'une problématique de santé mentale, présence d'idées suicidaires récurrentes, être le proche d'une personne ayant des problèmes de santé mentale, être victime de violence conjugale, être une femme en difficulté, être en mesure de répondre à ces besoins de base, être une femme victime agressions à caractère sexuel ou un proche d'une victime d'agression à caractère sexuel). Par ailleurs, 26,5 % des répondants ont

mentionné des considérations organisationnelles (p.ex., diagnostic d'un professionnel, contexte volontaire, subvention d'Emploi Québec, ne recevant pas de services en santé mentale, référence par un médecin de famille, doivent être vus par l'urgence, selon les critères du DEPA) alors que 23,5% ont rapporté des critères d'admissibilité relatifs au domaine du scolaire, professionnel et socio professionnel (p.ex., pas de contre-indication à intégrer le marché de l'emploi, selon les critères d'admission du programme choisi, respecter les règles du milieu scolaire, besoin d'expérience en emploi, être étudiant, selon les critères de chaque projet, référé par le Centre local d'emploi (CLE), personne ayant besoin de concilier travail et famille, personne en recherche d'emploi). Un total de 14,7% des répondants ont par ailleurs mentionné des critères d'inclusion de nature sociale (p.ex., échelon de revenu de la personne, la situation d'emploi ou la situation de pauvreté).

Tableau 4. Critères d'admissibilité au service

| Critères d'admissibilités | Répondants (n=41) | |
|--|----------------------|------|
| | n | % |
| Non | 7 | 17,1 |
| Oui | 34 | 82,9 |
| Clientèles et problématiques individuelles | 11 | 32,4 |
| Clientèles et problématiques de nature sociale | 5 | 14,7 |
| Contexte scolaire, professionnel et intégration socioprofessionnelle | 8 | 23,5 |
| Critères démographiques | 17 | 50,0 |
| Considérations organisationnelles | 9 | 26,5 |

Comme mentionné dans le Tableau 5, 63,4% des organismes ont des critères d'exclusion pour l'accès à leurs services, alors qu'une minorité (36,6%) n'en ont pas. Les critères d'exclusion sont regroupés selon les mêmes catégories que plus haut. Parmi les organisations présentant des critères d'exclusion (n=26), on retrouve la majorité des organismes qui présentent des critères relatifs à des considérations organisationnelles (p. ex., consommation interdite dans le milieu, interdiction de porter des armes, admissibilité refusée aux personnes ayant consommé, admissibilité seulement selon les critères des subventions d'Emploi Québec, les cas ayant une incidence légale, les personnes ayant déjà fait des menaces à l'institution, les personnes ayant des démarches juridiques en cours contre l'organisme, les personnes sans permis de résidence permanente et les personnes ayant un commis un crime sévère). La catégorie se présentant en second s'impose avec 29,4% des répondants qui indiquent des critères individuels d'exclusion (p.ex., la présence d'un passé pédophile chez un utilisateur, l'agressivité, une personne présentant une psychopathologie lourde, des comportements violents et des problèmes de

santé mentale non stabilisée). Certains organismes (23,5%) ont des critères d'exclusion relatifs à des éléments démographiques (p.ex., l'origine, l'âge, l'orientation sexuelle, la situation géographique et la citoyenneté). Ensuite, notons que 8,8% des organismes ont indiqué avoir des critères relatifs au contexte scolaire, professionnel et d'intégration socioprofessionnel (p.ex., selon les critères d'admission du programme choisi, personne ayant démontré un manque de respect et de l'agressivité à l'endroit du personnel, personne ayant une contrainte sévère à l'emploi). Enfin, un seul organisme (2,9%) présente des critères d'exclusion de nature sociale (p. ex, selon le revenu).

Tableau 5. Critères d'exclusion au service

| Critères d'exclusion | Répondants (N=41) | |
|--|----------------------|------|
| | n | % |
| Non | 15 | 36,6 |
| Oui | 26 | 63,4 |
| Critères individuels | 10 | 29,4 |
| Critères sociaux | 1 | 2,9 |
| Critères scolaires, professionnels et d'intégration socioprofessionnelle | 3 | 8,8 |
| Critères démographiques | 8 | 23,5 |
| Considération organisationnelle | 21 | 61,8 |

b. Diversité et intersectionnalité dans les clientèles desservies.

Certaines questions posées aux répondants nous permettent de documenter si les organismes rencontrés peuvent adapter leurs services à la diversité et à l'intersectionnalité. Le Tableau 6 présente ces résultats.

Comme le démontre le Tableau 6, il est possible de noter que l'ensemble des organismes dessert les femmes (100 %). La population masculine est desservie également par 80,5 % des organismes répondants. Les transgenres hommes (femmes à la naissance qui sont devenues des hommes) sont desservis dans 82,9 % des organismes, et 2,4 % des organismes ne savaient pas si leurs services couvraient cette catégorie de la population. En ce qui concerne les transgenres femmes (hommes à la naissance qui sont devenus des femmes) 100 % des organismes ont répondu offrir des services à cette population (n=40). Pour les *queers*, biologiquement filles (ne s'identifient pas au sexe masculin ni au sexe féminin), 92,7 % des répondants ont signifié offrir des services à ces personnes, 7,3 % des répondants ignoraient si elles offraient des services aux queers biologiques filles. Les *queers* biologiquement garçon (ne s'identifient pas au sexe masculin ni au sexe féminin) peuvent trouver services dans 82,9 % organismes répondants, 4,8 % des participants ne

savaient pas s'ils offraient des services à ces personnes. Les personnes ayant un handicap physique peuvent trouver des locaux adaptés dans 80,5 % des organismes répondants, alors que 19,5 % des répondants indiquent que leurs locaux ne sont pas adaptés pour accueillir ces personnes.

En ce qui concerne les services offerts dans une autre langue que le français, 75,6 % des organismes sont en mesure de les offrir; 24,4 % n'offrent pas de service dans une autre langue que le français. Parmi les services offerts dans une autre langue ($n=31$), 64,5 % offrent des services en anglais, 12,9 % offrent l'anglais et l'espagnol, 6,5 % offrent des services en anglais et présence d'un interprète, 3,2 % offrent l'anglais et la langue des signes, 3,2 % des répondants offrent des services en langue anglaise et langues autochtones, 3,2 % offrent des services en cri, 3,2 % offrent des services en innu, et 3,2 % des répondants offrent des services dans toutes les langues.

Il est possible d'observer que 65,9% des répondants interrogés mentionnent qu'il n'y a pas de minorités visibles dans le personnel intervenant de leur organisation, alors que 34,1% ont indiqué avoir une représentativité de ces minorités parmi leur personnel. Dans cette catégorie d'organismes/institutions les autochtones constituent 24,4% des intervenants, les personnes noires sont représentées à hauteur de 14,6%, les personnes arabes dans une proportion de 7,3%; les personnes asiatiques représentent 4,8% du personnel et les hispanophones 4,8%..

Quant à la possibilité d'offrir le choix du sexe de l'intervenant pour recevoir des services, 70,9% des répondants n'offrent pas ce choix alors que 29,3% le font.

Tableau 6. Diversité et intersectionalité dans les services

| Variables de diversité et d'intersectionalité | Répondants (N=41) | |
|---|----------------------|------|
| | n | % |
| Services aux genres | | |
| Hommes | 33 | 80,5 |
| Femmes | 41 | 100 |
| Transgenres hommes | 34 | 82,9 |
| Transgenres femmes (N=40) ^a | 40 | 100 |
| Queers biologiquement filles | 38 | 92,7 |
| Queers biologiquement garçons | 34 | 82,9 |
| Services aux personnes vivant avec un handicap physique | | |
| Les locaux ne sont pas adaptés | 8 | 19,5 |
| Les locaux sont adaptés | 33 | 80,5 |
| Services aux langues | | |
| N'offre pas de services dans d'autres langues que le français | 10 | 24,4 |
| Offre des services dans d'autres langues que le français | 31 | 75,6 |
| Cri | 1 | 3,2 |
| Anglais | 20 | 64,5 |
| Innu | 1 | 3,2 |
| Anglais et espagnol | 4 | 12,9 |
| Anglais et langue des signes | 1 | 3,2 |
| Anglais et traducteur | 2 | 6,5 |
| Anglais et langue autochtones | 1 | 3,2 |
| Toutes | 1 | 3,2 |
| Représentativité des minorités | | |
| N'ont pas d'intervenants issus de minorités | 27 | 65,9 |
| Ont des intervenants issus de minorités | 14 | 34,1 |
| Personnes asiatiques | 2 | 4,8 |
| Personnes noires | 6 | 14,6 |
| Personnes arabes | 3 | 7,3 |
| Personnes autochtones | 10 | 24,4 |
| Personnes hispanophones | 2 | 4,8 |
| Offre la possibilité de rencontrer un/une intervenant(e) du sexe de son choix | | |
| N'offre pas le choix | 29 | 70,7 |
| Offre le choix | 12 | 29,3 |

Note.^a Le % est calculé sur 40 répondants au lieu de 41, dû à une donnée manquante.

3.1.4. Positions des participants sur les questions de la prostitution

Les Figures I et 2 reflètent les positions des participants aux questions : croyez-vous que la prostitution est toujours justifiée, jamais justifiée ou quelque chose entre les deux? et; sur une échelle de 1 à 5, êtes-vous pour ou contre la légalisation de la prostitution?

La Figure 1 indique les réponses des participants relativement à la première question posée sur la justification de la prostitution. La distribution des répondants nous permet d'observer certaines tangentes : 36,6 % situent leurs votes entre les scores de 1 à 4, c'est-à-dire qu'ils penchent pour une position ne justifiant pas la prostitution. Au centre, 41,5 % ont situé leurs opinions sur le score de 5 ou 6 indiquant qu'ils n'ont pas de positions excentrées sur la question de la justification de la prostitution. D'un autre côté, 22 % pensent que la prostitution est justifiée en ayant voté pour un score entre 7 et 10 sur l'échelle établie. Lorsque nous effectuons une moyenne des réponses, le score moyen obtenu est de 4,5 ($\bar{E}T=2,3$), ce qui se rapproche d'une position neutre.

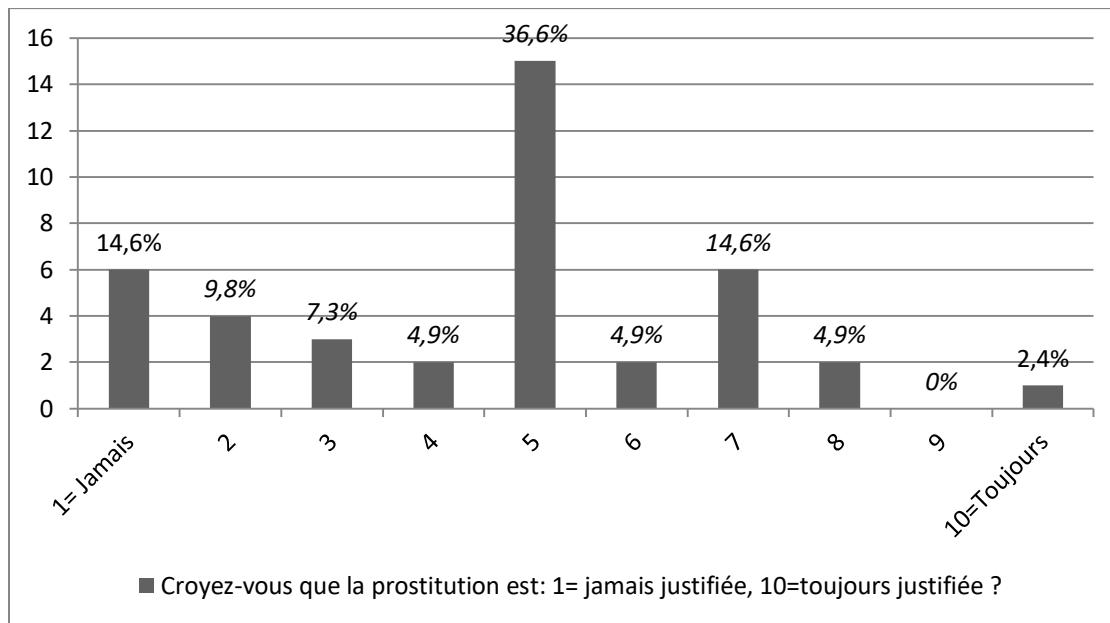


Figure 1. Position du participant quant à la justification de la prostitution

La Figure 2 quant à elle, offre une vue des positions des participants relativement à la légalisation de la prostitution. Comme le démontre la Figure 2, 29,3 % des personnes répondantes ont mentionné être contre la légalisation de la prostitution (12,2 % sont totalement contre et 17,1% sont contre) et près de la moitié des répondants (43,9%) ont mentionné être pour la légalisation de la prostitution (9,8% sont totalement pour et 34,1%

sont pour). Au centre, 26,8 % ont coté 5, se situant dans une position neutre par rapport à l'enjeu.

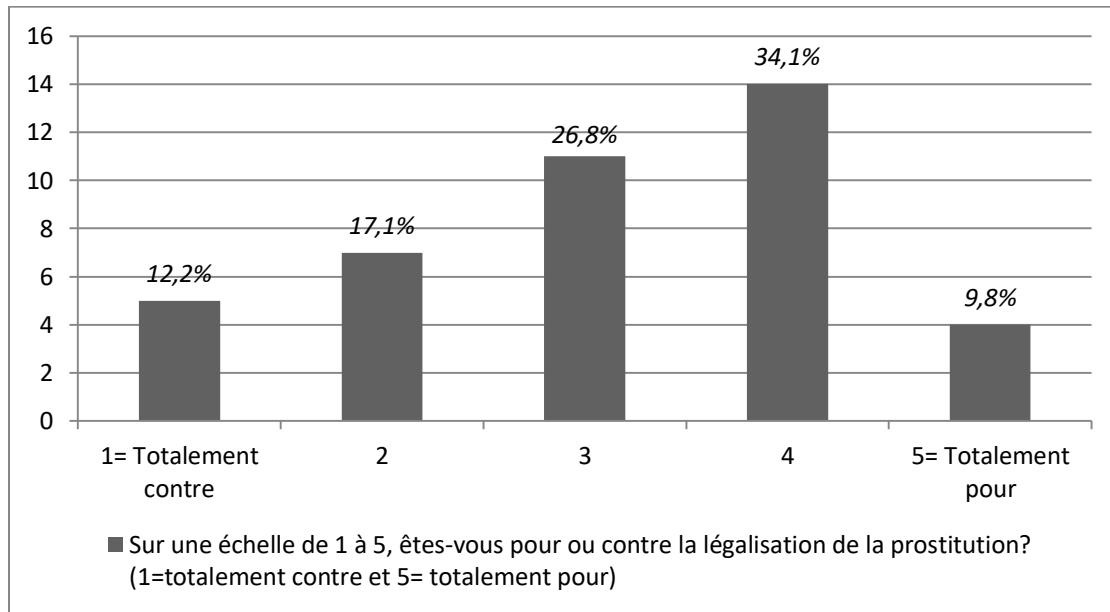


Figure 2 .Position du participant quant à la légalisation de la prostitution

3.1.5. Attitudes envers la prostitution et les prostitués(e)s

Le Tableau 7 présente les résultats des participants sur les attitudes éprouvées à l'égard des prostitué(e)s et de la prostitution (APPS). En ce qui concerne les résultats obtenus à l'échelle globale ($M= 3,29$ $ET = 0,36$), ces résultats indiquent qu'en moyenne, les participants considèrent davantage la prostitution et les prostitué(e)s comme un reflet de la déviance sociale et de la victimisation. Concernant les résultats obtenus aux 4 aux sous-échelles, ces derniers indiquent tout d'abord qu'en moyenne, les participants de l'étude ne considèrent pas les prostitués(e)s comme des individus déviants ($M= 2,58$ $ET = 0,36$). Les résultats démontrent aussi qu'en moyenne, les participants considèrent davantage les prostitués(e)s comme des victimes plutôt que comme des personnes ayant choisi de se prostituer ($M= 3,54$ $ET = 0,56$). Les résultats indiquent par ailleurs que les participants de l'étude considèrent davantage la prostitution comme une déviance sociale ($M= 3,29$ $ET = 0,44$) et comme un phénomène de victimisation à l'égard des femmes qui s'y adonnent ($M= 3,89$ $ET = 0,66$).

Tableau 7. Attitudes à l'égard des prostitué(e)s et de la prostitution (APPS)

| | Répondants (N=41) | |
|---|-------------------|----------|
| | <i>M</i> | <i>É</i> |
| Score global | 3,29 | 0,36 |
| Score à la sous-échelle : attitudes à l'égard des prostitué(e)s N vs D | 2,58 | 0,36 |
| Score à la sous-échelle : attitudes à l'égard des prostitué(e)s C vs V | 3,54 | 0,56 |
| Score à la sous-échelle : attitudes à l'égard de la prostitution N vs D | 3,29 | 0,44 |
| Score à la sous-échelle : attitudes à l'égard de la prostitution C vs V | 3,89 | 0,66 |

Note. APPS = Attitudes Toward Prostitutes and Prostitution Scale. N = normatif. D = déviance. C = choix. V = victimisation.

3.1.6. Types de services offerts par l'organisme/institution en fonction des principaux besoins identifiés dans la littérature

Les Tableaux 8 à 15 portent sur les services pouvant être offerts par les organismes/institutions répondants pour les femmes qui offrent des services sexuels. Les services sont regroupés en 8 grandes catégories de services : chaque catégorie de services correspond à une catégorie de besoins identifiée dans la littérature auprès des femmes qui offrent des services sexuels.

a. Services de soutien à l'employabilité

Dans le Tableau 8, répertoriant la disponibilité des services de soutien à l'employabilité offert aux femmes offrant des services sexuels, les répondants offrent l'aide au placement et à l'emploi dans 73,2 % des organismes, les services de démarche d'employabilité en groupe ou en individuel sont présents dans 47,7% des cas. D'autre part, 46,3 % des répondants ont signifié qu'ilsaidaient à faire la production de C.V.. L'aide à l'intégration et au maintien à l'emploi est offerte dans 34,1 % des organismes rencontrés. Du côté de la sollicitation d'employeurs, 19,5 % des répondants ont allégué offrir ce service alors que un répondant (2,4%) ne sait pas s'il offre ce service.

Tableau 8. Services de soutien à l'employabilité

| Services offerts | Répondants (N=41) | |
|---|-------------------|------|
| | Offre le service | |
| | n | % |
| Démarche d'employabilité en groupe ou en individuel (N=40) ^a | 19 | 47,5 |
| Activité d'aide de placement en emploi | 30 | 73,2 |
| Aide à l'intégration et au maintien à l'emploi | 14 | 34,1 |
| Sollicitation d'employeur | 8 | 19,5 |
| Production de C.V. | 19 | 46,3 |
| Autres | 10 | 24,4 |

Note^a. Le % est calculé sur 40 répondants au lieu de 41, dû à une donnée manquante

Parmi les répondants, 24,4% d'entre eux ont mentionné offrir d'autres services que ceux prédéterminés dans le questionnaire. Ces réponses sont à titre indicatif seulement puisque l'ensemble des participants n'a pu se prononcer sur ces services. Parmi les autres services offerts, les répondants ont nommé : Possibilité de stage dans l'organisme, possibilité d'acquérir un diplôme de métier spécialisé et non spécialisé, acquisition de compétences techniques et sociales; internet, référence personnalisée, orientation de carrière, aide à la recherche de stage adapté et accompagnement à l'intégration au stage.

b. Services de soutien à l'éducation et à la formation

Les services offerts par les organismes répondants dans le domaine du soutien à l'éducation et à la formation sont nombreux. Comme en témoigne le Tableau 9, les séances d'informations sur le marché du travail sont offertes par 39% des organismes, 36,6% organismes interrogés offrent des postes informatiques libre-service l'orientation professionnelle est présente chez 24,4% des répondants, l'orientation scolaire et offerte par 22% des organismes, le mentorat est identifié par 22 % des personnes, l'aide pédagogique est offerte chez 17,1% des répondants, 14,6% des répondants ont nommé offrir le service de formation professionnelle, l'adaptation scolaire est présente dans les organismes de 12,5 % répondants en ce qui concerne la formation générale, 9,8% des répondants ont mentionné offrir ce service.

Tableau 9. Services de soutien à l'éducation et à la formation

| Services offerts | Répondants (N=41) | |
|---|-------------------|------|
| | Offre le service | |
| | n | % |
| Formation générale | 4 | 9,8 |
| Formation professionnelle | 6 | 14,6 |
| Poste informatique libre-service | 15 | 36,6 |
| Adaptation scolaire (N=40) ^a | 5 | 12,5 |
| Aide pédagogique | 7 | 17,1 |
| Mentorat | 9 | 22 |
| Séance d'information sur le marché du travail | 16 | 39 |
| Orientation scolaire | 9 | 22 |
| Orientation professionnelle | 10 | 24,4 |
| Autres | 4 | 9,8 |

Note^a. Le % est calculé sur 40 répondants au lieu de 41, dû à une donnée manquante

Parmi les répondants, 9,8 % mentionnent offrir d'autres services que ceux prédéterminés dans le questionnaire. Ces réponses méritent une attention particulière puisque les organismes ont développé ces services en lien avec des besoins spécifiques émanant du milieu. Dans le cas des services de soutien à l'éducation et à la formation, les milieux ont développé des services spécifiques d'éducation populaire; de conseiller pédagogique et psychoéducation; de formation adaptée et personnalisée en fonction des besoins, et de suivi pour persévérance scolaire. Ces nombres ne sont pas exhaustifs, mais peuvent alimenter une certaine réflexion sur l'offre de services et les besoins présents dans la population ciblée.

c. Services d'aide matérielle et financière

Le Tableau 10 indique les services d'aide financière et matérielle pouvant être offerts aux femmes offrant ou ayant offert des services sexuels. Parmi les répondants, une majorité, soit 90,2%, a indiqué avoir un fonds d'aide financière pour faire des prêts financiers. 61% offrent du dépannage alimentaire, 53,7% offrent dépannage aide aux transports, 50% ont signifié offrir des services d'atelier sur le budget, 48,8% des organismes donnent des bons d'achat, 46,3% font du dépannage de produits de soins personnels, 31,7% font du dépannage de produits pharmaceutiques. Près du quart des répondants (26,8%) offrent de l'aide financière au loyer, aussi 15% des répondants ont indiqué offrir de l'épicerie

communautaire, 12,2% répondants ont mentionné donner des bourses d'études et 4,8% aident à la production de rapport d'impôt.

Tableau 10. Services d'aide matérielle et financière

| Services offerts | Répondants (N = 41) | |
|---|---------------------|------|
| | n | % |
| Atelier sur le budget (N=40) ^a | 20 | 50 |
| Dépannage alimentaire | 25 | 61 |
| Dépannage de produits de soins personnels | 19 | 46,3 |
| Dépannage de produit pharmaceutique | 13 | 31,7 |
| Dépannage aide aux transports | 22 | 53,7 |
| Aide financière au loyer | 11 | 26,8 |
| Fonds d'aide financière (prêt financier) | 37 | 90,2 |
| Épicerie communautaire (N=40) | 6 | 15 |
| Bon d'achat | 20 | 48,8 |
| Bourse d'étude | 5 | 12,2 |
| Production du rapport d'impôt | 2 | 4,9 |
| Autres | 9 | 22 |

Note.^a Le % est calculé sur 40 répondants au lieu de 41, dû à une donnée manquante

Les organismes ont également partagé leurs initiatives personnelles en matière d'aide financière et matérielle pour les femmes en signalant d'autres services développés (22%). Les initiatives sont: prêt matériel pour enfant de 0 à 3 ans (lit de bébé, siège d'auto); les ententes de paiement; l'aide matérielle scolaire; les déménagements en situations critiques (femmes); la réception/gestion financière des chèques d'aide social; l'offre de vêtements et accessoires ménagers. Cette liste est non-exhaustive et est présente à titre indicatif seulement, car l'ensemble des participants n'ont pu se prononcer sur l'offre de ces services.

d. Services d'accompagnement et de consultation

Le Tableau 11 indique les réponses des participants relativement aux services d'accompagnement et d'intervention dans leur établissement. Les services de référence sont ceux qui sont les plus courants dans cette catégorie, alors que 92,7% des organismes mentionnent l'offrir. Les résultats démontrent aussi que 92,7% des interlocuteurs offrent les services de renseignements sur les programmes et services gouvernementaux. L'intervention de crise est dispensée dans 82,9% des organismes. L'intervention psychologique et/ou psychosociale est offerte à court terme chez 82,5%

des participants (à moyen terme chez 57,5% répondants et à long terme dans 40% des organismes). 78% des intervenants aident à la rédaction de formulaires officiels. L'intervention téléphonique est offerte dans 76,9% des organismes. L'intervention de groupe est présente dans 63,4% des organismes. Le support aux proches est disponible chez 61% des répondants. Le soutien à la rechute est offert dans 58,5% des organismes (1 répondant (2,4%) ne sait pas). 51,2% des répondants offrent des services en intervention familiale. 41,5% répondants ont mentionné dispenser des services de suivi post-hébergement. 41,5% offrent de l'accompagnement dans les activités de la vie quotidienne et de la vie domestique. La postcure en toxicomanie est présente chez 39% (1 répondant (2,4%) ne sait pas) de l'échantillon, la précure en toxicomanie est offerte dans 36,6% des organismes. L'intervention auprès des enfants est disponible dans 34,1% organismes. Enfin, l'orthopédagogie est offerte chez 14,6% des organismes répondants.

Parmi les 32 répondants qui offrent l'aide à la rédaction de formulaires, ceux-ci ont spécifié offrir de l'aide dans les domaines suivants: l'aide sociale (n=1); la carte d'assurance maladie (n=4); le permis de conduire (n=1); le certificat de naissance (n=3); les documents relatifs au revenu mensuel (n=1); l'assurance chômage (n=6); l'indemnisation aux victimes d'acte criminel (IVAC) (n=8); les demandes habitation à loyer modique (HLM) (n=7); les prêts et bourses (n=4); les documents juridiques (n=4); tous types de documents (n=8); les rapports médicaux (n=1); les documents de suivi à l'intégration à l'emploi (n=1); les références aux services budgétaires (n=3); la Régie des rentes (n=3); la résiliation de bail (n=2); la déclaration de la victime sur les conséquences d'un crime (n=2); la Commission québécoise des libérations conditionnelles (n=1); le Protecteur du citoyen (n=1); la CSST (n=2); et les documents d'Emploi Québec (n=1).

Tableau 11. Services d'accompagnement et de consultation

| Services offerts | Répondants (N= 41) | | |
|---|--------------------|----|------|
| | Offre le service | n | % |
| Intervention téléphonique (N=39) ^a | | 30 | 76,9 |
| Intervention psychologique/psychosociale (N=40) ^b | | | |
| Court terme | | 33 | 82,5 |
| Moyen terme | | 23 | 57,5 |
| Long terme | | 16 | 40 |
| Références | | 38 | 92,7 |
| Soutien rechute | | 24 | 58,5 |
| Postcure en toxicomanie | | 16 | 39,0 |
| Précure en toxicomanie | | 15 | 36,6 |
| Support aux proches | | 25 | 61,0 |
| Intervention de groupe | | 26 | 63,4 |
| Orthopédagogie | | 6 | 14,6 |
| Intervention familiale | | 21 | 51,2 |
| Intervention auprès des enfants | | 14 | 34,1 |
| Intervention de crise | | 34 | 82,9 |
| Renseignements sur les programmes et services gouvernementaux | | 38 | 92,7 |
| Suivi post-hébergement | | 17 | 41,5 |
| Accompagnement dans les activités | | 17 | 41,5 |
| de la vie quotidienne et domestique | | | |
| Aide à la rédaction de formulaires | | 32 | 78,0 |
| Autres | | 6 | 14,6 |

Note^a: Le % est calculé sur 39 répondants au lieu de 41, dû à une donnée manquante

Note^b: Le % est calculé sur 40 répondants au lieu de 41, dû à une donnée manquante

Les participants ont été sollicités pour connaitre s'ils proposaient d'autres services que ceux énumérés plus haut en matière d'accompagnement et d'intervention. Ceux-ci, souvent moins fréquents, sont toutefois essentiels pour répondre aux besoins des femmes puisqu'ils ont souvent été développés à partir d'un besoin identifié par l'organisme ou les prestataires de services. Parmi les réponses des 14,6% de répondants qui offrent d'autres services que ceux susmentionnés, nommons les conférences d'organismes et d'information sur les services disponibles; de l'éducation sur les choix alimentaires; l'accompagnement des personnes analphabètes dans la lecture des étiquettes;

l'intervention ponctuelle; les références pour massage; et des formations en éducation sexuelle, en matière de réduction de méfaits et en toxicomanie. Ce nombre n'est pas exhaustif puisque la question n'était pas dirigée et ne représente pas l'ensemble des interlocuteurs.

e. Services de nature médicale

Le Tableau 12 présente les résultats en matière de disponibilité des services de nature médicale pour les femmes. Parmi les 41 répondants, la plus large proportion de réponses positives se trouve dans la disponibilité des services relatifs à l'intervention et les activités visant à prévenir la violence représentant 68,3% de l'offre de service des ressources interrogées. La possibilité de trouver des services en accompagnement médical est aussi significative avec 53,7% de réponses positives. Un autre résultat important est la distribution de matériel de prévention telle que les seringues et les condoms qui sont présents dans 45% des ressources. Les services en matière de prévention des ITSS et VIH-SIDA sont développés dans 29,3% des organismes (1 répondant ne sait pas); la contraception est offerte par 22% des ressources interrogées (1 répondant ne sait pas); la vaccination est offerte dans 17,1% des organismes (1 répondant ne sait pas); les services d'IMO\EMDR (service post-trauma) sont aussi disponibles dans seulement 17,1% des organismes. Par ailleurs, 14,6% offrent des cliniques externes en aide psychosociale, un service externe en toxicomanie et/ou des tests de dépistage (1 répondant ne sait pas). Les soins infirmiers en clinique externe sont présents dans 9,8% des ressources (1 répondant ne sait pas). Par ailleurs, seulement 4,9% offrent de la médecine générale, des services d'hospitalisation générale ou des services de nutrition. En ce qui concerne l'hygiène dentaire, seulement 2,4% des répondants offrent ce service.

Tableau 12. Services de nature médicale

| Services offerts | Répondants (N=41) | |
|--|-----------------------|-----------------------|
| | Offre le service n | Offre le service % |
| Médecine générale | 2 | 4,9 |
| Clinique externe service d'aide psychosocial | 6 | 14,6 |
| Services d'hospitalisation générale | 2 | 4,9 |
| Nutrition | 2 | 4,9 |
| Service externe en toxicomanie | 6 | 14,6 |
| Hygiène dentaire | 1 | 2,4 |
| Soins infirmiers en clinique externe | 4 | 9,8 |
| Prévention des ITSS et VIH-SIDA | 12 | 29,3 |
| Vaccination | 7 | 17,1 |
| Test de dépistage | 6 | 14,6 |
| Contraception | 9 | 22,0 |
| Intervention et activités visant à prévenir la violence | 28 | 68,3 |
| Distribution de matériel de prévention (ex. seringue, condoms) | 18 | 45 |
| (N=40) ^a | | |
| Accompagnement pour rendez-vous médicaux | 22 | 53,7 |
| IMO/EMDR (Services en post-trauma) | 7 | 17,1 |
| Autres | 11 | 26,8 |

Note.^a Le % est calculé sur 40 répondants au lieu de 41, dû à une donnée manquante

Pour compléter l'image des services offerts dans la région, les répondants étaient également invités à partager toutes autres activités proposées dans leur ressource en matière de services de nature médicale pour répondre aux besoins des femmes offrant ou ayant offert des services sexuels. Au total, 26,8 % des répondants offrent d'autres services que ceux susmentionnés. Les répondants ont nommé : le service d'une infirmière spécialisée en santé sexuelle; l'évaluation psychiatrique; le transport vers l'hôpital; le service de pédiatrie communautaire; l'avortement d'urgence, la pilule du lendemain; la lunetterie communautaire; les consultations à l'urgence psychiatrique; l'ajustement de la médication après le séjour en unité psychiatrique; l'accompagnement pour les trousses médicolégales et médicosociales; suivi protocole pour injectables, psychotropes, neuroleptiques qui demandent un suivi régulier; test de grossesse. La création de ces services démontre bien le besoin d'adéquation de l'offre de services avec le vécu des

femmes. Ces chiffres ne sont pas exhaustifs à l'ensemble des répondants et sont recensés à titre indicatif seulement.

f. Services de logement

Le logement est souvent un enjeu important du vécu des femmes offrant ou ayant offert des services sexuels. Le Tableau 13 indique la disponibilité des services relatifs à la recherche de logement et à l'hébergement. Parmi les personnes interrogées, un peu plus de la moitié (53,7%) ont signalé offrir des services d'aide à la recherche de logement. Au niveau de l'offre d'hébergement, 22% des ressources offrent l'hébergement transitoire, 14,6% signalent offrir l'hébergement moyen terme, 7,3% des ressources offrent de l'hébergement long terme et seulement 2,4% offrent de l'hébergement deuxième étape. Comme il est possible de le constater, les ressources en hébergement sont assez limitées, ceci en considérant qu'aucune ressource spécialisée n'est disponible pour les femmes ayant un vécu dans la prostitution alors que leurs besoins se situent à la fois pour de l'hébergement d'urgence (court, moyen terme) ainsi que de la deuxième étape pour permettre la sortie et le maintien hors de la prostitution.

Tableau 13. Services d'hébergement et de logement

| Services offerts | Répondants (N=41) | |
|---------------------------------|-------------------|------|
| | Offre le service | |
| | n | % |
| Aide à la recherche de logement | 22 | 53,7 |
| Hébergement | | |
| Transitoire | 9 | 22 |
| Moyen terme | 6 | 14,6 |
| Long terme | 3 | 7,3 |
| Deuxième étape | 1 | 2,4 |
| Autres | 4 | 9,8 |

Par ailleurs, 9,8% des répondants ont indiqué offrir d'autres services pour aider à la localisation des femmes. Les répondants ont mentionné offrir la liste des logements et pensions disponibles; l'accompagnement à la Régie du logement et à l'Office municipal d'habitation (OMH); des appartements supervisés à prix modique; ainsi que l'accès à des logements lors de la création de nouvelles coopératives. Cette liste n'est pas exhaustive à l'ensemble des répondants interrogés.

g. Services communautaires et sociaux

Concernant la disponibilité des services communautaires et sociaux, le Tableau 14 illustre les résultats obtenus lors de la compilation des données. Le travail de milieu et les cuisines collectives sont disponibles dans 36,6 % des organismes. Les activités de réadaptation et de réinsertion sociale sont accessibles dans 34,1 % des organismes. Les jardins communautaires sont parmi les activités offertes dans 24,4 % des organismes répondants. Les journées familiales à thème sont offertes chez 22 % des partenaires. Les activités culturelles et traditionnelles pour les autochtones existent dans 14,6 % des organismes répondants (1 répondant ne sait pas). La halte-répit est disponible dans 9,8 % des organismes. La joujouthèque est présente dans 7,3 % des organismes (1 répondant ne sait pas).

Tableau 14. Services communautaires et sociaux

| Services offerts | Répondants (N=41) | |
|---|-------------------|------|
| | Offre le service | |
| | n | % |
| Halte-répit (service de garde pour enfants) | 4 | 9,8 |
| Joujouthèque | 3 | 7,3 |
| Journée familiale à thèmes | 9 | 22 |
| Activités culturelles et traditionnelles pour les autochtones | 6 | 14,6 |
| Activités de réadaptation et de réinsertion sociale | 14 | 34,1 |
| Travail de milieu | 15 | 36,6 |
| Cuisine collective | 15 | 36,6 |
| Jardin communautaire | 10 | 24,4 |
| Autres | 11 | 26,8 |

Un total de 26,8% des participants ont signalé offrir d'autres services que ceux que nous avions proposés dans les ressources de services communautaires et sociaux, par exemple, les déjeuners et soupers thématiques; les ateliers de cuisine; le centre de soir pour enfants de 6 à 12 ans; les CPE situés à proximité pour les enfants de la clientèle de l'établissement; les camps de jour d'été; les groupes de parents; les activités socioculturelles; les cafés-rencontres pour briser l'isolement; une table de partage et de dons d'objets; des conférenciers invités et, pour terminer; un salon d'exposant pour les services communautaires. Encore une fois, cette liste des services est non-exhaustive, car

elle provient de réponses individuelles des participants au questionnaire et n'était pas proposée dans le questionnaire de base.

h. Services juridiques et d'application des lois (Droit)

Le Tableau 15 indique la disponibilité de services d'information juridique chez les ressources interrogées. Des services d'information sur les types de recours et le déroulement des processus dans les instances administrative et judiciaire sont proposés par 63,4 % des répondants. Les informations sur les modes de résolution des différends (médiation) sont aussi disponibles chez 63,4 % des organismes participants. L'éducation sur les lois entourant l'exploitation sexuelle chez les jeunes est offerte dans 31,7 % des organismes répondants (1 répondant ne sait pas).

Tableau 15. Services d'information juridique

| Services d'information juridique | Répondants (N=41) | |
|--|----------------------|------|
| | Offre le service | % |
| | n | % |
| Informations sur les types de recours et le déroulement des instances administratives et judiciaires | 26 | 63,4 |
| Informations sur les modes de résolution des différends (médiation) | 26 | 63,4 |
| Éducation sur les lois entourant l'exploitation sexuelle chez les jeunes | 13 | 31,7 |
| Autres | 7 | 17 |

Parmi d'autres services proposés par les ressources régionales (17%) en matière d'information juridique, mentionnons les ateliers d'information; des sessions d'information à la demande; les services d'information sur la loi sur l'exactitude des prix; les informations entourant la protection, les lois et les plaintes; et les services d'information sur le bail locatif et l'aide financière.

Le Tableau 16 présente la disponibilité des services juridiques et judiciaires selon les réponses des participants au questionnaire. À plus forte proportion, 80,5 % des répondants ont signifié faire des références à des organisations de nature juridique. En second, les organismes offrent des services en droit au logement (12,2 %); en droit criminel et pénal (9,8 %); en droit civil (9,8 %); en droit de la jeunesse (7,5 %); en droit administratif (7,3 %), en droit à la santé (7,3 %); en droit de l'immigration (4,9 %). En matière judiciaire, 4,9 % des organismes donnent des contraventions et 2,4 % ont mentionné procéder à l'arrestation des clients et des proxénètes. Enfin, six organismes offrent des services juridiques en droit familial.

Tableau 16. Disponibilité des services juridiques et judiciaires

| Services juridiques et judiciaires | Répondants (N=41) | |
|--|-------------------|------|
| | Offre le service | n |
| Droit familial | 1 | 2,4 |
| Droit criminel et pénal | 4 | 9,8 |
| Droit de la jeunesse (N=40) ^a | 3 | 7,5 |
| Immigration | 2 | 4,9 |
| Droit civil | 4 | 9,8 |
| Droit administratif (aide sociale, SAAQ, CNESST) | 3 | 7,3 |
| Droit de la santé | 3 | 7,3 |
| Droit du logement | 5 | 12,2 |
| Référence à des organisations juridiques | 33 | 80,5 |
| Donner des contraventions | 2 | 4,9 |
| Arrestation clients/proxénètes | 1 | 2,4 |
| Autres | 6 | 14,6 |

Note ^a. Le % est calculé sur 40 répondants au lieu de 41, dû à une donnée manquante

D'autres services juridiques et judiciaires offerts ont été mentionnés par les intervenants interrogés (14,6%). Par exemple, la politique zéro violence, l'accompagnement pour les requêtes d'évaluation psychiatrique, l'application des directives opérationnelles et l'application des lois relatives aux ordonnances de traitement et d'hébergement en psychiatrie, ainsi que le service d'accompagnement au palais de justice.

i. Services spécifiques pour les femmes ayant un vécu dans la prostitution

Les participants à l'étude ont été questionnés pour savoir s'il y a des spécificités dans les services qu'ils offrent lorsqu'une femme se présente à eux avec un vécu dans la prostitution. Tel qu'illustré dans le Tableau 17, seulement le quart des répondants (24,4%) ont mentionné offrir des services spécifiques pour ces femmes, 1 répondant (2,4%) ne savait pas s'il offrait de tels services. Parmi les répondants, 14,6% ont signalé adapter les services en fonction des besoins et de la personne. 7,3% ont rapporté que la spécificité de leur service résidait dans la possibilité de recommander les femmes vers la bonne ressource. 4,9% ont signifié offrir de l'accompagnement en santé sexuelle soit: accompagner au dépistage ITSS/VIH/SIDA, offrir des condoms, et faire des suivis aux 3 mois pour les tests ITSS/VIH/SIDA. Pour suivre, 7 autres services spécifiques développés pour les femmes ont été nommés par les répondants soit: se déplacer dans le

milieu des femmes (2,4%), possibilité de faire des prélèvements anonymes (2,4%), varier l'intensité du service (2,4%), ne pas aller dans le milieu et adopter la même approche qu'en violence conjugale (2,4%), adopter une approche féministe (2,4%), la possibilité de faire des ateliers de groupe avec les femmes vivant la même réalité (2,4%), assurer la sécurité de la femme et éduquer sur les conséquences (2,4%), les choix et l'estime de soi (2,4%).

Grâce à ce portrait, il est impossible d'ignorer que l'offre de services spécialisés et spécifiques pour les femmes offrant ou ayant offert des services sexuels est très limitée et ne couvre, dans la plupart des cas, que des interventions d'urgences (dépistage/prélèvement, référencement, sécurité). Aucun service d'accompagnement pour la sortie de la prostitution chez celles qui le souhaitent, aucune aide financière, aucune aide au logement, aucune intervention relative au Trouble de stress post-traumatique (TSPT) des femmes dans le milieu de la prostitution n'ont été mentionnés par les répondants rencontrés.

Tableau 17. Répondants offrant des services spécifiques aux femmes ayant un vécu dans la prostitution

| Services offerts | Répondants (N=41) | |
|--|--------------------------------|------|
| | Offre des services spécifiques | |
| | n | % |
| Répondants n'ayant pas développé de services spécifiques | 30 | 73,2 |
| Répondants ayant développé des services spécifiques | 10 | 24,4 |
| Recommander les femmes vers les bonnes ressources | 3 | 7,3 |
| Services personnalisés en fonction des besoins et adaptés à la personne | 6 | 14,6 |
| Accompagnement en santé sexuelle | 2 | 4,9 |
| Se déplacent dans le milieu des femmes | 1 | 2,4 |
| Possibilité de faire des prélèvements anonymes | 1 | 2,4 |
| Intensité du service peut-être différente | 1 | 2,4 |
| Ne va pas dans le milieu, même approche qu'en violence conjugale | 1 | 2,4 |
| Approche féministe | 1 | 2,4 |
| Possibilité de faire des ateliers de groupe avec les femmes vivant la même réalité | 1 | 2,4 |
| Assurer sa sécurité | 1 | 2,4 |
| Éducation sur les conséquences, les choix, l'estime de soi | 1 | 2,4 |

j. L'offre de services non mixte

Nous avons aussi demandé aux répondants si leur organisme offrait des activités non mixtes dans le cadre leurs services. Les résultats sont présentés au Tableau 18. Parmi les 35 répondants (6 manquants) ayant répondu, près du quart (25,7 %) offrent des services non mixtes.

Les activités répertoriées sont variées et concernent principalement les femmes : 5 types d'activités pour les femmes et 1 type d'activité seulement pour les hommes (5,8%). Les services répertoriés offerts seulement aux femmes (17,4%) sont : des soupers de mères, des séjours vacances mères-enfants, des soirées de femmes, des interventions de groupe et des cours d'autodéfense. Du côté des activités offertes exclusivement aux hommes, les répondants mentionnent des groupes de discussion. D'autres répondants (8,6 %) ont signifié avoir développé des activités non mixtes qui s'adaptent aux femmes ou aux hommes selon le contexte soit : de l'intervention individuelle et des activités sociales adaptées au sexe. 2,9% mentionnent avoir développé des activités non mixtes pour les jeunes.

Tableau 18. Répondants offrant des services aux hommes et aux femmes qui proposent des activités/services non mixtes

| | | Répondants (N=35) | |
|--|---|----------------------|------|
| | | Offre des non mixtes | |
| Services non mixtes offerts | | n | % |
| Répondants offrant des services non mixtes | | 9 | 25,7 |
| Femmes | Souper de mères | 1 | 2,9 |
| | Vacances mères-enfants | 1 | 2,9 |
| | Soirée de femmes | 1 | 2,9 |
| | Groupe de femmes | 2 | 5,7 |
| | Cours d'autodéfense | 1 | 2,9 |
| Hommes | Groupe de discussion Hommes | 2 | 5,7 |
| Femmes | ou Intervention individuelle | 2 | 5,7 |
| hommes | Activités sociales adaptées au sexe | 1 | 2,9 |
| Non mixtes jeunes | Seulement pour les jeunes, pas pour les adultes | 1 | 2,9 |

3.1.7. Informations spécifiques sur les services aux femmes qui offrent ou ont déjà offert des services sexuels

Les résultats de la prochaine section se rapportent à l'intervention auprès des femmes ayant un vécu dans la prostitution. Diverses questions ont été posées aux répondants à l'endroit des méthodes d'interventions développées dans leur milieu pour adapter leurs interventions aux besoins réels rencontrées chez les femmes sous étude. Les résultats seront présentés dans les sections suivantes : a. le nombre de femmes qui offraient ou avaient déjà offert des services sexuels rencontrées dans leur organisme au cours des quatre dernières années; b. les méthodes utilisées pour savoir si les femmes offrent des services sexuels; c. les méthodes de prise de contact; d. les sentiments de compétence et d'aisance des intervenants pour aborder le vécu des femmes en lien avec la prostitution; et e. les thèmes abordés avec les femmes.

a. Nombre de femmes offrant des services sexuels rencontrées par les répondants au cours des quatre dernières années

Comme illustré dans le Tableau 19, 80,5% ($n=33$) des 41 organismes interrogés ont répondu que des femmes ayant offert des services sexuels avaient fréquenté leurs établissements au cours des 4 dernières années. Près du cinquième des répondants (19,5%) ne connaissaient pas le nombre exact de femmes rencontrées ou ne savaient pas si l'organisme avait rencontré des femmes ayant offert des services sexuels dans les quatre dernières années. Les types de services sexuels présentés dans la question incluaient : la danse nue, la prostitution, les massages, l'escorte, la passe rapide, l'échange contre drogue, etc.

Le nombre total de femmes offrant des services sexuels ayant été rencontrées par ces organismes dans la région Saguenay/Le Fjord s'élève à 646 femmes au cours des quatre dernières années. Ce chiffre n'indique pas la fréquence des rencontres pour une même femme. Parmi les 33 établissements ayant rencontré des femmes en question, 57,5% ont rencontré entre 1 et 9 femmes, 18,2% ont rencontré entre 10 et 19 femmes, 9,1% établissements ont rencontré entre 20 et 29 femmes, 9,1% établissements ont rencontré entre 40 et 49 femmes, 3% ont rencontré entre 50 et 59 femmes et 3% mentionne avoir rencontré plus de 60 femmes. Fait important à noter, ce dernier organisme se démarque par l'importance du nombre de femmes rencontrées qui s'élève à 400 femmes au cours des quatre dernières années, ce qui est largement au-dessus de la moyenne des autres répondants. Il sera intéressant de considérer ce répondant comme un partenaire central pour l'intervention auprès des femmes concernées. Une moyenne de 19,5 femmes a été rencontrée par les organismes au cours des quatre dernières années. C'est dire que 4,9

femmes ayant un vécu dans la prostitution sont rencontrées chaque année par les ressources répondantes.

Tableau 19. Nombre de femmes ayant offert des services sexuels ayant fréquenté les organismes répondants au cours des 4 dernières années

| Nombre de femmes rencontré (N=646) | Répondants (N=33) | |
|------------------------------------|---------------------|------|
| | Nombre d'organismes | |
| | n | % |
| Entre 1 et 9 femmes | 19 | 57,5 |
| Entre 10 et 19 | 6 | 18,2 |
| Entre 20 et 29 | 3 | 9,1 |
| Entre 40 et 49 | 3 | 9,1 |
| Entre 50 et 59 | 1 | 3,0 |
| 60 femmes et + | 1 | 3,0 |

b. Méthode utilisée par les répondants pour savoir si les femmes offrent des services sexuels

Le Tableau 20 indique comment les partenaires qui ont rencontré des femmes ayant du vécu dans la prostitution (N=33) ont pris connaissance que ces femmes offraient ou avaient offert des services sexuels. La très grande majorité des répondants (78%) ont mentionné que les femmes leur ont dit avoir offert ces services sans que la question leur soit posée. Dans 31,7% des situations, les répondants ont pris connaissance de cette information en posant la question directement. Dans 26,8% des cas, l'information a été nommée lors du référencement. Selon 19,5% des répondants, l'information a été partagée par des collègues et dans 12,2% des situations, les répondants ont mentionné que l'information était écrite dans le dossier. Dans 9,85% des cas, la question est posée à l'admission dans le service. Par ailleurs, 10% des répondants emploient d'autres méthodes pour savoir si les femmes offrent des services sexuels. Ils seront énumérés plus bas dans le Tableau 20.

Tableau 20. Comment les répondants ont pris connaissance que les femmes offraient des services sexuels

| Méthodes employées (plus d'une réponse possible) | Répondants (N=33) | |
|--|----------------------|------|
| | n | % |
| La femme me l'a dit sans que je lui demande | 32 | 78,0 |
| J'ai posé la question | 13 | 31,7 |
| Cela a été nommé lors de la référence | 11 | 26,8 |
| La question est posée à l'admission | 4 | 9,8 |
| Des collègues me l'ont dit | 8 | 19,5 |
| C'était écrit dans son dossier | 5 | 12,2 |
| Autres méthodes | 10 | 30,3 |

Le Tableau 21 répertorie les autres moyens utilisés par les répondants pour savoir si les femmes offrent des services sexuels. Ces méthodes nous permettent d'approfondir notre connaissance des stratégies employées dans les milieux pour connaître et partager l'information. Nous avons réparti les réponses obtenues en 5 stratégies utilisées par les milieux pour reconnaître le vécu de des femmes : 1. observation des habitudes de la personne, 2. identification par un proche; 3. lors d'une investigation sur le revenu pour une demande d'aide sociale; 4. par tentative de contact direct dans le milieu et; 5. partage de l'information à l'échelle de l'équipe de travail.

Tableau 21. Autres méthodes utilisées par les partenaires pour savoir si les femmes offrent des services sexuels

| Autres méthodes employées (plus d'une réponse possible) : | Répondants (N=10) |
|---|-------------------|
| 1. Observation de la personne | |
| Concordances d'indices, suspicions | 2 |
| Perceptible dans la routine de la personne (fréquent in et out) | 1 |
| 2. Identification par un proche | |
| Les proches de la personne nous le disent | 1 |
| Les résidentes me l'ont dit | 1 |
| Les autres usagers de la rue leur ont dit | 1 |
| Placotage du voisinage | 1 |
| 3. Investigation sur le revenu lors d'une demande d'aide sociale | |
| En considérant le revenu de travail et l'aide sociale | 1 |
| Quand on remplit la demande d'aide sociale | 1 |
| 4. Tentative de contact direct | |
| Appelons les petites annonces dans les journaux pour leur offrir les services | 1 |
| 5. Partage de l'information à l'échelle de l'équipe de travail | |
| Journal aux deux semaines avec info du territoire | 1 |

c. Prise de contact avec les femmes

Les ressources rencontrées ont répondu à trois questions relatives à leurs méthodes de prises de contact avec les femmes. La Figure 3 présente la proportion des répondants (N=41) qui questionnent (ou non) directement les femmes pour savoir si elles offrent ou ont déjà offert des services sexuels. Les réponses indiquent que la majorité (56,1%) ne le demande jamais, 41,5 % des répondants ont indiqué le demander parfois et seulement 2,4% des milieux demandent toujours à la femme si elle a ou a eu ce vécu.

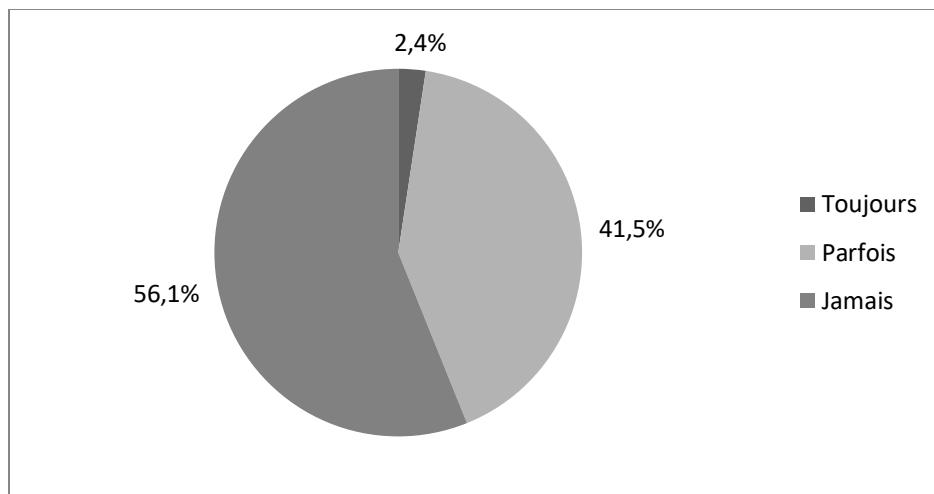


Figure 3. Demandez-vous à la femme si elle offre ou a déjà offert des services sexuels?

Dans la Figure 4 les répondants ont été invités à répondre à la question : les femmes parlent-elles de leur vécu dans la prostitution? La majorité des répondants (68,3%) ont indiqué que oui les femmes abordent d'elles-mêmes cette expérience de vie. D'autre part, 32,7% ont indiqué que les femmes n'abordent pas d'elles-mêmes le sujet.

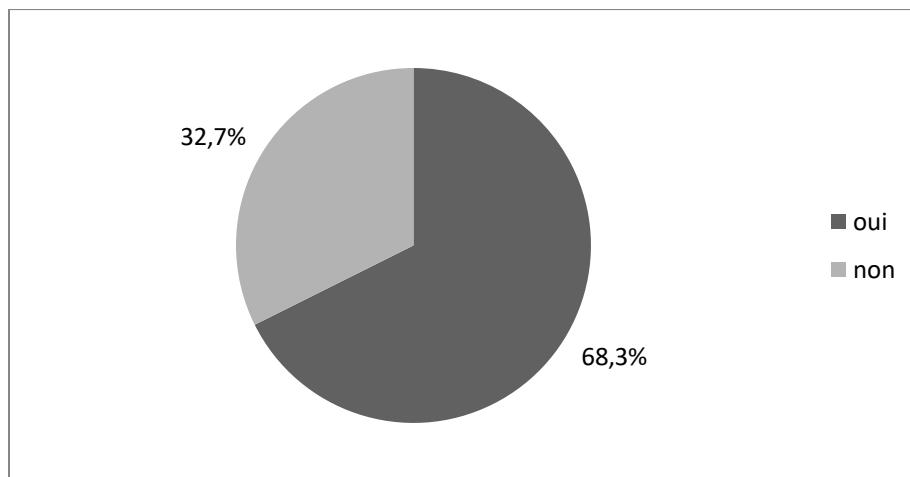


Figure 4. Les femmes parlent-elles de leur vécu dans la prostitution ?

La Figure 5 démontre les réponses à la question : demandez-vous aux femmes de parler de leur vécu dans la prostitution? La réponse des partenaires (N=40, 1 manquant) est largement négative avec 82,5% des répondants. Seulement 17,5% des répondants ont indiqué demander directement aux femmes si elles avaient ce vécu.

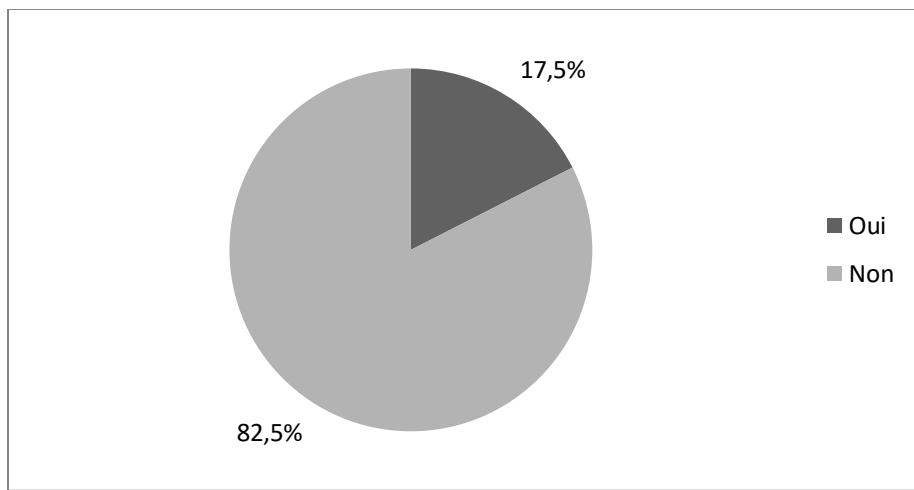


Figure 5. Demandez-vous aux femmes de parler de leur vécu dans la prostitution?

d. Sentiment de compétences et d'aisance des répondants pour aborder le vécu des femmes offrant ou ayant offert des services sexuels

La Figure 6 présente les résultats obtenus à deux questions qui ont été répondues par les répondants relativement à leur sentiment de compétence et d'aisance pour intervenir auprès des femmes concernées. Plus bas, dans la Figure 7 se trouvent les raisons évoquées par les participants ayant un plus faible sentiment de compétence et d'aisance face aux questions de la Figure 6.

La question 1 de la Figure 6 mesure l'impression des répondants d'être outillés pour parler avec les femmes de leur expérience dans la prostitution. Les scores de 5 (31,7 %), 6 (12,2 %) et de 7 (7,3 %) représentent 51,2% de l'échantillon indiquant que seulement cette fraction des partenaires perçoit se sentir outillés pour parler aux femmes de leur situation. Au centre, représentés par le score neutre de 4 se trouve 24,4 % des répondants. Les scores de 1 (2,4 %) et de 2 (9,8 %) 3 (12,2 %), regroupent un total de 24,4 % des participants indiquant qu'ils ne se sentent pas outillés pour parler du sujet avec les femmes rencontrées.

La deuxième question exprimée dans la Figure 6 renvoie au sentiment d'aise ressenti par les participants pour parler avec les femmes de leur expérience avec la prostitution. Ce profilage nous permet de constater qu'une très forte majorité (87,8%) des répondants se sentent à l'aise de parler avec les femmes de ce sujet (score de 5(14,6%), 6 (29,3%) et 7 (43,9%). Le score de 4 (neutre) est représenté par seulement 2,4% des répondants. D'un autre côté, les scores de 1(7,3%), de 2 (2,4%) et 3(0%) et regroupent 9,7% de l'échantillon : ces personnes indiquent par leur réponse ne pas être à l'aise pour parler du sujet.

Il est intéressant de comparer les résultats de ces deux questions puisqu'une grande majorité de répondants (87,8%) indiquent être à l'aise de parler avec les femmes de leur vécu (score de 5, 6 et 7 à la question 2), alors que seulement 51,2% se disent généralement bien outillé pour le faire (score de 5, 6 et 7 à la question 1).

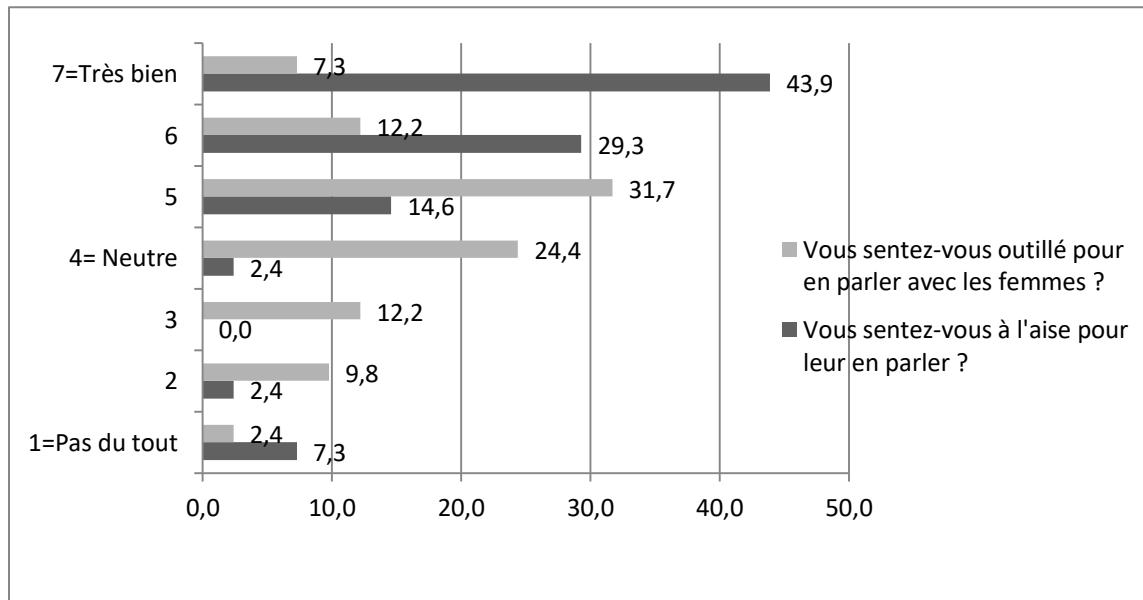


Figure 6. Sentiment de compétence et d'aisance pour parler du vécu des femmes dans la prostitution

La Figure 7 indique les raisons recensées pour les participants ayant signifié un faible sentiment de compétence ou d'aisance (score de 1 à 3 inclusivement) selon la Figure 6. De ces réponses, et suivant la méthode de Gendron et Brunelle (2010), il a été possible de dégager 4 grands thèmes alimentant le sentiment d'un faible niveau de compétences :

1. les croyances personnelles de l'interlocuteur;
2. le peu de contact avec la problématique;
3. l'absence de la problématique dans la mission de l'organisme;
4. le manque de connaissances sur le sujet.

Les propos des interlocuteurs ont été rapportés dans la Figure 7

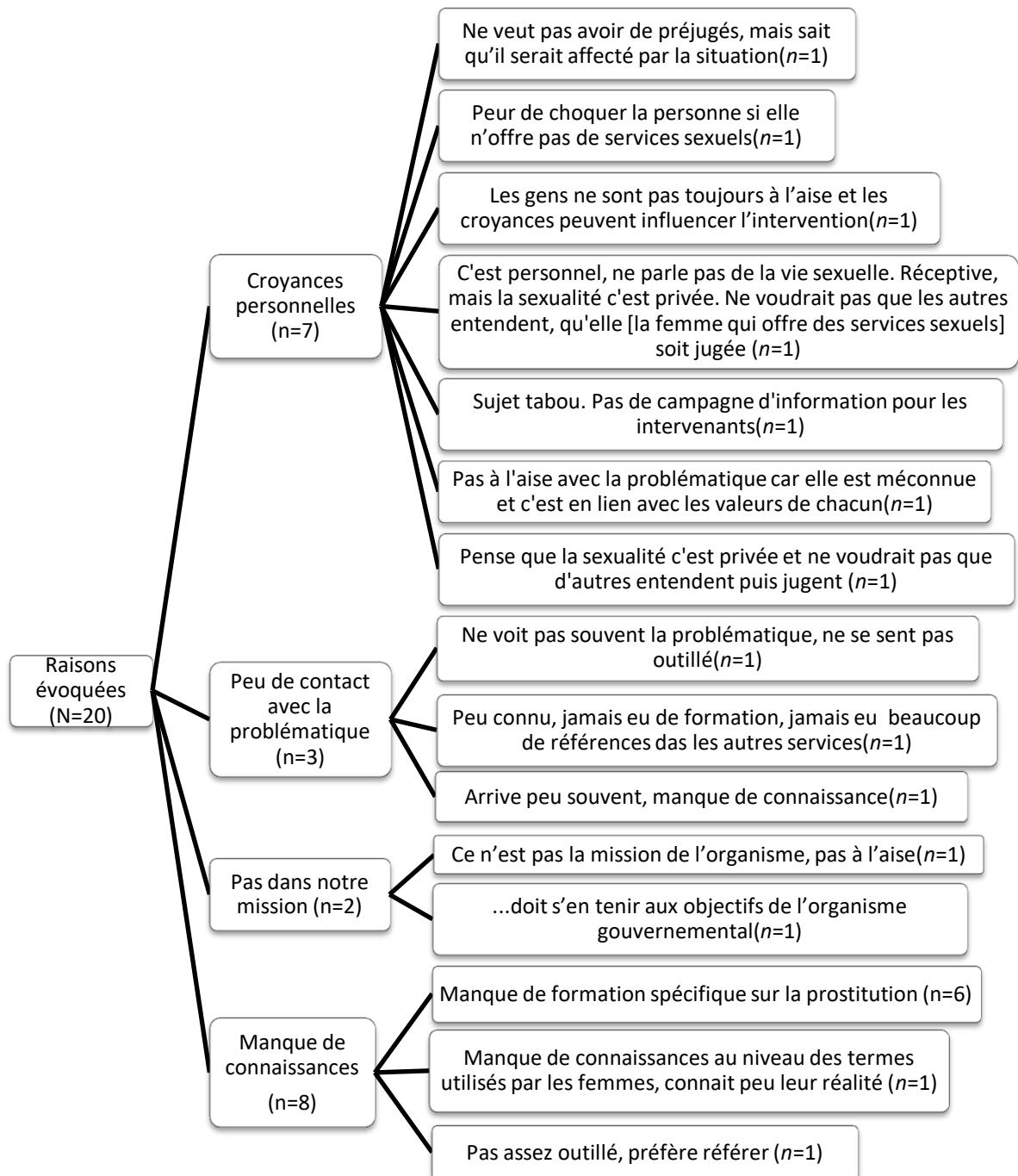


Figure 7. Raisons évoquées par les participants pour justifier le sentiment d'incompétence pour aborder le vécu des femmes dans la prostitution.

e. Thèmes abordés par les répondants lors des rencontres avec les femmes ayant un vécu dans la prostitution

Parmi les 41 répondants, 87,8% ont signifié avoir travaillé certains thèmes avec les femmes rencontrées. Comme cinq répondants (12,2%) ont mentionné ne pas rencontrer de femmes offrant des services sexuels, ils sont donc absents du Tableau 22**Erreur !**

Source du renvoi introuvable. Par ordre d'importance, les thèmes travaillés lors des rencontres sont : les émotions (83,3%), l'estime de soi (77,8%), les besoins de base (75%), se loger (75%), les relations interpersonnelles (75%), la violence et ses impacts (72,2%), la sécurité physique (69,4%), la toxicomanie (63,9%), la prévention du VIH/SIDA et des maladies sexuellement transmissibles (61,1%), le désir et les possibilités de quitter le milieu de la prostitution (61,1%), l'intervention de crise (61,1%), l'expression des limites (58,3%), le repos/répit (47,2%), les autres problèmes de santé (58,3%), manger (58,3%), se vêtir (52,7%), les conséquences spécifiques de la violence dans le cadre de la prostitution/exploitation sexuelle (52,7%), les soins de santé (52,7%), le suicide (50%), le stress post-traumatique (44,4%), le deuil (38,9%); et pour terminer les troubles alimentaires (25%).

Tableau 22. Thèmes travaillés avec les femmes qui ont un vécu dans les services sexuels

| Thèmes travaillés avec les femmes | Répondants (N=36) | |
|--|----------------------|------|
| | n | % |
| Besoins de base | 27 | 75 |
| Repos/répit | 17 | 47,2 |
| Manger | 21 | 58,3 |
| Se vêtir | 19 | 52,7 |
| Se loger | 27 | 75 |
| Expression des limites | 21 | 58,3 |
| Émotions | 30 | 83,3 |
| Violence et ses impacts | 26 | 72,2 |
| Conséquences spécifiques de la violence dans le cadre de la prostitution/exploitation sexuelle | 19 | 52,7 |
| Stress post-traumatique | 16 | 44,4 |
| Soins de santé | 19 | 52,7 |
| Sécurité physique | 25 | 69,4 |
| Prévention du VIH/SIDA et maladies sexuellement transmissibles | 22 | 61,1 |
| Désir et possibilités de quitter le milieu de la prostitution | 22 | 61,1 |
| Intervention de crise | 22 | 61,1 |
| Suicide | 18 | 50 |
| Autre problème de santé | 21 | 58,3 |
| Troubles alimentaires | 9 | 25 |
| Deuil | 14 | 38,9 |
| Estime de soi | 28 | 77,8 |
| Toxicomanie | 23 | 63,9 |
| Relation interpersonnelle | 27 | 75 |
| Autres | 13 | 36,1 |

Près du tiers des répondants (36,1%) précédemment rapportés (N=36) ont mentionné travailler avec les femmes concernées d'autres thèmes que ceux présentés dans le questionnaire de base. Mentionnons les impacts sur la famille, la pédophilie, la santé mentale, l'accompagnement pour interruption volontaire de grossesse (IVG), la motivation scolaire, les relations amoureuses, les problèmes d'aide sociale, la sécurité, les droits et recours, le référencement et pour terminer, les conditions salariales menant à l'emploi. Cette liste est non-exhaustive, car elle provient de propositions individuelles des participants. La liste donne des indications intéressantes sur l'orientation des interventions pour les femmes ciblées par cette étude.

3.1.8. Connaissance et utilisation des ressources et services pouvant offrir de l'aide et du support aux femmes prostituées

Comme présenté dans le Tableau 23, les répondants ont été invités à identifier les organismes et services qu'ils connaissaient dans la région et vers lesquels ils ont déjà recommandé des femmes prostituées au cours des quatre dernières années. Par la suite, il leur a été demandé s'ils seraient à l'aise d'y référer au besoin.

Les résultats nous démontrent que la majorité des répondants connaissent la plupart des services régionaux (tous au-dessus de 85 %). Le service le moins connu par les répondants est celui relevant des procureurs de la couronne. Il importe de mentionner que cette ressource est quand même connue par la grande majorité des répondants (78 %).

Il est possible de dénoter que plusieurs services sont privilégiés par les répondants lorsqu'ils ont à recommander les femmes en question. Parmi les services les plus utilisés (plus de 40 %), nous retrouvons, par ordre d'importance : les Maisons d'hébergement pour femmes en difficulté et/ou victimes de violence (53,7 %); les Services pour les problèmes de consommation et de dépendance (53,7 %); les Services de dépannage alimentaire (51,2 %); les Centres d'aide et de lutte aux agressions à caractère sexuel (CALACS) (48,8 %); les Lignes téléphoniques d'aide (48,8 %); les Services en santé mentale (48,8 %); les ressources d'aide sur les infections transmissibles sexuellement et par le sang (ITSS) et le VIH-SIDA (43,9 %); le travail de rue (41,5 %); et finalement, la Sureté du Québec (SQ) et la Sécurité publique de la Ville Saguenay (SPVS) (41,5 %). Par ailleurs, les services recommandés par les répondants ayant reçu entre 20 % et 39,9 % de demandes sont les Centres d'aide aux victimes d'actes criminels (CAVAC) (36,6 %); l'Aide juridique (31,7 %); les Services de réinsertion socioprofessionnelle (29,2 %); les Services en itinérance (34,1 %); le Centre de prévention du suicide (CPS) (29,2 %); et le soutien au logement (29,2 %). Troisièmement, les services récoltant en deçà de 19,9 % des référencements de la part des répondants sont les Centres jeunesse (CJ) (17 %); les Centres de femmes (12,2 %); les Centres de défense des droits (12,2 %); et les services du procureur (14,6 %).

Cela dit, dans la grande majorité des cas, les répondants mentionnent qu'ils se sentirait à l'aise de recommander les femmes à la majorité des services susmentionnés s'ils considéraient qu'une femme en avait besoin. En effet, tous les services sauf un, présentent un score de plus de 80%. Le service qui semble causer moins d'aisance est celui des procureurs, alors que 58,5 % des répondants se sentirait à l'aise de référer une femme vers ces services.

Tableau 23. Connaissance et utilisation des ressources et services pouvant offrir de l'aide et du support aux femmes/aux femmes ayant déjà offert des services sexuels

| Catégorie ressources | Répondants (N=41) | | | | | | | |
|--|--------------------|------|---------------------------|------|--|------|--------------------------------------|------|
| | Connait le service | | Y a recommandé des femmes | | Y a recommandé des femmes qui offrent des services sexuels | | Serait à l'aise de référer au besoin | |
| | n | % | n | % | n | % | n | % |
| Services sur les ITSS et VIH-SIDA | 38 | 92,7 | 27 | 65,9 | 18 | 43,9 | 36 | 87,8 |
| CJ du SLSJ | 40 | 97,6 | 20 | 48,8 | 7 | 17 | 34 | 82,9 |
| CALACS | 41 | 100 | 34 | 82,9 | 20 | 48,8 | 36 | 87,8 |
| Travail de rue | 41 | 100 | 29 | 70,7 | 17 | 41,5 | 36 | 87,8 |
| Maisons d'hébergement pour femmes | 40 | 97,6 | 35 | 85,4 | 22 | 53,7 | 36 | 87,8 |
| Centre de femmes | 38 | 92,7 | 21 | 51,2 | 5 | 12,2 | 34 | 82,9 |
| Ligne téléphonique d'aide | 40 | 97,6 | 37 | 90,2 | 20 | 48,8 | 33 | 80,5 |
| Centre de défense des droits | 36 | 87,8 | 22 | 53,7 | 5 | 12,2 | 33 | 80,5 |
| CAVAC | 41 | 100 | 33 | 80,5 | 15 | 36,6 | 36 | 87,8 |
| Aide juridique | 41 | 100 | 33 | 80,5 | 13 | 31,7 | 36 | 87,8 |
| Procureur | 32 | 78 | 13 | 31,7 | 6 | 14,6 | 24 | 58,5 |
| SQ et SPVS | 41 | 100 | 32 | 78 | 17 | 41,5 | 37 | 90,2 |
| Services en santé mentale | 41 | 100 | 34 | 82,9 | 20 | 48,8 | 36 | 87,8 |
| Services de dépannage alimentaire | 41 | 100 | 39 | 95,1 | 21 | 51,2 | 36 | 87,8 |
| Services de réinsertion socioprofessionnelle | 40 | 97,6 | 34 | 82,9 | 12 | 29,2 | 35 | 85,4 |
| Services en itinérance | 37 | 90,2 | 22 | 53,7 | 14 | 34,1 | 34 | 82,9 |
| Services pour les problèmes de consommation et de dépendance | 41 | 100 | 31 | 75,6 | 22 | 53,7 | 36 | 87,8 |
| CPS | 41 | 100 | 34 | 82,9 | 12 | 29,2 | 36 | 87,8 |
| Soutien au logement | 41 | 100 | 34 | 82,9 | 12 | 29,2 | 35 | 85,4 |

3.1.9. Les besoins d'information ou de formations ciblées par les répondants pour améliorer les services aux femmes offrant ou ayant offert des services sexuels

Cette section aborder les besoins ciblés par les intervenants régionaux pour viser l'amélioration des services régionaux offerts aux femmes ciblées par cette étude. Différents points seront traités dans les paragraphes ci-dessous : a) les besoins en matière d'outils spécifiques et en organisation des services; b) les suggestions ou recommandations des répondants pour améliorer le partenariat; et c) les services offerts ainsi que les partenariats qui devraient être créés pour mieux répondre aux besoins des femmes concernées.

a. Les besoins en matière d'outils spécifiques

Les besoins en matière d'outils spécifiques ont été définis au cours d'une question posée dans l'entrevue aux partenaires. La section qui suit traitera des réponses reçues à cette interrogation. Le Tableau 24 exprime les résultats en deux sections : 1. besoins identifiés pour vous ou votre organisme; et 2. besoins identifiés pour la région ou d'autres organismes sur le territoire.

Premièrement, notons les outils spécifiques nommés par une majorité de répondants (+ de 60%) pour que leur organisme puisse répondre aux besoins des femmes visées: lois, contexte juridique et impacts sur les femmes (82,9%); %); toxicomanie et prostitution (78%); réappropriation de son corps (78%); santé et bien-être (post-trauma, anxiété, etc.) (73,2%); mythes et préjugées sur les femmes dans la prostitution (73,2%); et; réappropriation de sa sexualité (68,3%). En second lieu, les réponses présentant un score entre 30% et 59,9% : la communication non violente et expression de soi (53,7%); la gestion des émotions de l'intervenant(e) (53,7%); les relations sociales (53,7%); l'affirmation de soi (46,3%); l'estime de soi (43,9%); la reprise de contact avec ses émotions (41,5%); l'expression et la gestion des émotions (41,5%); la connaissance de soi (39,0%) et finalement, la gestion du stress et la relaxation (31,7%).

Dans un deuxième temps, observons les besoins identifiés par les répondants comme étant prioritaires pour la région ou d'autres organismes du territoire (+ de 60%). Nous retrouvons en tête de liste les mythes et préjugés sur les femmes ayant un vécu dans la prostitution (90,2%); les lois, le contexte juridique et les impacts sur les femmes (87,8%); suivies de près par la toxicomanie et la prostitution (82,9%); la réappropriation de son corps (82,9%), la santé et le bien-être (post-trauma, anxiété, etc.); la réappropriation de sa sexualité (70,7%); la communication non violente et l'expression de soi (61%); et pour terminer les relations sociales (61%). Dans une moindre mesure (de 30% à 59,9%), les

répondants ont identifié les besoins en terme d'outils pour la région ou pour les organismes du territoire, soient : l'estime de soi (53,7%); l'expression et la gestion des émotions (53,7%); la reprise de contact avec ses émotions (53,7%); la gestion du stress et la relaxation (51,2%); la gestion des émotions de l'intervenant(e) (48,8%); l'affirmation de soi (46,3%) et la connaissance de soi (46,3%).

Quelques différences notables (+ de 10%) sont soulevées entre les besoins des organismes répondants et ceux identifiés pour les autres organismes sur le territoire (voir caractère gras dans le tableau). À cet effet, les besoins en terme d'outils relatifs aux mythes et préjugés sur les femmes ayant un vécu dans la prostitution sont pressentis plus importants pour les autres organismes du territoire (90,2%) que le besoin pour leur propre organisme (73,2%). Dans le même sens, soulignons que la reprise de contact avec les émotions (41,5% vs 53,7%); l'expression et la gestion des émotions (41,5% vs 53,7%) et la gestion du stress et la relaxation (31,7% et 51,2%) sont aussi des thèmes ayant trouvé les plus grandes différences entre le besoin de l'organisme du répondant et celui des autres organismes de la région.

Tableau 24. Besoins d'outils spécifiques identifiés par les répondants pour améliorer les services aux femmes offrant ou ayant offert des services sexuels

| Besoins d'outils d'intervention ou de formation sur des thèmes spécifiques ciblés | Répondants (N=41) | | | |
|---|---|------|--|------|
| | Besoins identifiés pour vous ou votre organisme | | Besoin identifié pour la région ou d'autres organismes sur le territoire | |
| | n | % | n | % |
| Connaissance de soi | 16 | 39,0 | 19 | 46,3 |
| Estime de soi | 18 | 43,9 | 22 | 53,7 |
| Relations sociales | 22 | 53,7 | 25 | 61 |
| Santé et bien-être (post-trauma, anxiété, etc.) | 30 | 73,2 | 33 | 80,5 |
| Toxicomanie et prostitution | 32 | 78 | 34 | 82,9 |
| Gestion des émotions de l'intervenant(e) | 22 | 53,7 | 20 | 48,8 |
| Mythes et préjugés sur les femmes ayant un vécu dans la prostitution | 30 | 73,2 | 37 | 90,2 |
| Lois, contexte juridique et impacts sur les femmes | 34 | 82,9 | 36 | 87,8 |
| Réappropriation de son corps | 32 | 78 | 34 | 82,9 |
| Gestion du stress et relaxation | 13 | 31,7 | 21 | 51,2 |
| Reprise de contact avec ses émotions | 17 | 41,5 | 22 | 53,7 |
| Expression et gestion des émotions | 17 | 41,5 | 22 | 53,7 |
| Réappropriation de sa sexualité | 28 | 68,3 | 29 | 70,7 |
| Communication non violente et expression de soi | 22 | 53,7 | 25 | 61 |
| Affirmation de soi | 19 | 46,3 | 19 | 46,3 |

D'autres besoins ont aussi été nommés par les répondants. Par exemple, le besoin d'être outillé sur les thèmes de l'aide pour sortir de la prostitution (4,8%) et de la criminalité (2,4%); la spécificité de l'intervention auprès des femmes ainées (2,4%); l'éducation sur les agressions à caractère sexuel (2,4%); l'empowerment et les relations de pouvoir (2,4%); le besoin de faire connaître les ressources et la réalité du Saguenay aux recrues (2,4%); et les connaissances générales sur la problématique (2,4%). Du côté des besoins des organismes de la région, les répondants ont identifié seulement 4 centres d'intérêt

autres que ceux qui leur avaient préalablement été présentés soient : la criminalité (2,4%), l'éducation sur les agressions à caractère sexuel (2,4%) l'empowerment et les relations de pouvoir (2,4%) et les connaissances générales sur la problématique (2,4%). Ces chiffres sont présentés à titre indicatif, car ils sont issus d'une question ouverte invitant les répondants à faire des propositions pour d'autres outils à développer pour améliorer les services aux femmes qui font l'objet de cette étude. Ils ne représentent pas l'ensemble des organismes.

b. Les besoins en matière d'organisation des services

Les répondants ont été invités à nommer ce qu'ils pensaient des besoins en termes d'organisation des services pour 1. leur organisme; 2. pour la région ou d'autres organismes du territoire. Le Tableau 25 exprime ces résultats et ils seront détaillés dans la prochaine section.

Par ordre d'importance, les besoins identifiés par les répondants pour leur organisme relativement à l'organisation des services sont: mieux connaître les résultats de recherche et les réalités des femmes qui offrent des services sexuels (92,7%); la concertation et les partenariats (72,5%); la supervision (62,4%); une réflexion sur l'accessibilité des services (53,7%); une campagne de sensibilisation (43,9%); du financement et des subventions en lien avec l'exploitation sexuelle (41,5%); le développement de services spécialisés en prostitution pour aider à la sortie (39,0%); le besoin de groupes d'entraide pour femmes ciblées (34,1%); le besoin de revendications politiques (31,7%); le service de paires aidantes (30%); et enfin, les besoins d'hébergement (22%).

Du côté des besoins identifiés pour la région ou les organismes sur le territoire le décompte est tout autre. Par ordre d'importance, soulignons les besoins en matière de groupe d'entraide pour les femmes objets de cette étude (95,1%); le financement et les subventions en lien avec l'exploitation sexuelle (92,7%); la nécessité de campagnes de sensibilisation (92,7%); le développement de services de paires-aidantes (92,7%); le besoin de mieux connaître les résultats de recherche et les réalités des femmes (90,2%); la nécessité des concertations et partenariats (87,5%); le développement de services spécialisés spécifiques en prostitution pour aider à la sortie (82,9%); le besoin de réflexion sur l'accessibilité des services (coaching) (82,9%); le besoin de revendications politiques (82,9%) et en dernier lieu, des besoins d'hébergement (73,2%).

Tableau 25. Besoins d'organisation des services identifiés par les répondants pour améliorer les services aux femmes offrant ou ayant offert des services sexuels

| Besoins d'organisation des services identifiés | Répondants (N=41) | | | |
|--|---|------|---|------|
| | Besoins identifiés pour vous ou votre organisme | | Besoins identifiés pour la région /organismes sur le territoire | |
| | n | % | n | % |
| Concertation et Partenariats (N=40) ^a | 29 | 72,5 | 35 | 87,5 |
| Supervision | 26 | 63,4 | 29 | 70,7 |
| Mieux connaître les résultats de recherche et les réalités des femmes qui offrent des services sexuels | 38 | 92,7 | 37 | 90,2 |
| Argent, subvention en lien avec l'exploitation sexuelle | 17 | 41,5 | 38 | 92,7 |
| Services spécialisés spécifiques en prostitution pour aider à la sortie | 16 | 39,0 | 34 | 82,9 |
| Hébergement | 9 | 22 | 30 | 73,2 |
| Réflexion sur l'accessibilité des services (coaching) | 22 | 53,7 | 34 | 82,9 |
| Revendications politiques | 13 | 31,7 | 34 | 82,9 |
| Campagne de sensibilisation | 18 | 43,9 | 38 | 92,7 |
| Groupe d'entraide pour femmes offrant ou ayant offert des services sexuels | 14 | 34,1 | 39 | 95,1 |
| Services de paire-aidantes (N=40) ^b | 12 | 30 | 38 | 92,7 |

Note ^a. Le % est calculé sur 40 répondants au lieu de 41, dû à une donnée manquante

Note ^b. Le % est calculé sur 40 répondants au lieu de 41, dû à une donnée manquante

c. Suggestions ou recommandations des répondants pour améliorer le partenariat et les services offerts pour les femmes qui offrent des services sexuels

La section qui suit provient des réponses des partenaires relativement à ce qui devrait être fait pour améliorer les partenariats et les services offerts pour les femmes qui offrent des services sexuels. Les données de nature qualitative ont été analysées sur la base de leur sens commun en suivant la méthode de Gendron et Brunelle (2010), ce qui a permis de

dégager 8 grands thèmes de recommandations (répondants N=31, 10 manquants) : 1. la création de nouveaux services (35,5%); 2. développer le partenariat, le réseautage et la concertation (22,6%); 3. information et sensibilisation de la population en générale (19,4%); 4. information et prévention spécifiquement pour les parents d'ados et les ados (16,1%); 5. déjudiciarisation (16,1%); 6. développer les connaissances des ressources (12,9%); 7. formation spécifique pour les intervenants (12,9%); 8. travailler à sensibiliser les femmes dans la prostitution (6,5%).

Les thèmes seront appuyés sur certains exemples tirés des réponses des participants. Les pourcentages indiquent le nombre de participants ayant soutenu le thème. Les participants ne pouvaient indiquer plus d'une réponse.

1. Création de nouveaux services (35,5%)

Par exemple : «création d'un espace sécuritaire structuré pour encadrer les femmes aussitôt qu'elles émettent le désir de sortir du milieu de la prostitution»; «hébergement spécialisé pour les femmes en prostitution»; «hébergement d'urgence»; «plus de services de proximité médicale (ex. : clinique ou travail de rue). Développer des mesures adaptées aux femmes trans»; «travail dans le milieu : partir de leurs besoins et offrir des services directs dans le milieu»; «création d'un espace d'entraide et de soutien pour les femmes qui offrent actuellement des services sexuels et qui ne désirent pas arrêter pour l'instant»; «comité d'arrimage des services pour prévenir et intervenir»; «création de logements sociaux pour répondre à cette clientèle spécifique pour les aider à sortir du milieu»; «voir la possibilité de services d'aide aux hommes» «groupe de jeunes au Centre de réadaptation en dépendance.

2. Développer le partenariat, le réseautage et la concertation (22,6%):

Par exemple : «améliorer la collaboration entre les partenaires pour faciliter les références et assurer les suivis »; «parler de ce que chacun vit de son côté»; «parler des bonnes pratiques et de la réalité du milieu»; «investir les concertations déjà existantes pour parler de la réalité des femmes qui offrent des services sexuels et des obstacles à la sortie».

3. Information et sensibilisation de la population en générale (19,4%):

Par exemple : «parler des rapports sexuels forcés»; «démystifier la prostitution»; «éduquer la population/briser les préjugés»; «donner des séances d'information pour présenter les divers services»; «sensibiliser davantage la population à la problématique».

4. Information et prévention spécifiquement pour les parents d'ados et les ados (16,1%)

Par exemple : «sensibilisation et information auprès des jeunes (prostitution, exploitation sexuelle»; «cours sur la sexualité»; «l'accessibilité de l'internet»; «boîte à outils pour les parents»; «prévention au secondaire : les parents et les élèves ne sont pas assez informés sur cette réalité : c'est quoi? Les conséquences? etc.»; « inclure l'Association parents d'ados; accompagnement des parents»;

5. Déjudiciarisation (16,1%) :

Par exemple : «lieu sécuritaire pour la pratique de la prostitution»; «encadrer la pratique»; «campagne de promotion»; «déjudiciariser la prostitution».

6. Développer les connaissances des ressources (12,9%) :

Par exemple : «faire mieux connaître les ressources au Saguenay et quelle est l'aide apportée aux femmes spécifiquement dans la prostitution»; «meilleure connaissance des services médicaux par les organismes; rendre plus accessible les services médicaux; créer un système de référence médical plus facilitant».

7. Formation spécifique pour les intervenants (12,9%) :

Par exemple : «coaching auprès des intervenants»; «formation pour aller chercher les filles où elles sont pour offrir des services, les rencontrer, entrer en contact avec elles»; «formations pour les intervenants sur les impacts et la définition de la prostitution»; «formation spécialisée sur la réalité, les enjeux et les besoins des femmes qui offrent des services sexuels».

8. Travailler à sensibiliser les femmes dans la prostitution (6,5%) :

Par exemple : «sensibiliser pour prévenir; sensibiliser pour savoir les accompagner, les aider et les accompagner là où elles peuvent faire des choix vraiment éclairés»; «comment intervenir avec les personnes qui ne souhaitent pas arrêter et que pour elles, c'est banalisé (besoins d'outils et formation)».

d. Partenariats à créer entre organismes pour mieux répondre aux besoins des femmes offrant des services sexuels

La section qui suit indique les réponses des répondants relativement aux partenariats entre organismes qui devraient être créés pour mieux répondre aux besoins des femmes offrant des services sexuels. Les données de nature qualitative ont été analysées sur la base de leur sens commun, ce qui a permis de dégager 4 grands thèmes de partenariat (répondants N=29, 12 manquants) : 1. développement d'une concertation en prostitution (5,1%); 2. développement de partenariats entre les acteurs du territoire

(44,8%); 3. partenariats avec des ressources à l'extérieur de la région (3,4%); et 4. partenariats spécifiques inter-organismes (41%).

Ces thématiques s'appuient sur certains exemples tirés des réponses des participants. Les pourcentages indiquent le nombre de participants ayant soutenu le thème. Les participants pouvaient indiquer plus d'une réponse.

1. Développement d'une concertation en prostitution (5,1%) :

Par exemple : «créer une table ou un collectif sur le travail [du sexe] ou établir un groupe de travail inclusif hommes/femmes; respecter les missions des organismes (réduction méfaits, sortie, accompagnement, etc.)»; « recréer le type de colloque *Catwomen*; combattre les tabous; référer sans chasse gardée; table de travail : créer des outils et les rendre plus régionaux».

2. Développement de partenariats entre les acteurs du territoire (44,8%) :

Par exemple : «tout le monde devrait travailler ensemble et collaborer afin d'offrir des services pointus et rapides, les professionnels de la santé oeuvrant avec les services communautaires»; «il faut que tous les organismes communiquent»; «réunir le psychosocial, le juridique et le policier»; «créer un espace sécuritaire»; «partenariat entre les organismes communautaires, gouvernementaux et institutionnels»; «faciliter l'accès à l'éducation et le retour aux études pour aider les femmes».

3. Partenariats avec des ressources à l'extérieur de la région (3,4%) :

Par exemple : «partenariat avec l'organisme PIPQ (Projet intervention prostitution à Québec) à Québec».

4. Partenariats spécifiques inter-organismes (41%) :

Plusieurs organismes ont été évoqués pour la création nécessaire de partenariats spécifiques : l'Association canadienne pour la santé mentale -MACADAM (ACSM); les services policiers (SQ et sureté municipale); procureur et système judiciaire; dépannage alimentaire; le Centre d'aide aux victimes d'actes criminels (CAVAC); les maisons d'hébergement; le Centre d'aide et de luttes aux agressions à caractère sexuel; la Maison ISA (CALACS-Maison ISA); le Centre intégré universitaire de santé et de services sociaux (CIUSS); le Centre de réadaptation en dépendance (CRD); la Clinique universitaire de psychologie (CUP); le Centre de femmes; les services intégrés de dépistage et de prévention des ITSS (SIDEP); le Travail de rue; le Maillon la Clinique externe en psychiatrie; l'Organisme de sortie de prostitution (Org. de sortie); le Centre

jeunesse emploi (CJE); Le Tableau 26, illustre les relations qui sont souhaitées par les répondants lors de création de partenariats spécifiques.

Tableau 26. Partenariats spécifiques inter-organismes proposés par les partenaires

| Organismes | ACSM | Police | Procureur | Dépannage alimentaire | Maisons d'hébergement | CALACS Maison ISA | CIUSS | CRD | CAVAC | CUP | SIDEP | Travail de rue | Le Maillon | Clinique externe de psychiatrie | Clinique ITSS | Org. de sortie | CJE |
|------------------------------|------|--------|-----------|-----------------------|-----------------------|-------------------|-------|-----|-------|-----|-------|----------------|------------|---------------------------------|---------------|----------------|-----|
| ACSM | | x | x | x | x | x | x | x | x | | | x | | | | | |
| Police | x | | | | | x | x | x | x | | | x | | | | | |
| Procureur | x | | | | | | | | | | | x | | | | | |
| Dépannage alimentaire | x | | | | | | | | | | | | | | | | |
| Maison d'hébergement | x | | | | | | x | x | x | x | | x | x | | x | x | |
| CALACS-Maison ISA | x | x | | | x | | x | x | x | | x | x | x | | | | |
| CIUSS | x | x | | | x | | x | x | x | | | x | | | | | |
| CRD | | x | | | x | x | x | | | | | | | | | | |
| CAVAC | x | x | | | x | x | x | | | x | | x | | | | | |
| CUP | | | | | | | | x | | | | | | | | | |
| SIDEP | | | | | x | x | | | | | | x | | | | | |
| Travail de rue | x | x | x | | x | x | x | | x | | x | | x | | | | |
| Maillon | | | | | | x | | | | | | | x | | | | |
| Clinique externe psychiatrie | | | | | | | | | | | | | | x | | | |
| Clinique ITSS | | | | | | | | | | | | | | | | | |
| Org. de sortie | | | | | | x | | | | | | | | | | | |
| CJE | | | | | x | | | | | | | | | | | | |

3.1. Résultats des questionnaires avec les femmes offrant des services sexuels

Les femmes qui offrent des services sexuels se tournent vers différentes ressources pour trouver de l'aide dans la recherche de solutions aux multiples difficultés auxquelles elles font face. Ce chapitre permettra de souligner 1. les informations biodémographiques des femmes ayant répondu au questionnaire; 2. les professionnels consultés en fonction des besoins; 3. le type de ressources d'aide utilisé en fonction des besoins; 4. l'opinion des femmes participantes sur les ressources d'aide.

Pour préserver l'anonymat de nos répondants, nous n'indiquons pas les sources de réponses qualitatives afin d'éviter des croisements de réponses qui permettraient de reconnaître les participantes à l'étude.

3.2.1. Le profil biodémographique des femmes ayant déjà offert des services sexuels.

Les profils biodémographiques des femmes (N=3) offrant ou ayant déjà offert des services sexuels sont présentés dans le **Erreur ! Source du renvoi introuvable.** Les participantes, toutes de sexe féminin, ont une moyenne d'âge de 33,6 ans. La moyenne du niveau de scolarité complété par les participantes est de 9 ans d'études (sixième année primaire + 3 ans). La situation sur le marché du travail des trois femmes questionnées varie de femme à la maison, travailleuse autonome à temps plein et étudiante à temps plein. Toutes sont d'appartenance ethnique caucasienne provenant de trois régions différentes du territoire québécois. Elles habitaient toutes sur le territoire de la Ville Saguenay lors de l'entretien.

Certaines informations du profil biodémographique des femmes ayant participé à la recherche ont été tenues confidentielles pour éviter qu'elles ne soient identifiées. Lorsque possible, les informations ont été traitées par moyenne (âge, niveau de scolarité). Les informations ayant pu permettre une identification ont été ignorées.

Tableau 27. Informations biodémographiques des femmes ayant un vécu dans la prostitution

| Variables | M |
|---|-------------------|
| Genre/Sexe | Féminin |
| Moyenne d'âge (en années) | 33,6 |
| Moyenne du niveau de scolarité complété | 9 années |
| Situation actuelle | Variée |
| Appartenance ethnique | Caucasien |
| Lieu de naissance | Hors Saguenay |
| Territoire actuel | Ville de Saguenay |

3.2.2. Les professionnels consultés en fonction des besoins

Il est intéressant de se questionner sur l'utilisation des services et ressources disponibles par les femmes qui offrent ou ont offert des services sexuels. À cet effet, l'équipe de recherche a soumis aux femmes rencontrées une liste de 22 professionnels et services : quels motifs ont déterminé leur ouverture ou leur fermeture à parler de leur vécu dans l'offre de services sexuels lorsqu'elles ont effectivement rencontré ces professionnels ou fréquenté ce service? Les professionnels rencontrés par une majorité de femmes (plus de 50%) sont les médecins omnipraticiens, les psychiatres, les pharmaciens, les infirmières, les dentistes, les hygiénistes dentaires, les orthodontistes, les spécialistes de la vue, les travailleurs sociaux ou conseillers, les lignes d'aide téléphonique, la ligne d'urgence 911 et la ligne d'info-social 811. Les professionnels en cardiologie, gynécologie, urologie, allergologie, pédiatrie, chirurgie, audiologie, physiothérapie, chiropractie, psychologie et les services de conseillers spirituels, groupes d'entraide, travailleurs de rue, clavardage ont été fréquentés par moins de femmes rencontrées (33,3%). Les professionnels d'ergothérapie et de sexologie ainsi que la ligne ressource sans-frais pour les victimes d'agressions sexuelles n'avaient été fréquentés par aucune femme interrogée.

Un travail a été fait pour dégager les grands thèmes et leur récurrence, ces thèmes sont présentés dans le Tableau 28. Dans le but de conserver la confidentialité, les liens entre la liste des professionnels et les réponses des femmes ont été retirés. Seulement les thèmes ont été préservés et regroupés en deux sections 1. les raisons pour divulguer le vécu; 2. les raisons évoquées pour ne pas dévoiler le vécu dans la prostitution.

Les principales raisons qui font qu'une femme va parler de son vécu dans les services sexuels peuvent se résumer à 7 motivations présentées dans le Tableau 27 : 1.les

intervenants ont pris le temps d'écouter, étaient réceptifs et ne jugeaient pas; 2. pour des raisons utilitaires telles qu'avoir accès à certains services/tests; 3. cela faisait partie d'une question à aborder dans un cheminement connexe (dépendance, thérapie); 4. par trop-plein/besoin d'en parler; 5. car la question a été abordée directement par l'intervenant; 6. l'organisme est spécialisé sur la question; 7. pour des raisons de sécurité.

Par ailleurs, les femmes ont mentionné que les raisons qui faisaient qu'elles n'abordaient pas leur vécu avec leur professionnel en santé ou autre intervenant (telles qu'énumérées en bas de page) étaient que 1. cela n'est pas dans ses tâches directes; 2. j'avais d'autres problèmes prioritaires; 3. la peur d'être jugée, être mal à l'aise; 4. le contexte ne se prête pas; 5. impersonnels, les intervenants ne prennent pas le temps.

Tableau 28. Raisons évoquées par les femmes pour divulguer ou ne pas divulguer leur vécu dans la prostitution

| Raisons évoquées pour divulguer ou ne pas divulguer le vécu dans la prostitution avec le/les professionnels-les., les services de la santé et services sociaux (réponses N=35) | |
|--|---|
| Lorsque divulgué (réponses N=19) | Lorsque non divulgué (réponses N=16) |
| Les intervenants ont pris le temps, étaient réceptifs, ne jugeaient pas (n=5) | Ce n'est pas dans les tâches directes de ce service/professionnel (n=6) |
| Pour des raisons utilitaires (avoir accès à certains services/tests) (n=4), | J'ai d'autres problèmes prioritaires (n=5) |
| Cela faisait partie d'un thème à aborder dans un cheminement connexe (dépendance, thérapie) (n=4) | Peur d'être jugée, pas à l'aise (n=2) |
| Par trop-plein/besoin d'en parler (n=2) | Le contexte ne se prête pas (n=2) |
| La question ou le thème a été abordé directement (n=2) | Impersonnels, les intervenants ne prennent pas le temps (n=1) |
| L'organisme était spécialisé (n=1) | |
| Pour des raisons de sécurité (n=1) | |

3.2.3. Type de ressources utilisées en fonction des besoins

Nous avons soumis aux femmes rencontrées une liste de 20 types de ressources des domaines du réseau de la santé publique, des services communautaires, de la justice et de la sécurité, des services de réinsertion socioprofessionnelle et des services d'aide aux logements pour lesquelles elles devaient indiquer leur fréquentation au cours des 12 derniers mois ainsi que leur degré de satisfaction.

Les ressources des Centres d'aide et de luttes aux agressions à caractère sexuel (CALACS), l'Aide juridique, la Sureté du Québec et la Sécurité publique de la Ville de Saguenay, les Services en santé mentale (ACSM Macadam, Centre l'Amarrée, CIUSS en Santé mentale et Centre Hospitalier) sont les services qui ont été fréquentés par le nombre de femmes le plus important (plus de 50% des participantes) au cours des 12 derniers mois.

D'autres ressources telles que les services sur les infections transmises sexuellement et par le sang (ITSS) et VIH-SIDA (Le Miens, clinique ITSS au CIUSS), le Centre jeunesse du SLSJ, le Travail de rue, les Maisons d'hébergement pour femmes victimes de violence ou en difficulté, le Centre d'aide aux victimes d'actes criminels (CAVAC), les services de dépannage alimentaire, les services de réinsertion socioprofessionnelle, les services pour la consommation et les dépendances (CRD, Le Séjour) et les services de soutien au logement (HLM, Loge m'entraide) avaient été rencontrées par une minorité de femmes au cours des 12 derniers mois. Les services de Centre de femmes, Défense de droits, procureur, service en itinérance, réunion des AA et N.A. et le Centre de prévention du suicide n'avaient pas été fréquentés par les femmes au cours des 12 derniers mois.

Dans le cadre de la recherche nous avons demandé aux femmes interrogées leur degré de satisfaction à l'endroit des services reçus et si elles avaient dévoilé leur vécu en lien avec les services sexuels aux ressources fréquentées.

Certains services ont trouvé bonne presse auprès des femmes interrogées (services sur les infections transmises sexuellement et par le sang (ITSS) et VIH-SIDA, CALACS, Travail de rue, Maison d'hébergement pour femmes, CAVAC, services en santé mentale, services de réinsertion socioprofessionnelle, services d'aide à la consommation et aux dépendances, soutien au logement). De façon générale, les participantes trouvent les intervenants de ces services : «compétents» «disponibles», «ouverts» et «à l'écoute». En leur présence, elles se sentent «en confiance», «pas jugée». En effet, les raisons évoquées par ces femmes pour parler ouvertement de leur vécu dans la prostitution reposent sur un principe central dans leur discours qui revient de façon constante lorsqu'il est question de satisfaction vis-à-vis des services reçus, d'ouverture à parler de son vécu, ou de recommandations. Ce principe est bien exprimé par une participante soit de : «se sentir comprise, pas de jugement [...] voir qu'elle peut en parler librement».

Certains services fréquentés par les femmes rencontrées sont perçus comme ayant une spécialisation au sujet de la prostitution (CALACS, Travail de rue, Maison d'hébergement). Ces ressources suscitent des degrés de satisfaction positifs. Voici les propos de deux participantes qui résument bien leurs impressions à l'endroit de l'un ou l'autre de ces services qu'ils considèrent comme spécialisés: « [...] ne se sent pas jugée,

sent à notre hauteur, sent qu'ils ont tout vu et entendu», ils sont à « écoute des besoins et prenne le temps d'analyser la situation et juge pas dans nos choix». Enfin une troisième participante dit se « [sentir] en confiance avec les gens qui s'y connaissent... [je] ne me sens pas jugée».

Par contre, certains services soulèvent de la méfiance de la part des femmes qui offrent des services sexuels. En effet, ces femmes tendent à camoufler leur vécu prostitutionnel à ces ressources par manque de confiance (services d'aide juridique, services de police (Sureté du Québec et Sécurité municipale) et Centres jeunesse). Par exemple, lorsqu'on leur demande si elles ont parlé de leur vécu auprès de l'aide juridique qui les a défendus dans différentes causes (autre que leur activité prostitutionnelle), deux femmes rencontrées ont dit: « JAMAIS » et « Non, car pas confiance au système judiciaire». Elles trouvent aussi le contact avec ces services difficiles à allier avec leur vécu : « beaucoup d'obstacles pour trouver un avocat » et «beaucoup de pression, on doit s'adapter à eux... on te menace si pas à ton rendez-vous d'arrêter les services...demande beaucoup de démarches».

Dans le même ordre d'idée, leur satisfaction à l'égard des services de nature coercitive est partagée. Par exemple, alors que les policiers ont pu les aider avec certains aspects de leur vie : « donné de bonnes infos... sentie en sécurité...conciliant...bien informé en violence conjugale». D'autres ont été adéquats lorsque l'une d'elles a dénoncé le milieu qui l'exploitait sexuellement à la police : «je me sentais en confiance [...] vraiment aidé et écouté». Par contre, lorsqu'il est question de leurs activités prostitutionnelles, leur satisfaction est mitigée. Les propos de cette participante rapportent son expérience vécue «déjà dénigrée, regardée comme si de la merde, humiliée verbalement et non verbalement ». Pareillement, les propos d'une participante par rapport au Centre jeunesse rapportent qu'elle ne parlerait « JAMAIS » de son vécu dans la prostitution avec cette ressource, car elle n'est « pas à l'aise » et elle ne les sent «pas à l'écoute des besoins »

3.2.4. Opinions sur les ressources d'aide

a. Les pratiques aidantes

Les femmes se sont exprimées sur les raisons qui font qu'elles vont demander de l'aide et sur les pratiques aidantes pour parler de leur vécu dans la prostitution. L'une parle de son «besoin de s'identifier à quelqu'un» à travers des groupes et des activités encadrées par une personne qui a une expertise, alors que l'autre demande de «faire plus connaître les ressources spécialisées». Elle propose que « la police devrait donner des ressources spécifiques directement (ex : donner carte en main propre) ». Les femmes mentionnent

aussi que d'aborder le sujet de l'offre de services sexuels directement est une approche gagnante.

Que l'intervenante ouvre la porte sur le sujet et désamorce le tabou. Lui dire qu'elle a le droit d'offrir des services sexuels si elle veut ou pas avoir honte de son vécu et [qu'elle] n'est pas juste une prostituée.

D'autre part, elles mentionnent une nouvelle fois leur besoin de se sentir «comprise, pas jugée [...] voir qu'elle peut parler librement» et leur besoin que l'intervenant ait une «spécialisation sur le sujet».

Incidentement, il a été demandé aux femmes si elles parlaient de leur vécu dans les services sexuels avec les intervenants rencontrés. Les réponses des trois participantes reflètent qu'elles vont soit en parler elles-mêmes tout en sélectionnant à qui elles en parlent, soit qu'elles attendent que l'intervenant leur pose la question directement. Cela les soulage lorsque la question est abordée par le professionnel. Cela dit, elles sont toutes d'accord pour dire qu'il est pertinent de demander directement à une femme si elle désire arrêter d'offrir des services sexuels. Que ce soit par ce que «souvent [elles] ne savent pas comment faire pour s'en sortir» ou simplement parce que «[...] ça peut semer la graine si elle s'est déjà posée la question, [cela] permet de lui offrir de l'info». Une dernière mentionne que si l'on ne pose pas la question «[...] elles ne le diront pas».

Certains thèmes se dégagent de leurs opinions sur les ressources d'aide : ils nous indiquent que les femmes ont des besoins centraux dans leur vécu dans les services sexuels. Les thèmes identifiés à plus d'une reprise sont : la prévention des ITSS (6 fois), le consentement (2 fois), la violence subie (5 fois), les dépendances (6 fois). Par rapport à trois de ces enjeux centraux (consentement, violence, dépendance), une femme donne ses idées sur les approches aidantes :

[...] donner plus accès [aux ressources pour problème de consommation] ex : donner références aux travailleurs de rue, T.S... [avoir un] organisme [qui] renseigne sur le consentement, sur la violence ([la prostitution ça] arrive que ça déborde sur la violence). [Que les] travailleurs de rue aillent davantage dans les maisons. [Que les travailleurs de rue] appellent [des petites annonces] dans le journal pour offrir des services [aux femmes dans la prostitution], pour voir comment elle va, offrir condom. Faire des affiches aux femmes qui expliquent le consentement.

b. Les obstacles

Certains thèmes ont été dégagés de la question posée aux femmes sur les raisons qui font qu'une femme n'ira pas chercher de l'aide. Comme vu précédemment dans les nombreux

exemples rapportés sur l'utilisation des ressources par les femmes, les thèmes de la peur et du jugement sont très présents dans leur discours. Leurs propos révèlent leur impression d'être à la marge et de faire l'objet d'une réprobation sociale: «La peur du jugement, l'accessibilité aux services (ex. : pas obligée de donner son nom). Peur de la police. Informer que l'intervenant n'est pas obligé de déclarer à la police. » Une autre rapporte sa crainte à l'endroit de certains services dès lors qu'elle s'est sentie menacée si elle dévoilait son vécu dans la prostitution et ses problèmes de consommation : « La honte, la peur du jugement; si elle a des enfants, la peur d'un signalement à la DPJ. Un problème de drogue fait que c'est difficile d'aller chercher de l'aide». Par ailleurs, certains mythes persistent auprès de ces femmes alors qu'elles considèrent que leur activité est encore criminalisée : «La honte, le jugement et le fait que c'est illégal, la peur que la femme soit arrêtée et emprisonnée».

Lorsque questionnée sur le sentiment d'aise des femmes qui offrent des services sexuels à porter plainte dans les cas d'agression criminelle (viol, se faire voler, se faire battre, etc.), elles expriment toutes leur inconfort pour différentes raisons : deux participantes se sentent responsables des agressions et craignent une plainte à leur endroit : «se sentent fautives, ont peur d'avoir une plainte pour la prostitution» et elles pensent «[avoir commis un] acte illégal (par peur d'être arrêtée)... pense qu'on le mérite et que c'est normal. » La dernière participante met en doute la crédibilité de leur témoignage aux yeux des instances juridiques «car pas crédible aux yeux des policiers... sentiment que la police ne peut rien faire. [Les] filles [se] savent pas crédibles en cour avec leur dossier».

c. Recommandations des femmes à l'endroit des services

Les femmes ont été questionnées sur leurs idées et leurs recommandations en vue d'une meilleure adéquation des services qui leurs sont offerts : qu'est-ce qui devrait être amélioré et/ou offert dans les services financiers, de santé physique et psychologique, de sociabilité, d'employabilité, de logement, d'accompagnement, de services juridiques et de protection contre les violences? Les paragraphes qui suivent regroupent les réponses à ces questions.

• Besoins financiers

En terme de besoins financiers, les femmes rejoindront ont suggéré des idées telles qu'«avoir accès au chômage», et «les aider financièrement, [leur procurer des] recours financiers pour les premiers mois au moins [lors de la sortie de la prostitution]». Les besoins financiers sont à la base de ce qui amène les femmes dans le milieu de la prostitution, comme le dit une des participantes qui a expliqué pourquoi elle a déjà offert des services sexuels : « Pour l'argent. Si on [me] donnait le même montant d'argent pour

autre chose, j'arrêterais. » Il est intéressant de constater que leurs idées et leurs propositions sur le plan financier n'avaient pas trait à une pratique plus sécuritaire ou mieux payée de la prostitution; elles ont parlé d'emblée d'une façon de sortir de prostitution et d'un passage vers d'autres ressources financières.

- **Besoins en santé physique et psychologique**

Pour répondre à leurs enjeux en santé physique et psychologique, deux femmes questionnées ont indiqué leur intérêt à recevoir des services d'intervenants qui ont une expertise dans le domaine de la prostitution ainsi que le rapportent leurs paroles: «Avoir des références pour être redirigée vers une personne qui a une expertise avec les services sexuels, car sinon pas à l'aise» et «sexologues et psychologues ne sont pas accessibles pour les prix.... Mettre une personne au CLSC avec expertise en travail du sexe. »

- **Besoin de sociabilité**

Pour les besoins en sociabilité, une femme résume bien la pensée générale : «Casser l'isolement pour qu'elles arrêtent de vivre dans la honte. » Un autre propose que pour les «inciter à sortir de l'isolement, il faudrait les accompagner les premières fois pour aller dans des milieux, comme par exemple des centres de femmes. La troisième demande « que les gens soient plus au courant de cette réalité afin qu'il y ait moins de jugement».

Deux femmes mentionnent leur intérêt pour le développement de groupes d'aide et d'endroits spécialisés juste pour les femmes dans la prostitution. L'une parle de créer des nouveaux services justes pour elles :

Avoir des groupes d'entraide seulement pour elles. Avoir une maison d'accueil avec intervenante seulement pour le travail du sexe. Avoir une intervenante spécifique dans une maison d'hébergement.

- **Besoins en employabilité**

Les femmes répondantes ont précisé certaines dispositions qu'elles souhaiteraient voir adopter dans une optique de favoriser leur employabilité. Elles sont unanimes, elles aimeraient de l'aide pour soutenir leurs démarches vers l'emploi. Une première nomme un «programme d'aide pour aider à se trouver une "nouvelle mission"», un «emploi qui s'offre à elles, où elles sont priorisées». Une autre suggère qu'on doit «les aider à trouver un emploi». Une dernière propose que le «gouvernement investisse [...] pour aider les femmes, car les femmes vont rapporter à la société»

- **Besoins en matière de logement**

Les femmes ont proposé quelques initiatives qu'elles aimeraient voir dans le paysage de l'aide au logement. Parmi celles-ci, nommons : «un programme de réinsertion dans un logement à faible coût, avec une intervenante qui a une expertise, qui est présente dans le quotidien (associée à une thérapie en premier lieu)»; «entente pour aider à payer le loyer (ex : à la fin du mois)»; et «programme conçu pour elles, associé aux maisons d'hébergement». Il est possible de voir que ces femmes ont plusieurs idées d'initiatives pertinentes pour répondre à leurs besoins en matière de logement.

- **Besoins d'accompagnement**

Les besoins d'accompagnement des femmes prostituées ou ex-prostituées consistent à trouver des ressources d'aide qui font de l'accompagnement rapproché vers les services. Et quand elles ont accès à ces services, elles ont besoin de se sentir soutenues et appuyées. L'une d'elles dit qu'elle aimerait « plus d'acharnement pour prendre des nouvelles des femmes si tu n'as plus de nouvelles». Deux femmes nomment leurs besoins d'être accompagnées dans leur sortie de prostitution : «accompagnement dans les démarches pour savoir quels services peuvent les aider à s'en sortir». La deuxième indique son intérêt à recevoir de l'accompagnement de paires-aidantes, i.e. « des femmes bénévoles (ou autre) qui ont déjà réussi à s'en sortir et qui aide les femmes prostituées vers la sortie». La dernière suggère qu'il pourrait être aidant d'être «accompagnée dans les lieux de rencontre qui respecte la confidentialité».

- **Besoins juridiques**

Une seule femme s'est prononcée sur les besoins juridiques. Celle-ci affirme : « il faut dériminaliser seulement les femmes et donner des peines sévères aux proxénètes». Par ailleurs, elle aimerait «encourager les femmes à dénoncer à la police les clients qui ont des comportements violents».

- **Besoin de protection contre les violences**

Lorsqu'il est question du besoin de protection contre les violences dont elles sont victimes, les femmes interrogées proposent de nombreuses des possibilités. Une des femmes interrogée relève l'importance d'avoir des intervenants formés sur le terrain dans les milieux où sont offerts les services sexuels : «les villes devraient obliger les tenanciers de bar (ex. : club de danseuses) à avoir des suivis avec les travailleurs de rue, pour sensibilisation dans le milieu et pour la surveillance dans les loges». Deux femmes pensent qu'il pourrait être pertinent de « former les policiers sur la réalité des femmes [dans les relations avec le] client et la violence». L'une propose de «trouver des moyens

pour sécuriser [les femmes] contre leur proxénète (elles ne veulent souvent pas porter plainte contre lui; elles veulent voir d'autres choses, quitter le milieu, aider à les sécuriser en lien avec l'éloignement». En dernier lieu, l'une d'elles propose des cours d'autodéfense gratuits pour les femmes dans la prostitution.

3.2. Résultats des partenaires hors région

L'analyse des données régionales nous a amenés à nous questionner sur les pratiques développées hors du Saguenay/Le Fjord pour les femmes qui offrent ou ont offert des services sexuels. Nous avons reçu 8 réponses. Les répondants ont eu à répondre à 4 questions ouvertes portant sur 1. les services développés pour les femmes qui ont un vécu dans la prostitution; 2. les pratiques d'aide ou les pratiques de collaboration développées pour venir en aide à ces femmes; 3. les difficultés rencontrées et les erreurs à éviter dans la mise en place des services d'aide ou de collaboration pour ces femmes; et 4. les pratiques indispensables dans les régions pour ces mêmes femmes. Les résultats sont présentés dans la section qui suit, selon le classement qualitatif effectué grâce à la méthode de Gendron et Brunelle (2010).

3.3.1. Les services offerts par les organismes hors région pour les femmes qui ont un vécu dans la prostitution

Les répondants aux questionnaires hors région (N=8) ont précisé quels services ils offraient aux femmes dans la prostitution (Figure 8. Services offerts hors région par les partenaires interrogés). Le regroupement d'idées s'est fait à partir des thèmes retrouvés dans les questions 1 et 2 du questionnaire des partenaires hors région à savoir : 1) expliquez les services que vous offrez aux femmes qui ont un vécu d'exploitation sexuelle? et 2): votre organisme a-t-il développé des pratiques d'aide ou des pratiques de collaboration particulières pour venir en aide à ces femmes?

Il s'avère que 100% des répondants offrent ce type de service, la majorité des services étant consacré à l'aide directe. Les services rendus par les intervenants questionnés sont le soutien psychosocial, le soutien téléphonique, l'intervention de groupe, les services de paires-aidantes, de référencement, le soutien aux proches et l'accompagnement dans les démarches. Chez les organismes hors région recensés, 62,5% font de l'aide directe spécifiquement pour les femmes dans le milieu de la prostitution. Les autres organismes (37,5%) ont intégré l'aide directe de ces femmes aux autres services de l'organisme, sans développer de services ou d'approches spécialisés.

En ce qui concerne la prévention/sensibilisation, 50% des répondants ont indiqué offrir un type d'intervention de nature spécialisée pour les femmes offrant des services sexuels ou, plus généralement, sur la problématique de la prostitution. Par ailleurs, un organisme (12,5 %) a développé des activités de lutte spécifiques contre l'exploitation sexuelle. De plus, 37,5% des répondants ont signifié offrir en concertation et en partenariats des

services sous forme d'actions concertées et d'accompagnement avec d'autres ressources partenaires ainsi que des espaces de partage de la pratique.

Par ailleurs, des services liés à l'hébergement sont présents dans 37,5% des services interrogés. Un seul partenaire (12,5%) a développé un service d'hébergement spécialisé et spécifique pour les femmes dans la prostitution. Les autres offrent de l'hébergement à toutes les femmes en difficulté indépendamment de la problématique spécifique. Toutefois, un service (12,5%) a signalé travailler présentement à développer une ressource d'hébergement transitoire (2^e étape) pour les femmes dans la prostitution. Ils ne sont pas inscrits au tableau puisque le service n'existe pas encore.

D'autres besoins de base tels que les vêtements et le dépannage alimentaire trouvent réponse dans un organisme (12,5%) qui se dit être un milieu de vie (sans hébergement). Enfin, un autre organisme (12,5%) offre d'autres services généraux accessibles aux femmes fréquentant l'organisme : la clinique d'information juridique, le bénévolat, la participation au programme d'employabilité, des loisirs et des activités en famille.

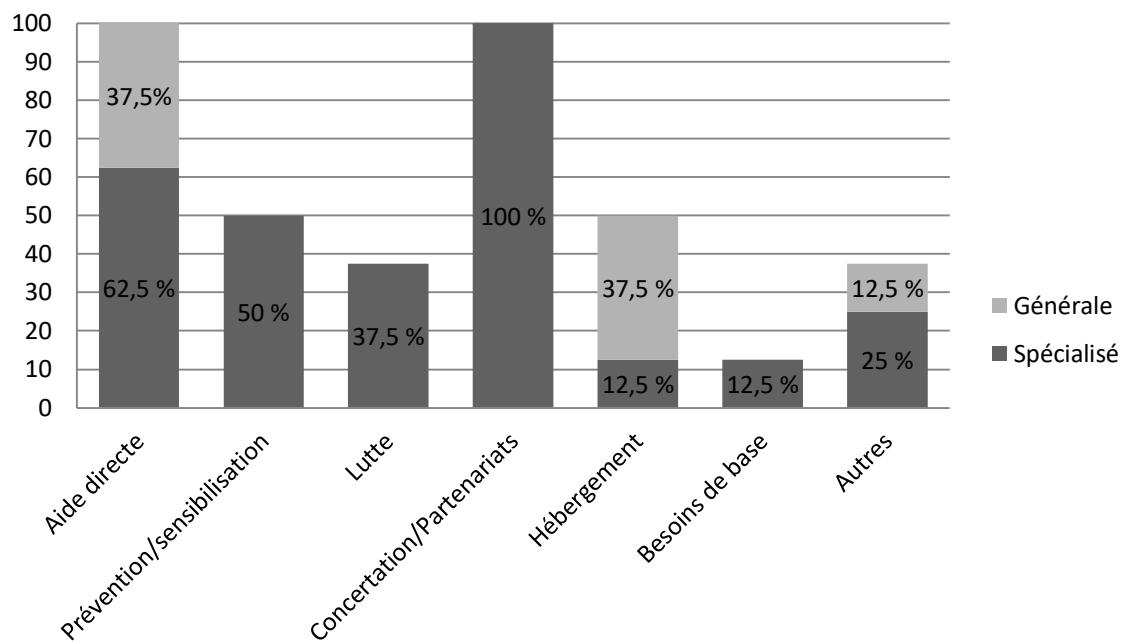


Figure 8. Services offerts hors région par les partenaires interrogés

3.3.2. Les pratiques d'aide ou les pratiques de collaboration développées pour venir en aide aux femmes ayant un vécu dans la prostitution.

Certaines pratiques ont été développées par les partenaires hors région pour venir en aide aux femmes dans la prostitution. Encore une fois, le regroupement d'idées s'est fait à

partir des thèmes se dégageant des questions 1 et 2. Le regroupement d'idées par leur sens commun a dégagé 6 thèmes: 1. les pratiques d'aide directe; 2. la prévention/sensibilisation; 3. la lutte; 4. la concertation, les partenariats et la collaboration 5. l'hébergement; 6. la réponse aux besoins de base; 7. autres.

a. Aide directe

Plusieurs initiatives d'aides directes ont été développées hors région pour venir en aide aux femmes concernées. Celles-ci se regroupent en différents thèmes : les pratiques d'aide individuelle, les pratiques de groupe et les pratiques d'accompagnement et référencement.

- **Pratiques d'aide individuelle**

L'ensemble des répondants offre des services d'aide individuelle (100%). Toutefois, en matière de pratiques individuelles, les services se concentrent à différents niveaux, certaines pratiques de soutien général (37,5%) s'adressent aux femmes en difficulté alors que d'autres sont spécifiques pour les femmes objets de notre étude (62,5%). Du côté des services spécialisés développés exclusivement pour les femmes dans la prostitution, voici un aperçu des initiatives développées :

- des interventions visant à «dégager les femmes de leurs expériences traumatisantes»;
- un modèle d'intervention basé sur une «pédagogie de l'empowerment, laquelle vise à reprendre sa vie en main»;
- des pratiques de «présence spécifique sur le terrain» auprès des jeunes sous forme de travail de rue, de soutien psychosocial personnalisé et de plans d'intervention concertés entre différents partenaires;
- des pratiques de travail de rue destinées spécifiquement aux personnes dans la prostitution. Ce même milieu offre aussi un milieu de vie dans lequel les femmes peuvent avoir un lien d'ancrage pour briser l'isolement et répondre à leur besoin de base (vêtement, aliments, condom, seringues, dépistage).

- **Pratiques de groupe :**

Les pratiques de groupe semblent particulièrement populaires auprès des organismes consultés. En effet, 75% des organismes ont mentionné en avoir développé. Quelques exemples :

- des activités de groupes pour les mineurs victimes ou à risque d'exploitation sexuelle; des entraînements aux habiletés sociales et interpersonnelles; de l'éducation à la sexualité; des formations en résolution de problèmes; et des programme d'éducation sur les drogues;
- des activités informelles sous forme de rencontre autour d'un repas pour briser l'isolement et créer des liens entre les femmes, tout en répondant à certains besoins au niveau de la sécurité alimentaire;
- des programmes de paires-aidantes entre femmes ayant un vécu dans la prostitution aussi utilisées comme instance consultative pour les activités de l'organisme;
- des ateliers thématiques et des groupes d'informations;
- des programmes de pré-employabilité pour les femmes qui désirent sortir de la prostitution;
- des ateliers thématiques sur l'appropriation de sa sexualité, les communications, la prise de décision, l'économie familiale, et les compétences sociales;
- quatre programmes de groupes spécialisés développés en collaboration avec des chercheurs et des femmes ayant un vécu dans la prostitution :
 1. le récit de vie : démarche visant à amener les femmes à faire une recherche sur elle-même et à se comprendre afin de donner un sens à son vécu;
 2. la recorporalisation : atelier visant la reprise de contact avec son corps et son ressenti affectif;
 3. Le programme d'appropriation de sa sexualité : démarche de groupe permettant aux femmes de comprendre leur vécu sexuel, de tracer une frontière entre leur sexualité et les rapports prostitutionnels;
 4. Le Groupe s'aider soi-même : groupe d'entraide entre paires basé sur le modèle des 12 étapes des fraternités anonymes.

- **Pratiques d'accompagnement et de référencement**

Des pratiques d'accompagnement et de référencement sont utilisées dans 3 organismes consultés (37,5%). Le premier fait des référencements et de l'accompagnement des mineures vers des ressources en employabilité, en scolarité, en toxicomanie et en santé mentale. Le second aide aux démarches financières, de logement, du socio-judiciaire et d'immigration des femmes. Le troisième organisme mentionne obtenir des références de la part d'organismes de première ligne tel que les travailleurs de rue et les policiers, car ils ont déjà un contact établi et sont en mesure de référer les femmes qui souhaitent sortir de la prostitution à des organismes appropriés.

b. Les pratiques de sensibilisation et de prévention.

50 % des partenaires hors région ont mentionné avoir développé diverses pratiques en matière de prévention et de sensibilisation. Voici une recension de ces pratiques :

- l'organisation d'événements en lien avec la problématique auprès des femmes ou auprès d'autres organismes;
- des programmes de formation pour intervenants au sujet de l'appropriation de la sexualité;
- des activités de prévention de l'exploitation sexuelle chez les mineurs;
- des ateliers de sensibilisation;
- des soirées d'information;
- des campagnes de sensibilisation;
- des ateliers éducatifs pour les établissements secondaires, postsecondaires et les Centres jeunesse pour outiller les jeunes à reconnaître les situations d'exploitation sexuelle et pour développer le jugement critique quant au phénomène de la prostitution;
- actions de prévention des ITSS, VIH-SIDA par la distribution de condoms et l'accès à des tests de dépistage et des seringues.

c. Les pratiques liées au contexte politique et social

Trois organismes (37,5%) ont souligné avoir développé des pratiques de lutte politique et sociale à l'endroit du phénomène de l'exploitation sexuelle. Par exemple :

- l'adoption d'une position commune pancanadienne avec les organismes consoeurs vis-à-vis des enjeux d'exploitation sexuelle/prostitution;
- une lutte officielle contre l'exploitation sexuelle, la prostitution étant d'emblée une forme d'exploitation sexuelle;
- l'adoption de deux vocabulaires distincts selon à qui l'organisme s'adresse : exploitation sexuelle et industrie du sexe;

du travail auprès du gouvernement pour recevoir du financement spécifique pour développer des hébergements transitoires pour les femmes dans la prostitution.

d. Pratiques de concertation et partenariats

Tel que mentionné plus haut dans la Figure 8, 100% des organismes répondants font des concertations et des partenariats en lien direct avec certains enjeux de la prostitution. Voici une liste des initiatives ou des participations :

- Actions concertées (plans d'intervention) entre partenaires institutionnels et communautaires d'un même territoire pour offrir des services aux 12-24 ans en situation d'exploitation sexuelle;
- Plate-forme virtuelle de partage d'information regroupant intervenants, organismes et survivantes;
- Participation à des comités et réseaux;
- Liens avec des groupes communautaires spécialisés auprès des victimes d'exploitation sexuelle et des groupes œuvrant en immigration;
- Entretien des liens avec les organismes ayant une mission similaire ou complémentaire afin d'assurer une trajectoire de services;
- Collaboration entre les commissions scolaires, les centres jeunesse et le service de police de la ville pour développer des interventions cohérentes;
- Obtenir des référencements des organismes de première ligne qui sont sur le terrain et ont déjà un contact établi et qui sont en mesure de référer ceux qui souhaitent sortir du milieu (travailleurs de rue, soupe populaire, policiers) (n=25%) ;

e. Pratiques en matière d'hébergement

La moitié des répondants (50%) ont développé des services en matière d'hébergement. Toutefois, un seul organisme (12,5%) a des pratiques spécialisées pour les femmes dans le milieu de la prostitution. Enfin, un organisme nous a mentionné travailler à l'instauration d'un service d'hébergement transitoire pour ces femmes. Nous avons inclus cette initiative dans la liste ci-dessous pour démontrer l'ensemble des stratégies déployées par les répondants hors région en matière d'hébergement. Voici les initiatives regroupées:

- répondre aux besoins de base : gîte, nourriture, sécurité;
- offrir des services individuels ou de groupes;
- accompagner des démarches dans les domaines du revenu, du logement, du socio judiciaire, de l'immigration, de la sécurité matérielle et de la réinsertion sociale;
- offrir de l'hébergement temporaire à court terme pour dépannage;

- offrir de l'hébergement transitoire de 2 à 5 ans pour favoriser le maintien hors de la prostitution;
- développer des activités spécialisées pour les femmes en sortie de prostitution tel que la réappropriation de sa sexualité, les prises de décisions, l'économie familiale et la réinsertion sociale;
- offrir des programmes d'employabilité, de loisirs, d'activités familiales et des cliniques d'information.

f. Pratiques pour répondre aux besoins de base

Un organisme a développé une réponse particulière aux besoins de base des femmes dans la prostitution sous forme d'offre d'un milieu de vie dans lequel les femmes peuvent briser leur isolement et bénéficier d'aide alimentaire et vestimentaire. Dans ce milieu, il est aussi possible de se procurer des seringues, des condoms et les femmes ont accès à un service de dépistage.

g. Autres pratiques développées pour venir en aide aux femmes

D'autres initiatives intéressantes sont proposées par certains milieux. Les voici :

- offre de cours d'autodéfense;
- ordonnance de démarches légales à entreprendre pour les mineur(e)s victimes d'exploitation sexuelle;
- recherche sociale sur le phénomène de la prostitution des femmes;
- programmes d'employabilité, de loisirs et d'activités familiales, de bénévolat et de clinique d'information juridique.

3.3.3. Les difficultés rencontrées et les erreurs à éviter dans la mise en place des services d'aide ou de collaboration pour les femmes qui ont un vécu dans la prostitution.

Certains obstacles et défis ont été rencontrés lors de la mise en place des services d'aide ou de collaboration pour les femmes qui ont un vécu dans les services sexuels. Les répondants ont accepté de partager avec l'équipe de recherche quelques constats. Nous avons réuni les réponses par thèmes avec les mêmes regroupements d'idées que les questions précédentes: aide directe, concertation et partenariats, lutte, hébergement et autres. Les thèmes de la prévention et sensibilisation ainsi que les besoins de base ne sont pas représentés, car aucun partenaire n'a précisé d'obstacles particuliers sur ces aspects.

a. Obstacles et défis dans l'aide directe

La moitié des répondants (50%) ont dit éprouver des obstacles dans les pratiques d'aide directe. Voici les constats qu'ils font :

- les femmes ne dévoilent pas leur vécu en lien avec l'industrie du sexe;
- taux faible de participation lors les rencontres/activités organisées pour les femmes;
- un cadre rigide d'intervention n'est pas adapté à cette clientèle (par exemple : suivi hebdomadaire, rencontre de jour, rendez-vous fixés d'avance);
- l'horaire de jour des services n'est pas adapté aux besoins des femmes;
- difficulté d'engagement à long terme des femmes;
- roulement de personnel dans l'organisme;
- difficulté de répondre à l'urgence des besoins chez les femmes alors que l'organisme n'est pas un service d'aide 24/24hrs.

b. Obstacles dans les pratiques de concertation et partenariats

Plus de la moitié des organismes répondants (62,5%) ont indiqué éprouver des défis dans leurs concertations et partenariats. Deux répondants (25%) ont souligné la présence de difficultés lorsque les positions des partenaires à l'endroit de la prostitution sont différentes. Par ailleurs, 37,5% ont signifié que certaines difficultés sont présentent entre le communautaire et l'institutionnel dans leurs tentatives de partenariat. Par ailleurs, 25 % ont mentionné éprouver des difficultés avec la reconnaissance par les ressources du milieu. Voici les types d'obstacles évoqués :

- les approches d'intervention différentes entre l'institutionnel et le communautaire ralentissent les concertations;
- il faut prévoir des concertations sur le long terme et des collaborations plus larges avec d'autres organismes, car la clientèle visée n'est pas toujours identifiable et repérable à court terme;
- des groupes se questionnent peu sur la prostitution et la perçoivent comme un travail;
- difficulté de travailler avec des organismes qui ont une approche différente de la prostitution;
- difficulté d'établir des partenariats solides;
- difficulté de trouver l'écoute institutionnelle et d'obtenir des réponses;
- difficulté de faire reconnaître aux acteurs qu'ils ont un rôle à jouer;
- méconnaissance des services offerts dans l'organisme par les autres organismes locaux;
- peu de tradition de partenariat dans notre organisme, beaucoup de travail à faire;

- difficulté de se faire connaitre des ressources du milieu;
- tendance des organismes à travailler en silo plutôt que de faire des partenariats solides.

c. Obstacles liés au contexte politique et social

Le trois quarts des organismes (75%) ayant répondu à notre questionnaire ont mentionné éprouver des difficultés liées au contexte politique et social. Plusieurs participants (50%) ont souligné les difficultés de financement de leurs activités organisationnelles en lien avec la prostitution :

- difficulté d'arrimage entre les positions sur l'industrie du sexe et la réalité des femmes qui demandent de l'aide;
- difficile financement des services;
- difficulté de faire reconnaître la traite à l'indemnisation des victimes d'actes criminels (IVAC);
- difficulté d'obtenir du financement de base pour la mission de l'organisme;
- financement minimaliste pour la lutte contre exploitation sexuelle;
- politisation du phénomène de la prostitution est inhibiteur pour le développement de services d'aide;
- financement faible de la mission de base de l'organisme;
- absence de reconnaissance du travail des organismes par le Ministère de la Santé et des Services sociaux (MSSS) avec résultat un manque de récurrence dans le niveau des subventions.

d. Obstacles dans les pratiques d'hébergement pour les femmes

Certains obstacles ont été identifiés dans les pratiques d'hébergement par les organismes concernés. À cet effet, 37,5% des répondants nous ont signalé avoir vécu des défis particuliers :

- inadéquation des services d'hébergement face à la réalité des femmes concernées (leurs besoins urgents, disponibilité pour des interventions 24/7);
- manque de ressources d'hébergement spécifique pour les femmes qui offrent des services sexuels;
- la localisation de l'organisme rend difficile l'accès aux femmes;

- la sélection des résidantes en hébergement transitoire peut être discriminante pour les femmes dans la prostitution à cause de leurs besoins spécifiques graves et l'impossibilité d'y répondre compte tenu de l'organisation réelle du service.

e. Obstacles rencontrés dans d'autres services et pratiques offerts aux femmes

Un seul organisme (12,5%) nous a signalé avoir vécu des défis en lien avec une autre forme de pratique que celles mentionnées plus haut, soit la difficulté d'assurer la sécurité dans les pratiques d'intervention de son personnel.

3.3.4. Les pratiques indispensables dans les régions pour les femmes ayant un vécu dans la prostitution.

Les organismes ont été questionnés sur les pratiques qu'ils jugeaient indispensables dans les régions pour les femmes objets de cette étude. Plusieurs réponses ont été apportées et sont présentées ci-dessous selon les mêmes thèmes susmentionnés: l'aide directe, la prévention et la sensibilisation, la concertation et les partenariats, le contexte social et politique, l'hébergement et autres pratiques. La question des besoins de base n'a reçu aucun commentaire des répondants.

a. L'aide directe

Les intervenants rencontrés ont développé des pratiques d'aide individuelle, de groupe d'accompagnement et de référencement qu'ils jugent indispensables pour répondre aux besoins des femmes cibles. Ils sont présentés dans les paragraphes qui suivent.

• Pratiques d'aide individuelles

Les pratiques d'aide individuelle jugées indispensables par les répondants rencontrés sont énumérées ci-dessous. Les constats sont effectifs à l'effet que les pratiques doivent être de proximité, s'adaptant aux rythmes et horaires des femmes tout en ciblant les conséquences de leur vécu dans l'offre de service sexuel :

- formation des intervenant(e)s;
- climat de confiance avec l'intervenant(e);
- l'approche Outreach [de proximité] est à privilégier;
- offre de traitement du trouble de stress post-traumatique;
- retrait des femmes de leur milieu destructeur;
- offre de services flexibles qui n'ont pas de critères d'exclusion;

- connaissance dans toutes leurs dimensions des conséquences de la prostitution sur les femmes et les besoins qui en découlent;
- offrir des services orientés vers la sortie de la prostitution: offrir du soutien dans la sortie, et des options pour ne pas y retourner;
- flexibilité dans les heures et les formalités d'intervention;
- se rendre directement dans les lieux fréquentés pour créer un lien.

- **Pratiques de groupe**

Du point de vue des pratiques de groupes, elles sont privilégiées dans bien des milieux, car elles permettent aux femmes de briser leur isolement en rencontrant leurs paires tout en offrant des programmes spécialisés liés au vécu dans la prostitution. Voici les initiatives indispensables selon les personnes répondantes:

- programmes de groupe spécialisés;
- groupes d'entraide entre paires;
- groupes de soir, intervention informelle, moins structurée, en dehors des locaux et dans un lieu que les femmes connaissent; rencontre entre femmes seulement; offre de repas; ne pas révéler que c'est un groupe pour victimes d'exploitation sexuelle; donner un prétexte informel et permettre aux femmes de contourner le proxénète (voir question 3 pour citation CALACS Outaouais);
- encourager l'intervention de groupe.

- **Pratiques d'accompagnement et de référencement**

Les pratiques d'accompagnement indispensables relèvent de la proximité avec les femmes cibles, de l'accompagnement serré et de l'adéquation entre les services et la vie de ces femmes : dans le concret il s'agit :

- d'offrir un accompagnement continu et personnalisé;
- de proposer des intervenants de sexe féminin;
- d'accompagner les femmes dans leurs démarches (se rendre avec elles)
- d'offrir un lieu/espace sécuritaire et anonyme pour les femmes que l'on aide;
- permettre aux femmes de développer un réseau social en dehors de l'organisation des services;
- offrir un accompagnement qui tient compte de la femme dans sa globalité et des services adaptés à ses besoins;

- collaborer avec les travailleurs de rue qui offrent du soutien en dehors des heures de services régulières

b. Les pratiques indispensables de prévention et de sensibilisation

Les répondants ont été invités à souligner les pratiques indispensables en matière de prévention et de sensibilisation. Les réponses sont variées et dénotent tant des besoins d'éducation et de sensibilisation chez la population que chez les intervenants du milieu. Parmi ces pratiques :

- l'éducation, la conscientisation, le développement de la pensée critique et la sensibilisation;
- prévention cohérente pour éviter les pièges aux victimes;
- développement de liens avec des intervenants dans d'autres milieux et les former pour réduire les préjugés à l'endroit des femmes prostituées;
- meilleure connaissance des facteurs de vulnérabilité identifiés pour expliquer le basculement dans la prostitution.

c. Les pratiques indispensables de concertation et de partenariats

Les pratiques indispensables en termes de partenariat et de concertation sont de nature à privilégier la collaboration sur les opinions :

- collaboration, concertation, prévention : entre groupes communautaires, mais aussi avec les acteurs institutionnels;
- recherche de personnes de bonnes volontés prêtes à changer leur pratique le cas échéant;
- développement de liens avec les intervenants de d'autres milieux et les former pour réduire les préjugés à l'endroit des femmes objets de notre étude;
- travail en collaboration avec les organismes du milieu.

d. Les pratiques indispensables dans le contexte politique et social

Comme l'illustrent les paragraphes qui précèdent sur les obstacles politiques et sociaux systémiques, les enjeux de financement et de reconnaissance de la problématique sont parmi les préoccupations des intervenants dans les milieux. Ceux-ci rapportent que les pratiques indispensables dans ce contexte sont :

- un meilleur financement des ressources;
- une meilleure connaissance des causes structurelles derrière la prostitution.

e. Les pratiques indispensables en matière d'hébergement

En matière d'hébergement, les recommandations des répondants vont dans le sens de la création de nouvelles ressources pour accroître les capacités d'hébergement, mais aussi celles de l'hébergement spécialisé pour les femmes dans la prostitution :

- créer des places d'accueil en tout temps pour de l'hébergement;
- développer des ressources d'hébergement (d'urgence et de moyenne ou longue durée) pour ces femmes;
- offrir un service d'hébergement

f. Les autres pratiques indispensables

D'autres pratiques ont été jugées indispensables par les répondants. Leur réponse s'oriente vers les thématiques de protection et de justice :

- assurer une meilleure protection des victimes;
- offrir des services de santé et d'accès à la justice

4. Discussion

Ce rapport de recherche visait à évaluer les besoins locaux d'intervention pour mieux répondre aux besoins multiples des femmes ayant un vécu dans la prostitution. L'évaluation des besoins locaux doit permettre de développer des recommandations de pratiques et permettre aux acteurs clefs de la région de cerner les lacunes et priorités en matière de prostitution au Saguenay. Trois groupes de participants ont été sollicités pour participer à l'étude : les intervenants provenant d'organismes du Saguenay, des femmes ayant un vécu en lien avec la prostitution et des intervenants provenant d'organismes à l'extérieur de la région.

L'ensemble de leur participation a permis de dresser un portrait cohérent des services, de leur adéquation et de leur disponibilité ainsi que des besoins des femmes et des pratiques prometteuses. Plusieurs services offerts par les ressources régionales répondent directement à des besoins nommés par les femmes dans la prostitution: les services en santé mentale, le travail de rue, les services en violences et en violences sexuelles, les maisons d'hébergement, les cliniques de dépistage, les ressources pour les dépendances et les services de protection des violences, etc. Par ailleurs, il importe de souligner le désir des partenaires régionaux de travailler en collaboration avec d'autres ressources pour développer les services pour les femmes offrant ou ayant offert des services sexuels. Les résultats nous permettent de constater que les intervenants connaissent les ressources et mentionnent être à l'aise de référer les femmes vers d'autres organismes régionaux. Certaines ressources ont adopté une approche intersectionnelle en développant leur capacité à pouvoir offrir des services dans différentes langues que le français, pour les personnes avec des limitations fonctionnelles et pour les personnes de la diversité sexuelle et culturelle.

Les ressources régionales pour les femmes dans la prostitution existent. Elles sont nombreuses et diversifiées mais peu spécialisées sur leurs besoins multiples. Les intervenants expriment le besoin d'être mieux outillés et d'adapter leurs approches. Par ailleurs, les données du rapport nous permettent de conclure qu'il n'existe pas actuellement de trajectoire de services pour les femmes qui souhaitent sortir de la prostitution. Au Saguenay, tout est donc à créer pour aider les femmes qui désirent quitter l'industrie du sexe. Les prochains paragraphes présenteront d'abord un retour sur les résultats observés concernant les besoins dans l'organisation des services ainsi qu'en matière de création et d'adéquation des services. Par la suite, nous proposons quelques recommandations pour permettre aux acteurs clefs de cerner les lacunes et les priorités en matière de prostitution à Saguenay.

4.1. Les besoins en organisation générale des services

Au fil de l'analyse des résultats, certains éléments sont apparus concernant l'organisation générale des services à Saguenay pour les femmes ayant un vécu dans la prostitution. Les points suivants seront discutés dans les prochains paragraphes : les besoins de travailler de manière intersectorielle, les limites des critères d'admissibilité dans les services, la possibilité d'avoir accès à des services non mixtes, le développement de l'approche intersectionnelle et, finalement, les besoins en matière de financement des ressources.

4.1.1. Le besoin de travailler de manière intersectorielle

Les partenaires nomment à plusieurs reprises leur intérêt à développer des partenariats, à référer à d'autres ressources d'aide et à partager leurs connaissances entre ressources pour aider les femmes ayant un vécu dans les services sexuels. À cet effet, les services auxquels les partenaires régionaux ont mentionné référer le plus souvent des femmes sont les suivants : les maisons d'hébergement pour femmes, les services pour les problèmes de consommation et de dépendances, les Centres d'aides et de luttes aux agressions à caractère sexuel (CALACS), les lignes d'aide téléphonique, les services en santé mentale (ACSM Macadam, Centre l'Amarrée, CIUSS en Santé mentale et Centre Hospitalier), les ressources sur les ITSS et le VIH-SIDA, le travail de rue ainsi que la Sureté du Québec (SQ) et la Sécurité publique de la ville de Saguenay (SPVS). De leur côté, les femmes indiquent qu'elles utilisent en majorité les services suivants : les CALACS, l'aide juridique, la SQ et la SPVS, les services en santé mentale (ACSM Macadam, Centre l'Amarrée, CIUSS en Santé mentale et Centre Hospitalier). Il existe plusieurs similitudes entre les services les plus référencés par les partenaires régionaux et ceux utilisés par les femmes. Il importe de considérer que ces services sont situés en première ligne au niveau régional pour apporter de l'aide aux femmes dans la prostitution.

Considérant les nombreux besoins des femmes dans la prostitution, la littérature recommande la création de centres multiservices dans lesquelles des ressources spécialisées en prostitution sont regroupées dans un lieu fixe (CLES, 2014; Lanctôt et al., 2016). À cet effet, les recherches ont souligné la pertinence d'intervenir simultanément sur les problématiques de dépendances et le vécu dans la prostitution puisque ces deux enjeux sont souvent interreliés (Côté et al. 2016).

Le développement d'un centre multiservices est peu envisageable en région vu la masse moins importante de femmes dans la prostitution, l'étendue du territoire et la mobilité des femmes. Une avenue plus raisonnable au Saguenay serait la création de services intersectoriels pour les femmes dans la prostitution regroupant, par exemples, les services en toxicomanie, en santé mentale, en violence envers les femmes, en violence sexuelle,

en protection et sécurité, en prévention, en matière judiciaire, en hébergement, en services médicaux, en formation et employabilité et en services aux personnes autochtones. Ce réseau de services pourrait miser sur des partenariats forts, des référencements soutenus, de la formation commune, le partage de connaissances, les concertations inter-organismes et le développement d'une trajectoire de services pour les femmes dans la prostitution ainsi que celles qui désirent la quitter. Selon la CLES (2015), un modèle de services intersectoriels repose sur la collaboration et la coordination entre les institutions publiques, groupes communautaires et organismes fournissant des services adaptés et spécifiques aux femmes dans la prostitution. Ils visent à mieux répondre aux divers besoins des femmes dans la prostitution, peu importe les différences idéologiques et pratiques pouvant exister entre les partenaires.

4.1.2. Critères d'admissibilité dans les services

On remarque que la présence de critères d'exclusion chez certains organismes régionaux peut causer des enjeux d'accessibilité pour les femmes dans la prostitution. Citons par exemple les critères relatifs à la consommation de drogues et d'alcool, au référencement obligatoire par un médecin de famille, à l'obligation d'avoir un diagnostic d'un professionnel, à l'échelon de revenu ou encore l'obligation d'avoir un permis de résidence permanente. Certains organismes hors région ont signifié que pour maximiser l'accessibilité aux ressources, il importe d'avoir des ressources flexibles que ce soit concernant l'horaire, les formalités d'intervention, l'approche et les critères d'admissibilité.

Dans le même sens, certaines recherches démontrent que la consommation, l'urgence de leur situation et les problèmes de santé mentale sont régulièrement des barrières dans l'accès aux ressources par les femmes dans la prostitution (CLES, 2014). La CLES (2014) nomme à quel point il peut être difficile pour les femmes dans la prostitution de trouver des ressources qui les acceptent et qui sont adéquates à leur endroit. La CLES mentionne, du même coup, que les problèmes d'accessibilité des femmes à certaines ressources en raison de leurs problèmes et de leur vécu dans la prostitution participent à leur stigmatisation. Comme celles-ci ne peuvent pas mettre de côté leurs difficultés pour pouvoir utiliser les ressources dont elles ont besoin, il importe de développer des ressources holistiques considérant les problèmes présents de façon conjointe et entrecroisée plutôt que de chercher à les traiter de façon distincte.

4.1.3. Accès à des services non-mixte

Notre rapport indique que seulement le quart (25,7%) des services est offert de façon non-mixte. Les partenaires nomment avec une forte majorité (95,1%) l'intérêt de

développer des groupes d’entraide pour femmes offrant ou ayant offert des services sexuels. De leur côté, les femmes ont mentionné leur intérêt à avoir accès à des groupes de paires-aidantes. Les partenaires hors région mentionne avoir développé des services non-mixtes spécifiques pour les femmes dans la prostitution (groupe, paires-aidantes, intervenantes de sexe féminin, espace sécuritaire et anonyme).

Parallèlement, les femmes dans la prostitution signalent à majorité (74%) qu’elles souhaitent des services seulement pour les femmes (CLES, 2014). Selon ces femmes, de tels services leur apporteraient répit et sécurité, car elles ne se sentent pas en sécurité dans les ressources mixtes dans lesquelles elles sont souvent stigmatisées ou sollicitées pour des services sexuels (CLES, 2014).

4.1.4. Développer l’approche intersectionnelle dans l’offre de services

Comme souligné dans les résultats, près du quart (24,4%) des organismes a mentionné ne pas être en mesure d’offrir des services dans une autre langue que le français alors qu’un seul organisme offre des services en Cri, un seul en Innu et un seul en *langues autochtones* (non-spécifiées). D’autre part, seulement 34,1% des organismes répondants ont mentionné avoir une personne de minorité visible dans leur personnel (14,6% représentativité noire, 7,3% de représentativité arabe, 4,8% de représentativité asiatique et 4,8% de représentativité hispanique).

La littérature démontre que les femmes des minorités sont 4 fois plus présentes chez les femmes qui offrent des services sexuels que chez les femmes qui n’en offrent pas (Côté et al. 2016). Déjà, un premier constat nous permet de voir que les services régionaux sont peu adaptés à la clientèle autochtone et aux femmes des minorités hispaniques, arabes, noires et asiatiques. Une partie de cette problématique peut être dénouée par le référencement entre différents organismes mais, à la base, les organismes doivent développer leurs services dans une optique intersectionnelle en ayant recours, par exemple à des interprètes, une approche interculturelle, ou du personnel issu de la diversité. L’adéquation des services passe par la capacité à recevoir des services dans sa langue et/ou selon une approche culturellement sensible, sécurisante et pertinente. En ce sens, Côté et al. (2016) mentionne l’importance que les femmes puissent avoir accès à des services d’interprétations. La CLES (2014) recommande la formation des intervenants dans une approche anti-raciste ainsi que le développement des services adaptés aux femmes autochtones.

4.1.5. Les besoins en matière de financement des ressources

Les organismes régionaux pensent à forte majorité (92,7 %) que l’argent et les subventions en lien avec l’exploitation sexuelle sont des besoins pour les ressources de la

région. Par ailleurs, les organismes hors région ont été plusieurs à dénoncer le manque de financement concernant la problématique de la prostitution, les difficultés de reconnaissance de la problématique de l'exploitation sexuelle au gouvernement et l'absence de récurrence dans le financement.

Les ressources d'aide aux femmes dans la prostitution ou dans le parcours de sortie sont largement insuffisantes et sous-financées. Les besoins de financement sont importants pour permettre la création et/ou la viabilité d'organismes dont la mission est d'aider ces femmes (Côté et al., 2016). Le Conseil du Statut de la femme (2012) recommande de dégager une enveloppe financière pour mettre en œuvre un plan pour venir en aide aux femmes qui veulent quitter le milieu de la prostitution. L'organisme propose de subventionner les maisons d'hébergement, les services de désintoxication, la réinsertion sociale et économique, les ressources luttant contre les violences et l'aide juridique pour aider les femmes à quitter le milieu. Il suggère que de tels services tiennent compte des femmes autochtones qui sont surreprésentées dans la prostitution.

À cet effet, il est souhaitable que les gouvernements s'engagent sur les enjeux des services aux femmes dans la prostitution en faisant suivre un financement spécifique à la problématique tout en luttant activement contre la pauvreté, les inégalités entre les sexes, la violence et l'exploitation sexuelle à l'endroit des femmes.

4.2. Besoin en terme de création et adéquation des services régionaux

Un constat encourageant pour la région est la disponibilité importante des services généraux : les services de soutien à l'employabilité, les services de soutien à l'éducation et à la formation, l'aide matérielle et financière, l'accompagnement et la consultation, les services de nature médicale, l'aide au logement, les services communautaires et sociaux, les services d'aide juridique et les services d'application des lois.

Toutefois, des propos rapportés par les intervenants et les femmes nous indiquent que certains services ou pratiques dans les ressources sont à revoir pour s'adapter davantage à la réalité des femmes ayant un vécu dans la prostitution. À cet effet, 35,5% des répondants pensent qu'il faut passer par la création de nouveaux services pour répondre aux besoins spécifiques des femmes ayant un vécu dans la prostitution. Les propositions des partenaires sont nombreuses : un espace sécuritaire structuré pour encadrer les femmes aussitôt qu'elles émettent le désir de sortir du milieu de la prostitution; de l'hébergement spécialisé pour les femmes en prostitution; de l'hébergement d'urgence; un service de proximité médicale (p.ex. : clinique ou travail de rue); un service adapté aux femmes *trans*; du travail de milieu; la création d'un espace d'entraide et de soutien pour les femmes qui offrent actuellement des services sexuels et qui ne désirent pas arrêter pour

l'instant; un comité d'arrimage des services pour prévenir et intervenir; la création de logements sociaux pour aider les femmes à sortir du milieu; des services d'aide aux hommes et des groupes pour les jeunes au Centre de réadaptation en dépendance. Les intervenants nomment aussi leurs besoins principaux en matière d'outils spécifiques : lois, contexte juridique et impacts sur les femmes; toxicomanie et prostitution; réappropriation de son corps; santé et bien-être (post-trauma, anxiété, etc.); mythes et préjugés sur les femmes dans la prostitution et réappropriation de sa sexualité.

La CLES (2014) mentionne que les besoins des femmes varient selon leur situation dans l'industrie du sexe (active, en arrêt, en sortie) mais aussi avant leur entrée dans l'industrie du sexe. Par ailleurs, le manque de ressources disponibles, l'inadéquation des services, les barrières systémiques et idéologiques obstruent le parcours de vie des femmes dans la prostitution (Lanctôt et al., 2016). Développer l'offre de services spécialisés pour les femmes dans la prostitution comme pour celles qui souhaitent en sortir est un des besoins majeurs rencontrés à la fois par les femmes et par les intervenants du milieu (Lanctôt et al., 2016; Côté et al., 2016;).

De plus, les recherches soulignent le manque de soutien pour les femmes dans l'industrie du sexe, particulièrement à l'extérieur de Montréal (CLES, 2014). Dans cette optique, il est important de considérer que la majeure partie des femmes qui offrent des services sexuels (95%) sont mobiles et se promènent entre différentes villes et régions (Côté et al., 2016). Offrir une gamme de services cohérents, spécialisés et décentralisés des grands centres est important tant pour les femmes dans la prostitution que celles qui souhaitent en sortir ou qui en sont sortie.

4.2.1. Développer des services spécialisés pour les femmes dans la prostitution

Seul le quart des répondants (24,4%) a mentionné offrir des services spécifiques pour les femmes qui ont un vécu dans la prostitution alors que 80,5% des organismes interrogés indiquent que ces femmes ont fréquenté leur établissement. De plus, les données indiquent que près de 650 femmes dans la prostitution ont fréquenté les organismes répondants au cours des quatre dernières années. Du côté des femmes ayant un vécu en lien avec la prostitution, elles mentionnent leur intérêt à recevoir des services de la part de ressources ayant une expertise sur le sujet. Les organismes hors région nomment l'inadéquation des services lorsqu'ils ne sont pas spécifiquement conçus pour ces femmes: horaires non-adaptés au besoin des femmes, difficulté de répondre à l'urgence des besoins, localisation des services, sélection des prestataires pouvant être discriminante, difficulté d'assurer la sécurité. Ils soulignent l'importance de proposer des intervenants formés et de services flexibles.

Grâce à ce portrait, il est impossible d'ignorer que l'offre de services spécialisés et spécifiques pour les femmes offrant des services sexuels dans notre région est limitée. Certains aspects fondamentaux des besoins de ces femmes sont moins considérés dans les approches existantes: concomitance de plusieurs problématiques, multiplicité des expériences de vie difficiles, désir de quitter la prostitution, présence de choc post-traumatique, victimisation multiple en violence, surreprésentation des femmes autochtones, etc. Côté et al. (2016) recommandent de considérer chaque femme de façon unique et d'effectuer une bonne évaluation de la réalité des besoins, des forces et des attentes. Par ailleurs, ils recommandent d'offrir de l'aide et de répondre aux besoins des femmes, qu'elles veuillent ou non arrêter d'offrir des services sexuels.

4.2.2. Les besoins en matière d'hébergement et de logement

La région compte plusieurs maisons d'hébergement (quatre) qui offrent des services de court et moyen termes aux femmes en difficultés et/ou victimes de violence. Ces maisons d'hébergement veillent à répondre aux besoins de base des femmes et font de l'accompagnement dans les démarches. Aucune n'a toutefois développé de services spécifiques pour les femmes dans la prostitution même si ces dernières sont acceptées dans les services existant. Du côté des organismes hors région, ils mentionnent avoir développé une gamme de services spécifiques à la prostitution à l'intérieur des maisons d'hébergement pour femmes dont, par exemple : la réponse aux besoins de base, l'accompagnement dans l'ensemble des démarches, différents types d'hébergement (court terme d'urgence, moyen terme et transitoire 2 à 5 ans pour favoriser le maintien hors de la prostitution), activités spécialisées, programme d'employabilité.

Un rapport de la CLES (2014) relève que les intervenants interrogés au Saguenay–Lac-Saint-Jean, croient qu'il est nécessaire de «développer une ressource spécialisée pour permettre aux femmes de se retrouver entre-elles, de briser leur isolement et de parler des enjeux sociaux en lien avec leur vécu ». Ce rapport indique aussi que les intervenants pensent qu'il faut offrir davantage de possibilités d'hébergement pour les femmes, dans lesquelles elles pourraient trouver des services adaptés à leur vécu dans la prostitution en offrant, par exemple : une durée d'hébergement plus longue et de l'accompagnement dans les démarches.

Il est peu réaliste de penser qu'une ressource spécifique pour femmes dans la prostitution pourrait voir le jour à Saguenay, mais il serait intéressant de réfléchir à adapter les services existants en développant, par exemple, un lit réservé pour femmes dans la prostitution (place d'accueil en tout temps) ou en publicisant davantage les services des maisons d'hébergement relativement à leur capacité d'accueillir ces femmes. Il serait par ailleurs pertinent dans les maisons d'hébergement de pouvoir proposer des services

d'intervention spécialisés en prostitution à l'interne ou d'être en mesure de référer à l'externe vers un organisme pour les femmes qui souhaitent quitter l'industrie du sexe. L'option de développer des hébergements transitoires, pour favoriser le maintien hors de la prostitution et la réinsertion sociale, est aussi à envisager.

4.2.3. Le besoin de développer les partenariats et réseautages.

Les intervenants ont souligné leur intérêt à développer les partenariats, le réseautage et la concertation pour «améliorer la collaboration entre les partenaires, pour faciliter les références et assurer les suivis», pour «parler de ce que chacun vit de son côté», pour «parler des bonnes pratiques et de la réalité du milieu», et pour «investir les concertations déjà existantes pour parler de la réalité des femmes qui offrent des services sexuels et des obstacles à la sortie». Les noms des acteurs étant ciblés le plus souvent sont : l'ACSM, les policiers, les Maisons d'hébergement, la Maison ISA CALACS, le CAVAC, le CRD et les services de Travail de rue. Les organismes hors région ont témoigné dans le même sens en mentionnant avoir développé des pratiques telles que : des plan d'intervention concertée entre partenaires institutionnels et communautaires, des plates-formes de partage d'informations, la participation à des comités et réseaux, le développement de liens avec des organismes spécialisés, des trajectoires de services et des pratiques de référencement entre les organismes de premières lignes et ceux qui ont une spécialisation.

Toutefois, selon les partenaires hors région, certains obstacles peuvent se présenter dans les partenariats et les concertations : des difficultés à travailler avec des organismes qui ont une approche de la prostitution différente, des difficultés à établir des partenariats solides, des approches de travail parfois irréconciliables et des défis liés à la méconnaissance des services.

Du côté de la littérature, il est recommandé de développer des trajectoires de services et des pratiques de référencement, de bonifier les relations existantes entre les organismes offrant des services aux femmes dans la prostitution, de faire connaître davantage les services, d'établir un continuum de services incluant la protection, le rétablissement et la réinsertion sociale ainsi qu'une continuité de services dans le temps (CLES, 2014; Côté et al., 2016; Lanctôt et al., 2016).

4.2.4. Les besoins en matière de prévention et sensibilisation

Les intervenants régionaux ont signifié l'intérêt de développer des interventions en matière de prévention et sensibilisation pour trois acteurs différents de la population : 1. La population générale, 2. Les adolescents et leurs parents 3. Les femmes dans la prostitution. Les organismes hors région ont aussi développé des pratiques en matière de

prévention telles que des ateliers et campagnes de sensibilisation et d'informations et des ateliers éducatifs pour outiller les jeunes sur l'exploitation sexuelle.

Comme l'entrée dans la prostitution se fait pour la moitié des femmes avant l'âge de 19 ans (CLES, 2014), et que l'industrie du sexe valorise la jeunesse (Côté et al. 2016), les interventions en matière de prévention sont primordiales pour prévenir l'entrée des jeunes filles et jeunes garçons dans la prostitution. Lanctôt et al. (2016), indiquent que, chez les jeunes filles, l'appât d'un style de vie supérieur à ce qu'elles pourraient atteindre avec des opportunités relatives à leur âge et situation joue un rôle important dans l'attrait qu'elles éprouvent pour ce milieu. Par ailleurs, Côté et al. (2016) démontrent aussi que les jeunes femmes qui doivent s'organiser seules à un jeune âge ou qui ont besoin d'argent pour leur survie sont plus à risque d'avoir recours à la prostitution. À cet effet, plusieurs avenues sont suggérées dans les recherches : mettre en place des programmes d'éducation à la sexualité, au consentement et aux relations égalitaires dans les écoles s'adressant, tant aux filles, qu'aux garçons; mettre en place des campagnes de sensibilisation et d'informations sur les différentes ressources d'aide qui s'adressent aux jeunes (p.ex., lignes d'écoute) et continuer d'adapter ces campagnes pour qu'elles leur soient accessibles (p.ex., via les réseaux sociaux ou Internet); mettre en place des programmes éducatifs s'adressant aux jeunes vulnérables ou à risque (fugueurs, toxicomanes, enfants placés en Centre jeunesse ou en famille d'accueil, victimes de maltraitances) et qui visent à prévenir l'entrée dans le milieu de la prostitution et à informer les jeunes sur les risques liés à ce milieu; sensibiliser spécifiquement les jeunes filles qui sont prises en charge par le système (p.ex., protection de la jeunesse) à l'exploitation sexuelle, à ses dangers et à ses méthodes de recrutement; ou encore, former une escouade policière spécialisée qui traque les proxénètes (CLES, 2015 ; Côté et al., 2016; Conseil du statut de la femme, 2012, Ricci, Kurztman et Roy, 2012).

4.2.5. Les besoin en matière juridique et de protection des violences.

Certains services sont perçus comme menaçant par les femmes que nous avons rencontrées (services d'aide juridique, policiers et les centres jeunesse). Elles craignent de recevoir un signalement à la DPJ, d'être arrêtées et emprisonnées, d'être jugées, d'avoir commis un acte illégal. Par ailleurs, elles se sentent responsables et fautives lorsqu'elles vivent des agressions violentes dans le cadre de leurs activités prostitutionnelles et sont réticentes à porter plainte contre leur agresseur. Elles nomment aussi qu'elles pensent mériter les violences qui leur arrivent et qu'il est normal qu'elles ne soient pas crédibles aux yeux des instances juridiques et des policiers. L'une d'elle indique qu'il faut «encourager les femmes à dénoncer à la police les clients qui ont des comportements violents», qu'il faut trouver des moyens pour sécuriser les femmes contre leur proxénète, les aider à quitter le milieu et à se sécuriser.

Ceci est conforme à ce que la littérature nous rapporte et qui démontre qu'une très faible proportion des femmes dans la prostitution rapporte les violences vécues aux autorités compétentes, et ce, malgré l'ampleur de la violence subie (Côté et al. 2016)

Les trois femmes rencontrées nomment qu'elles ont peur de se faire arrêter à cause de leurs activités prostitutionnelles. L'une d'elles nomme qu'il faut : «Décriminaliser seulement les femmes et donner des peines sévères aux proxénètes». Les organismes hors région mentionnent l'intérêt d'avoir accès à une meilleure protection des victimes et de développer du côté des services de santé et d'accès à la justice.

Ceci dénote bien l'importance de sensibiliser la population générale, les femmes dans la prostitution et les acteurs de première ligne aux dernières modifications à la loi concernant le statut de la prostitution. Le projet de Loi C-36 adopté en 2014, dériminalise les femmes dans la prostitution mais criminalise les proxénètes et les clients. Cette loi vise en partie à : «Protéger les personnes qui offrent leurs propres services sexuels moyennant rétribution» et «encourager les victimes à signaler les incidents de violence et à s'affranchir de la prostitution» (Ministère de la Justice du Canada, 2014). On constate non seulement que les femmes ont toujours peur d'être arrêtées, mais qu'en plus, les visées de protection de la loi et d'encouragement à porter plainte ne sont pas encore atteintes, car elles n'osent pas porter plainte en cas d'agression. La CLÉS (2014) recommande de soutenir les femmes dans leurs démarches de dénonciation de la violence. Ricci, Kurzman et Roy (2012) privilégient de donner les moyens juridiques aux corps policiers pour qu'ils puissent débusquer les proxénètes et les clients dans les milieux de prostitution et leur offrir une formation sur l'égalité des sexes dans une perspective d'abolition de l'exploitation sexuelle.

D'autre part, un organisme hors région dénonce l'absence de reconnaissance de la traite et de l'exploitation sexuelle au niveau l'indemnisation des victimes d'actes criminels (IVAC), ce qui nuit directement au soutien que les femmes peuvent avoir suite à de l'exploitation, de la contrainte, de la traite, des agressions et des violences dans le cadre de leurs activités prostitutionnelles.

4.2.6. Les enjeux liés au contexte politique et social de la prostitution

Les résultats de notre rapport nous indiquent différentes positions entre les partenaires régionaux et ceux hors région concernant des pratiques liées à la défense de droits des femmes dans la prostitution. Les partenaires régionaux sont plutôt variés sur les enjeux de justification de la prostitution (opinion variant de 1 à 10 avec une moyenne de 4,5 sur 10 varie) mais une légère majorité des répondants régionaux est contre (56,1%) la légalisation de la prostitution. Ces résultats sont similaires aux résultats obtenus par les

partenaires régionaux dans le questionnaire sur les attitudes à l'endroit de la prostitution et des prostitués(e)s qui démontrent que les participants de l'étude ne considèrent pas les prostitués(e)s comme des individus déviants. Les résultats démontrent qu'en moyenne, les participants considèrent davantage les prostitués(e)s comme des victimes plutôt que comme des personnes ayant choisi de se prostituer. Du côté des partenaires hors région rencontrés, ils démontrent avoir développé des approches contre la justification et la légalisation de la prostitution. Par exemple : l'adoption d'une position pancanadienne avec les organismes consœurs, la reconnaissance de la prostitution comme étant d'embrée de l'exploitation sexuelle, l'adoption de vocabulaire distinct. Les organismes hors région mentionnent avoir vécu certains défis de concertation en lien avec leur position sur la prostitution : difficulté d'arrimage entre les différents services et le vécu des femmes, difficulté de financement et obstruction dans le développement des services.

Ricci, Kurtzman et Roy (2012) intiment le gouvernement à reconnaître que l'exploitation sexuelle à des fins commerciales, sous toutes ses formes, constitue une violence contre les femmes et qu'elle porte atteinte à l'égalité entre les femmes et les hommes. Ils recommandent de mener des actions concertées pour favoriser la transformation des mentalités concernant l'exploitation sexuelle à des fins commerciales et la banalisation de la prostitution notamment chez les clients, les intervenants des corps policiers et judiciaire, et la population en générale.

4.2.7. Le besoin d'intervenants plus outillés

Comme présenté dans la section des partenaires régionaux, seulement 51,2% des intervenants rencontrés se *sentent outillés* pour parler aux femmes de leur vécu dans la prostitution même s'ils signifient être 87,8% à *se sentir à l'aise* de le faire. Les croyances personnelles, le peu de contact avec la problématique, l'absence de la problématique dans la mission de l'organisme et le manque de connaissances sur le sujet sont les principales raisons évoquées par les participants pour justifier leur sentiment de faible aisance et d'incompétence pour aborder ces questions avec les femmes.

Comme mentionné plus haut, près de la moitié des répondants ne se sentent pas assez outillés pour parler aux femmes de leur vécu dans la prostitution. À cet effet, les intervenants régionaux ont nommé majoritairement le besoin d'être outillés sur les thèmes suivants : les groupes d'entraide pour femmes offrant ou ayant offert des services sexuels (95,1%), l'argent et les subventions en lien avec l'exploitation sexuelle (92,7%), le besoin d'une campagne de sensibilisation (92,7%), le développement de services de paires-aidantes (92,7%), le besoin de mieux connaître les résultats de recherche et réalités des femmes qui offrent des services sexuels (90,2%), la nécessité des concertations et partenariats (87,5%), le développement de services spécialisés

spécifiques en prostitution pour aider à la sortie (82,9%), le besoin de réflexion sur l'accessibilité des services (coaching) (82,9%), le besoin de revendications politiques (82,9%) et en dernier lieu, les besoins en matière d'hébergement (73,2%).

Quant à elles, les femmes indiquent à plusieurs reprises leur intérêt à parler des thèmes de la prévention des ITSS, du consentement, de la violence subie et des dépendances.

L'intérêt d'avoir des intervenants mieux formés sur la prostitution serait une option facilement réalisable dans le court terme. Comme l'indiquent Côté et al (2016), il importe de permettre aux personnes qui interviennent auprès des femmes offrant des services sexuels d'avoir accès à de la formation et de la supervision, en cas de besoin. Une meilleure formation des intervenants leur permettrait de mieux identifier et mieux répondre aux besoins des femmes ayant un vécu en lien avec la prostitution.

a. Les approches d'aide directe à privilégier

- **Le non-jugement**

Comme il a été possible de le percevoir dans le rapport, les croyances personnelles des intervenants de la région viennent teinter leur sentiment d'aisance pour aborder la question de la prostitution avec les femmes. Les principes de "moralité" sont encore bien présents dans les propos des intervenants (n=7) : «les gens ne sont pas toujours à l'aise, les croyances peuvent influencer l'intervention», «sujet tabou», « [je] serais affectée par la situation», «c'est personnel, ne parle pas de la vie sexuelle», «pas à l'aise avec la problématique, car elle est méconnue et c'est en lien avec les valeurs de chacun».

De leur côté, les femmes nomment l'impression d'être à marge, d'être jugées et stigmatisées à cause de leur vécu. Ces impressions sont des obstacles d'accès majeurs aux services. Les femmes participantes à l'étude ont nommé quelques pistes d'approches à privilégier pour favoriser leur utilisation des ressources: être réceptif, ne pas juger, prendre le temps, être disponible, ouvert, à l'écoute. Ces mêmes principes reviennent dans les services perçus comme recevant la meilleure satisfaction. Les travaux nomment qu'il est important pour les femmes de trouver un endroit empathique et respectueux (CLES, 2014).

- **Aborder la question de l'offre de services sexuels directement**

Comme présenté dans les résultats de rapport, seulement 2,4% des intervenants demandent *toujours* et 41,5% des intervenants demandent *parfois* à la femme si elle offre ou a offert des services sexuels. Parallèlement, alors que la majorité des organismes (68,3%) ont signalé que les femmes abordaient d'elles-mêmes leur vécu dans la

prostitution, les femmes nous signalent plutôt qu'elles n'osent pas toujours aborder cette partie de leur vécu, qu'elles choisissent les intervenants à qui elles vont en parler et qu'elles vont attendre de se faire poser la question. Les organismes hors région perçoivent comme un obstacle dans les pratiques d'aide le fait que les femmes ne dévoilent pas leur vécu dans la prostitution. À ce sujet, les femmes mentionnent que d'aborder le sujet de l'offre de services sexuels directement est une approche gagnante.

Que l'intervenante ouvre la porte sur le sujet et désamorce le tabou. Lui dire qu'elle a le droit d'offrir des services sexuels si elle veut ou pas avoir honte de son vécu [qu'elle] n'est pas juste une prostituée.

Dans le même sens, la littérature souligne tout l'intérêt de faire cette démarche pour éliminer la stigmatisation, la honte et créer une porte d'entrée pour recevoir d'autres services ou favoriser le référencement (CLES, 2014).

- **Demander à la femme si elle souhaite sortir de la prostitution**

Toutes les femmes rencontrées sont d'accord pour dire qu'il est pertinent de demander directement *à la femme si elle désire arrêter d'offrir des services sexuels* pour «semer une graine», «permet[tre] de donner de l'info », car « elles ne savent pas comment faire pour s'en sortir» et que si on ne pose pas la question, elles ne le diront pas. Les organismes hors région nomment aussi qu'il est important d'offrir des options de sortie aux femmes dans la prostitution.

Les recherches nous indiquent que les intervenants demandent rarement aux femmes si elles souhaitent quitter la prostitution alors que les femmes nomment qu'elles auraient quitté l'industrie du sexe bien avant si on avait abordé le sujet avec elles (CLES, 2014). La littérature nous indique aussi que la majorité des femmes (entre 80 et 92%) souhaitent quitter l'industrie du sexe mais qu'elles ne connaissent pas les ressources qui peuvent les aider à le faire ou que les ressources pour le faire sont inexistantes (CLES, 2014; Conseil du statut de la femme, 2002).

- **L'approche de proximité**

Les femmes rencontrées ont nommé leur intérêt à l'effet d'avoir la présence d'intervenants formés dans les milieux où sont offerts les services sexuels pour faire de la sensibilisation et de la surveillance. Les organismes hors région témoignent aussi de l'intérêt de développer ce type d'approche alors qu'ils intègrent déjà dans leurs pratiques : «présence spécifique sur le terrain» auprès des jeunes, le travail de rue, la distribution de condoms, l'accès à des tests de dépistage et des seringues. Les partenaires hors région mentionnent aussi qu'un cadre rigide d'intervention tel un suivi hebdomadaire, de jour, fixé à l'avance n'est pas adapté à l'intervention auprès des

femmes dans la prostitution. Leurs besoins sont importants et peuvent se présenter 24h/24h de façon urgente.

- **L'approche de réduction des méfaits**

Plusieurs services régionaux travaillent avec une approche de réduction des méfaits. Ces services sont essentiels pour répondre aux besoins des femmes dans la prostitution dans la mesure où ils permettent de diminuer les conséquences négatives générées par la prostitution : ITSS, VIH-SIDA, violence, isolement, difficulté à répondre aux besoins de base, Etc. Les dernières pratiques de travail auprès des femmes dans la prostitution tendent à intégrer la réduction des méfaits dans une pratique plus large combinant la réduction des méfaits et l'approche féministe en se servant de la réduction des méfaits comme un outil de contact avec les femmes qui permet de faire pont entre le milieu de la prostitution, la reconnaissance des inégalités et violences vécues et les possibilités de sortie de prostitution (Lampron, Kurztman, & Chagnon, 2016).

- **L'approche féministe**

Plusieurs partenaires régionaux utilisent l'approche féministe en intervention. Les femmes ont nommé plusieurs fois leur intérêt à travailler sur les thèmes du consentement, des violences vécues et de recevoir de l'aide de paires-aidantes et d'intervenantes femmes. Dans le même sens, les études proposent de développer des services aux femmes dans la prostitution grâce à une approche féministe mettant de l'avant l'empowerment, l'intervention par des intervenantes femmes et les groupes de paires-aidantes. L'intervention par et pour les femmes met l'emphase sur la capacité des femmes d'être des agentes actives pour leur vie, d'être résilientes, autonomes, de se sentir en sécurité, de reprendre du pouvoir, de s'autodéterminer, de tendre à des relations égalitaires et de se défaire des dictats sociaux liés au fait d'être femme et des stigmas associés à la prostitution. Enfin, il permet de revenir sur sa socialisation et d'apprendre à croire en soi-même (Corbeil, Pâquet-Deehy, Lazure, & Legault, 1997). D'un autre côté, l'approche féministe abolitionniste inscrit la prostitution dans le continuum des violences vécues par les femmes et comme phénomène généré par un système d'inégalités (sexuelles, sociales, économiques, politiques et culturelles) (CLES, 2015).

- **Accompagner et référencer**

Les femmes répondantes ont mentionné leur intérêt à être accompagnées dans leurs démarches et à être accompagnées pour aller dans les ressources. Elles nomment aussi avoir besoin d'accompagnement dans les démarches pour trouver de l'aide pour la sortie de prostitution. Les organismes hors région spécialisés dans la prostitution ont développé des pratiques pointues de référencement et d'accompagnement vers les ressources en

employabilité, dans les démarches de logement, pour les démarches sociojudiciaires, dans les démarches d'immigration ainsi que vers les services pour les toxicomanies et la santé mentale. Ils mentionnent l'importance de services continus, personnalisés, sécuritaire. Ces organismes ont aussi développé leurs pratiques de référencement avec les organismes de première ligne tels que les policiers et les travailleurs de rue. Ces derniers sont souvent les premiers à être en mesure de référer les femmes qui ont besoins de services car ils sont sur le terrain auprès d'elles.

Une femme propose que les coordonnées des ressources spécifiques pour leur venir en aide leur soit remis en mains propre par la police (p.ex : donner carte en main propre). Ceci va dans le même sens qu'une recommandation de Côté et al. (2016) qui stipulent qu'il faut favoriser la remise de référence de services d'aides aux femmes suite à une arrestation ou à un contact avec une ressource.

Une femme a nommé son intérêt à ce que les femmes comme elle, qui ont un vécu dans la prostitution, puissent avoir recours à des cours d'autodéfense. Lanctôt et al. (2016) rapportent les mêmes conclusions alors qu'elles indiquent que certaines femmes nomment le besoin de mettre en place des mesures de protection contre leur proxénète.

- **Développer des pratiques de groupe pour encourager la socialisation**

Les femmes rencontrées ont recommandé de développer les ressources pour leur permettre de socialiser : des groupes d'entraide et des endroits où elles peuvent se retrouver avec d'autres femmes aux vécus semblables. Certains organismes hors région ont aussi développé des pratiques de groupe pour les femmes dans le but de briser leur isolement : milieu de vie, groupe de paires, activités informelles, activités pour les mineures victimes ou à risques d'être victimes d'exploitation sexuelle, ateliers thématiques et ateliers d'informations. Ils mentionnent l'importance que la femme développe un réseau social en dehors de l'organisation de services. Lanctôt et al (2016) en arrivent au même constat et indiquent qu'il est important de favoriser les liens avec les personnes de l'entourage et le soutien informel alors que les proches peuvent être un levier de bien-être et de sortie de prostitution.

4.2.8. Développer des services spécialisés pour les femmes ayant le désir de sortir de la prostitution, en sortie de prostitution et en maintien hors de la prostitution

Les ressources régionales pensent en majorité (82,9%) qu'il serait important que la région se dote de services pour aider les femmes à la sortie de prostitution. Tel que vu précédemment, les femmes interrogées pensent qu'il faut *toujours* demander aux femmes si elles souhaitent sortir de la prostitution. Certains organismes hors région pensent qu'il

faut orienter les services vers la sortie de la prostitution, des options de maintien hors de la prostitution, le retrait des femmes de leur milieu destructeur et des interventions spécialisées sur les conséquences de la prostitution.

Le Conseil du statut de la femme (2012) croit qu'il faut soutenir les femmes pour les aider à sortir non à demeurer dans la prostitution. Toutefois, comme le rappellent Côté et al. (2016), il s'avère aussi important d'accompagner les femmes qui ne souhaitent pas sortir de la prostitution. Trinquart (2002) rappelle qu'en matière de services à la sortie de la prostitution, il importe de bien connaître la trajectoire de vie des femmes qui offrent ou qui ont offert des services sexuels. Il importe de comprendre que le cumul d'expériences de vie négatives avant l'entrée dans la prostitution, pendant les activités prostitutionnelles et lors des tentatives de sortie, exacerbé les obstacles vers la sortie. À cet effet, il faut considérer les facteurs précipitant les femmes et les filles vers les activités d'échange de leur corps et de leur sexualité contre de l'argent (leurre, fugue, dépendance, besoin d'argent, violence), les expériences lors des activités prostitutionnelles (dépendance, violence, besoin d'argent) et les chemins de sortie de prostitution (traitement des dépendances, réappropriation de leur corps et sexualité, thérapie sur les chocs post-traumatiques, rechute) pour pouvoir intervenir dans toutes les sphères de services. Le modèle de sortie de la prostitution de Baker et al. (2010), révisé par la CLES (2015), nous rappelle que la trajectoire de sortie de la prostitution est souvent un parcours d'aller-retour entre le désir de sortir, les tentatives de sortie, la reprise des activités prostitutionnelles et la sortie durable de la prostitution (Baker, 2010).

a. Les besoins en interventions spécialisées

Aucun organisme de la région n'a mentionné avoir développé un service spécialisé pour les femmes qui envisagent sortir de la prostitution. Les femmes rencontrées ont, quant à elles, démontré un vif intérêt à ce qu'on leur demande si elles souhaitent sortir de la prostitution. Les organismes hors région ont développé des thérapies spécifiques pour les femmes en sortie de prostitution. Plusieurs initiatives sont proposées : la réappropriation de sa sexualité, les communications, la prise de décision, l'économie familiale, les compétences sociales, la recherche sur soi-même, donner un sens à son vécu, la recorporalisation et les groupes de paires basés sur le modèle des Alcooliques anonymes (A.A.). Dans le même esprit, il devient important au Saguenay de développer des services pour les femmes qui souhaitent quitter l'industrie du sexe.

Selon la littérature, plusieurs approches sont à encourager pour aider les femmes qui souhaitent sortir de la prostitution: processus de reconstruction de soi, mobilisation des femmes vers le changement (empowerment), positionnement des femmes comme agentes actives de leur vie; approche sensible au trauma; consolidation des liens avec des

personnes significatives de l'entourage, établissement d'un continuum de services incluant la protection, le rétablissement, la réinsertion sociale et une continuité des services dans le temps; développer des centres multiservices et des ressources d'hébergement spécialisées pour les femmes en situation de prostitution (Lanctôt et al., 2016; Mattews, et al., 2014; Cimino, 2012; Hardy, & Westmarland, 2004; Muraya, & Fry, 2016).

Lanctôt et al. (2016) suggèrent une approche du type du *Good Life Model* (Ward & Stewart, 2003), adaptée aux femmes ayant vécu de la prostitution. *Good Life Model* est un modèle cognitivo-comportemental considérant une approche holistique de la personne, basée sur ses forces et sur sa reconstruction. Ce modèle suggère que tous les comportements humains visent à combler un besoin fondamental justifiable qui amène des comportements potentiellement destructeurs (par exemple, en prostitution: un besoin d'amour, combler la solitude, l'argent, besoin d'être admiré, goût du risque, etc.).

D'un autre côté, Dufour (2018) propose une approche systémique et une pédagogie de l'empowerment «pour elles, par elles, entrent-elles et avec elles». Le processus thérapeutique implique quatre axes d'intervention : 1. L'élaboration du récit de vie et de la généalogie; 2. Le groupe d'entraide en douze étapes; 3. La réappropriation de la sexualité ; et 4. La recorporalisation.

Plusieurs autres thérapies et approches méritent notre attention mais ne peuvent être toutes énumérées ici. L'organisme qui sera désigné à Saguenay comme l'Organisme de sortie de prostitution devra développer un modèle s'appuyant sur les expériences existantes, les connaissances actuelles et les besoins nommés par les femmes.

b. Les besoins en matière d'argent lors de la sortie

Comme vu en introduction, les besoins financiers sont nommés par la plus forte majorité des femmes (96%) (CLES, 2014). Une femme rencontrée dans le cadre de ce rapport nous indique qu'elle est dans la prostitution pour l'argent et que si elle pouvait recevoir le même montant d'argent pour autre chose, elle arrêterait. Ce constat va dans le même sens que Côté et al. (2016) qui indiquent que l'argent est la principale raison pour laquelle les femmes restent dans la prostitution plutôt que de quitter le milieu. Les activités prostitutionnelles sont, dans bien des cas, des activités de subsistance (besoin de base, toxicomanie). Les femmes rapportent majoritairement des problèmes à se payer l'épicerie, à rembourser des dettes aux services publics, à se payer des loisirs et à se fournir en vêtements (CLES, 2014). Il importe de considérer que les préoccupations liées à l'argent sont centrales dans le processus de désistement des femmes de la prostitution. La littérature recommande un assouplissement à l'aide sociale et la création d'un fonds

de solidarité pour venir en aide aux femmes. Une femme propose plutôt des recours financiers pour les premiers mois lors de la sortie de la prostitution.

c. Les besoins en matière d'employabilité

Les femmes rencontrées aimeraient de l'aide pour les soutenir dans leur démarche de formation et d'emploi. Les services hors région ont signalé avoir développé des services en matière de pré-employabilité pour les femmes qui souhaitent sortir de la prostitution.

La littérature recommande de financer des programmes de pré-employabilité et d'employabilité et de favoriser le développement de coopératives de travail regroupant des femmes qui étaient dans la prostitution (CLES, 2014). À hauteur régionale, les possibilités de développer un programme d'ateliers de travail pour les femmes en sortie de prostitutions seraient une avenue intéressante et réaliste. Permettre aux femmes d'avoir un accompagnement scolaire et professionnel soutenu par des intervenants du milieu scolaire formés (écoles pour adultes et les centres de formation professionnelle, cégep) serait aussi une autre possibilité à envisager.

5. Recommandations

5.1. Organisation des services au niveau régional

- Développer une *première ligne* de services forte et unie pour répondre aux besoins urgents des femmes ayant un vécu dans la prostitution (maison d'hébergement, services en santé mentale, CALACS, SIDEP, ligne d'aide téléphonique, policiers, travail de rue, CAVAC, services de dépannage alimentaire).
- Création de services intersectoriels axés sur des partenariats forts, des référencements soutenus, de la formation et du partage de connaissances, des concertations inter-organismes et une trajectoire de services établie pour les femmes dans la prostitution, mais aussi lorsque les femmes désirent quitter la prostitution.
- Demander aux gouvernements de s'engager sur les enjeux de lutte à l'exploitation sexuelle des femmes en faisant suivre un financement spécifique à la problématique tout en luttant activement contre la pauvreté, les inégalités entre les sexes et la violence à l'endroit des femmes.
- Faire des démarches afin que le financement des organismes venant directement en aide aux femmes dans la prostitution et en sortie de prostitution à Saguenay soit augmenté, en finançant directement la mission de base grâce à une enveloppe particulière pour la prostitution.
- Réduire ou retirer les critères d'exclusions relatifs à la consommation, la santé mentale, le statut d'immigration, le référencement par un médecin et l'échelon de revenu pouvant entraver l'accès aux services des femmes ayant un vécu dans la prostitution.
- Développer des services d'aides spécialisées non-mixtes pour les femmes dans la prostitution.
- Développer des pratiques intersectionnelles dans les ressources (par exemple : accès à un interprète, personnel issu de la diversité, approche interculturelle, faciliter l'accès aux personnes de la diversité sexuelle et culturelle, etc.).
- Adapter le développement des services en considérant la surreprésentation des femmes autochtones dans la prostitution régionale. Créer des partenariats avec les organismes qui sont spécialisés en intervention auprès des autochtones et en lien avec ces femmes pour entrer en contact avec elles et développer des approches cohérentes avec la culture.

5.2. Crédit et adéquation des services

- Développer des services spécialisés en région pour les femmes dans la prostitution : intervenantes formées, approches reconnues.

- Considérer les axes : dépendances, traitement des chocs post-traumatiques, interventions sur les violences vécues, protection contre les violences et hébergement comme des éléments centraux dans le développement de services.
- Adapter les ressources aux besoins spécifiques des femmes dans la prostitution: proximité, approche informelle, horaires flexibles, localisation des ressources accessibles par les femmes, sécurité, gratuité.
- Offrir de l'aide, peu importe si la femme désire ou non quitter l'industrie du sexe.

5.2.1. Recommandations en matière d'hébergement

- Avoir un *lit réservé* pour femme dans la prostitution dans une ou plusieurs maisons d'hébergement de la région. Offrir une gamme de services allant de l'hébergement d'urgence, au court et moyen terme.
- Publiciser davantage les services des maisons d'hébergement relativement à leur capacité d'accueillir les *femmes dans la prostitution*.
- Développer de l'hébergement transitoire pour les femmes en sortie de prostitution pour favoriser le maintien hors de l'industrie du sexe et la réinsertion sociale.
- Développer une trajectoire de services et des référencements soutenus vers un organisme pour les femmes qui souhaitent quitter le milieu ou développer les services d'une intervenante spécialisée en prostitution à même le milieu d'hébergement.

5.2.2. Recommandations en matière partenariats et de réseautage

- Développer des trajectoires de services pour toutes les situations présentées par les femmes (souhaitent rester dans la prostitution, sont en processus de sortie, sont déjà sorties de la prostitution, sont de retour à la prostitution, tentent de se maintenir hors de la prostitution).
- Établir un continuum de services incluant la protection, le rétablissement et la réinsertion sociale
- Développer des pratiques de référencement entre les organismes, peu importe leur idéologie et en se basant sur le besoin de l'individu.
- Travailler à améliorer les relations existantes entre les organismes de la région, peu importe l'orientation idéologique, en gardant central l'intérêt des femmes dans la prostitution.

5.2.3. Recommandations en matière de prévention et sensibilisation

- Mettre en place des programmes d'éducation à la sexualité et aux relations égalitaires dans les écoles, s'adressant tant aux filles qu'aux garçons du primaire et du secondaire.
- Offrir de meilleurs services et programmes pour la prévention de l'exploitation sexuelle et de toutes les formes de violences sexuelles :
 - Développer des programmes éducatifs pour les enfants et des jeunes sur les dynamiques de l'exploitation sexuelle en intégrant les questions de droits, d'égalité, de sexualité, de consentement sexuel, de manipulation, de leurre, de recrutement.
 - Faire de la prévention auprès des jeunes vulnérables (p. ex. les fugueurs, les toxicomanes, les enfants placés en Centre jeunesse ou en famille d'accueil et les victimes de maltraitances).
 - Développer des campagnes d'informations sur les services d'aide disponibles.
 - Faire une campagne de sensibilisation pour les travailleurs hôteliers, du transport, des grands chantiers, des bars et du tourisme permettant de reconnaître les signes qu'une personne est victime de traite et d'exploitation.
 - Entamer une campagne de sensibilisation nationale s'adressant aux clients de l'industrie du sexe sur la réalité des femmes dans la prostitution.

5.2.4. Recommandations en matière juridique et de protection des violences

- Sensibiliser la population générale, les femmes dans la prostitution et les acteurs de première ligne aux dernières modifications à la loi (C-36) concernant le statut de la prostitution.
- Renforcer les capacités des femmes dans la prostitution à porter plainte en cas d'agression, de traite et d'exploitation sexuelle en les informant sur les recours possibles et en les accompagnant dans les démarches et en facilitant leur parcours dans le système de justice
- Améliorer l'adéquation des services juridiques pour s'adapter à la réalité des femmes dans la prostitution
- Effectuer des démarches afin que l'Indemnisation aux victimes d'actes criminels (IVAC) reconnaisse l'exploitation sexuelle et la traite des femmes comme des crimes qui nécessitent une prise en charge des besoins des victimes en révisant notamment l'application du principe de la *Faute lourde* dans les cas d'exploitation sexuelle et en élargissant l'admissibilité au régime d'IVAC à la traite des personnes.
- Améliorer les liens entre les policiers et les femmes dans la prostitution.

- Procurer de la formation spécifique aux intervenant-e-s de première ligne (judiciaire, médical, social) sur l'exploitation sexuelle et la traite des personnes pour réduire les préjugés et apporter une meilleure réponse sociale aux besoins des victimes.
- Favoriser l'application des dispositions législatives par les corps policiers en matière d'exploitation sexuelle :
 - Favoriser une collaboration étroite entre les différents corps policiers du Canada afin de détecter les cas de traite et démanteler les réseaux et les mouvements structurés des victimes;
 - Procurer de la formation pour la détection des victimes d'exploitation sexuelle (observation, interrogation);
 - Améliorer les relations entre la police et les communautés (notamment les communautés autochtones) pour que les victimes aient confiance et dénoncent;
 - Aider les victimes en développant un programme d'aide juridique gratuit pour celles qui réclament une ordonnance de non-communication à l'encontre d'un traîquant;
 - Former les services de protection à l'enfance pour la détection et l'intervention auprès des mineures;
 - Former une escouade policière spécialisée qui traque les proxénètes;
 - Donner aux corps policiers les moyens juridiques d'enquêter dans les lieux de prostitution

5.2.5. Recommandations liées au contexte politique et social de la prostitution

- Recommandation générale en matière d'égalité des sexes pour faire diminuer la prévalence des cas d'exploitation sexuelle et de traite.
 - Développer à l'échelle Pan canadienne des pratiques en matière d'égalité des sexes et de prévention de la violence basée sur le sexe
 - Financer les services d'aides spécialisés pour les violences sexuelles-agressions à caractère sexuel, car les victimes d'abus sexuels sont prévalentes chez les victimes d'exploitation sexuelle.
 - Axer sur des politiques d'équité salariale et de reconnaissance du travail des femmes pour réduire la pauvreté genrée et offrir des alternatives d'emplois aux femmes pour les sortir d'une pauvreté féminine systémique.
 - Augmenter le salaire minimum pour permettre aux femmes une meilleure vie et davantage de possibilités économiques viables.

5.2.6. Recommandations en matière d'outils

- Permettre aux acteurs régionaux de s'outiller sur l'intervention auprès des femmes dans la prostitution en proposant des formations sur le sujet.
- Privilégier certaines approches en intervention auprès des femmes dans la prostitution :
 - Le non-jugement;
 - Aborder la question de l'offre de services sexuels directement;
 - Toujours demander à la femme si elle souhaite sortir de la prostitution;
 - Favoriser l'utilisation de l'approche de proximité;
 - Favoriser l'utilisation de l'approche de réduction des méfaits;
 - Favoriser l'utilisation de l'approche féministe;

Favoriser l'utilisation de pratiques de groupes : paires aidantes, groupe d'entraide, activités informelles (p. ex. : atelier de cuisine collective, vacances pour les mères, les femmes, couture créative, atelier d'art. etc.).

 - Accompagner et référencer vers les ressources : aller avec les femmes, prendre contact avec les autres organismes, aller avec elles aux RV, les relancer même si elles ne sont pas venues à leur RV;

5.2.7. Développement des services pour la sortie de la prostitution et le maintien hors de la prostitution

- Développer une trajectoire de services pour la sortie et le maintien hors de la prostitution
 - a. Développement d'interventions spécialisées pour aider à la sortie de prostitution**
 - Développer des services de sortie de prostitution gratuits développant des interventions spécifiques basées sur les dernières connaissances en intervention en sortie de prostitution.
 - Permettre aux intervenants de suivre des formations sur les thèmes pertinents à la sortie de prostitution : la toxicomanie, la recorporalisation, la sexualité, la violence, les chocs traumatiques et post-traumatiques, l'approche interculturelle, etc.
 - b. Recommandation en matière d'argent**
 - Créer et financer un fonds de solidarité pour répondre aux besoins financiers ponctuels des femmes qui sont en processus de sortie de prostitution

- Assouplir les règles de l'aide sociale et augmenter le montant alloué aux femmes pour garantir un revenu qui leur permet de sortir de la pauvreté.
- Donner (ou continuer de donner) des services pour subvenir aux besoins de base : banque alimentaire, soupe populaire, aide vestimentaire, cuisine collective, soutien au logement, Habitation à loyer modique (HLM), etc.

c. Besoins employabilité

- Financer des programmes de pré-employabilité et d'employabilité
- Former les intervenants des milieux scolaires pour adultes et des formations professionnelles aux vécus des femmes dans la prostitution.
- Offrir un accompagnement individualisé et spécifique pour les femmes qui font un retour à l'école ou qui sont en formation professionnelle.
- Offrir un programme d'ateliers de travail pour les femmes en sortie de prostitution

6. Références

- Baker, L. M., Dalla, R. L., & Williamson, C. (2010). « Exiting Prostitution: An Integrated Model ». *Violence Against Women*, vol. 16, no 5, p. 579-600.
- Cao, L., & Stack, S. (2010). Exploring *terra incognita* : family values and prostitution acceptance in China. *Journal of Criminal Justice*, 38, 531-537.
- Cao, L., & Maguire, E. R. (2013). A test of the temperance hypothesis: class, religiosity, and tolerance of prostitution. *Social Problems*, 60, 188-205.
- Cimino, A.N. (2012). A predictive theory of intentions to exit street-level prostitution. *Violence Against Women*, 18(10), 1235-1252
- Code criminel, L.R.C. (1985), ch. C-46, à jour au 4 mars 2013, Imprimeur de la Reine, 1060 p. Ottawa, Ontario, Canada,
- Concertation des luttes contre l'exploitation sexuelle (CLES). (2015) Pour s'en sortir: mieux connaître les réalités, être soutenues et avoir des alternatives, Concertation des luttes contre l'exploitation sexuelle. Montréal, Québec, Canada.
- Concertation des luttes contre l'exploitation sexuelle (CLES). (2014). Connaitre les besoins des femmes dans l'industrie du sexe pour mieux baliser les services, Concertation des luttes contre l'exploitation sexuelle. Montréal, Québec, Canada.
- Conseil du statut de la femme(2012). La prostitution : il est temps d'agir, Québec : Conseil du statut de la femme, Gouvernement du Québec. Québec, Québec, Canada
- Conseil permanent de la jeunesse (2004a). Vu de la rue. Les jeunes adultes prostitué(e)s Prostitution de rue : avis, Gouvernement du Québec. Québec, Québec, Canada.
- Conseil permanent de la jeunesse (2004b). Vu de la rue. Les jeunes adultes prostitué(e)s. Rapport de recherche, Gouvernement du Québec. Québec, Québec, Canada.
- Corbeil, C., Pâquet-Deehy, A., Lazure, C., & Legault, G. (1997). L'intervention féministe : l'alternative des femmes au sexism en thérapie. Éditions Saint-Martin. Montréal, Québec.
- Côté, K., & Earls, C. M. (2003a). Étude sur le développement et le comportement sexuel des personnes qui offrent des services sexuels (ÉDECS): Protocole d'entrevue semi-structurée. Document inédit, Université du Québec à Chicoutimi. Chicoutimi, Québec, Canada : Auteurs.

Côté , K., Earls C. M., Bédard, S., & Lagacé, D. (2016) Profil psychosocial des femmes qui offrent des services sexuels au Bas-Saint-Laurent. Université du Québec à Chicoutimi. Chicoutimi, Québec, Canada

Dallaire M.. (2017). La tolérance à l'égard de la prostitution : une étude menée auprès d'étudiants universitaires. Thèse de doctorat, Université du Québec à Chicoutimi. Chicoutimi, Québec, Canada.

Dufour, R. (2018). Sortir de la prostitution, Del Busso éditeur.

Gendron, & Brunelle (2010). L'analyse d'entretiens de recherche qualitatifs. Document inédit, Université du Québec à Trois-Rivières. Trois-Rivières, Québec, Canada.

Hardy, V.L., Compton, K.D., & McPhatter, V.S. (2013) Domestic minor sex trafficking: practice implications for mental health professionals. *Affilia*, 28 (1), 8-18.doi:10.1177/0886109912475172

Lampron, E-M., Kurtzman, L., Chagnon, R.(2016). Contrer l'exploitation sexuelle des femmes dans la prostitution et la traite prostitutionnelle : formation de formatrice visant à mieux comprendre les défis et à améliorer les pratiques, Université du Québec à Montréal, Montréal, Québec, Canada.

Lanctôt, N., Couture, S., Couvrette, A., Laurier, C., Parent, G., Paquette, G.,& Turcotte, M. (2016). La face cachée de la prostitution : une étude des conséquences de la prostitution sur le développement et le bien-être des filles et des femmes. Université de Sherbrooke, Sherbrooke, Québec, Canada.

Levin, L., & Peled, E. (2011). The attitudes toward prostitutes and prostitution scale: a new tool for measuring public attitudes toward prostitutes and prostitution. *Research on Social Work Practice*, 21, 582-593.

Matthews, R., Easton, H., Young, L. & Bindel, J. (2014). *Exiting prostitution: a study in female desistance.*(Palgrave Macmillan.) NY: New York, États-unis.

McMillan, K.; Worth, H.; & Rawstorne, P.(2018).Usage of the Terms Prostitution, Sex Work, Transactional Sex, and Survival Sex: Their Utility in HIV Prevention Research', *Archives of Sexual Behavior*, vol. 47, pp. 1517 – 1527.

Ministère de la Justice du Canada (2014) Réforme du droit pénal en matière de prostitution : Projet de loi C-36, Loi sur la protection des collectivités et des personnes victimes d'exploitation sexuelle. Ministère de la Justice du Canada. Canada

Muraya, D.N., & Fry, D. (2016). Aftercare services for child victim of sex trafficking: a systematic review of policy and practice. *Trauma, Violence and Abuse*, 17(2), 204-220. Doi:10.1177/1524838015584356

Poulin, R. (2004). La mondialisation des industries du sexe. Prostitution, pornographie, traite des femmes et des enfants. Éditions L'Interligne. Ottawa, Ontario, Canada.

Ricci, S., Kurtzman, L., & Roy. M-A., (2012) La traite des femmes à des fins d'exploitation sexuelle : entre le déni et l'invisibilité, Institut de recherches et d'étude féministes, Université du Québec à Montréal. Montréal, Québec, Canada.

Trinquart, J. (2002). La décorporelisation dans la pratique prostitutionnelle : un obstacle majeur à l'accès aux soins, Thèse de doctorat d'état de médecine générale, Mention Santé Publique, Centre Hospitalier Universitaire Bicêtre, Paris, France.

Secrétariat à la condition féminine. (2016). Les violences sexuelles, c'est non: stratégie gouvernementale pour prévenir et contrer les violences sexuelles 2016-2021, secrétariat à la condition féminine, Gouvernement du Québec, Québec, Québec, Canada.

Service du renseignement criminel du Québec. (2013). Portrait provincial du proxénétisme et de la traite de personnes. Service du renseignement criminel du Québec. Québec, Canada.

Ward, T. & Stewart, C.A. (2003). The Treatment of Sex Offenders: Risk Management and Good Lives. *Professional Psychology: Research and Practice*, 34, 353-360.